



ESPACE
Créatif

**VOIES D'ACCÈS
TERRASSES
JARDINS**



INSTALLATIONS DE PRODUCTION



GAMA A
DES PRODUITS TOUJOURS DISPONIBLES



GAMA B
PRODUITS EN PRODUCTION RÉGULIÈRE



DES PRODUITS SUR UNE BASE INDIVIDUELLE
COMMANDE

[réalisé lorsque le lot de production
complet est commandé]



NOUVEAUTÉ



PRODUITS
CALIBRÉ



PRODUIT
SANS PHASE



PRODUIT
AVEC PHASE



PAQUET MINIMUM DE VENTE
8 pièces D'ASSIETTES



PRODUITS
EMBALLÉ



PAQUET DE VENTE
EST UN ART



PAQUET DE VENTE
IL Y A UN PAQUET

CHARGES ADMISSIBLES SUR LA CHAUSSÉE



CIRCULATION DES PIÉTONS



VOITURES
PASSAGERS JUSQU'À 3,5 T



VOITURES
CAMIONS
PLUS DE 3,5 T

TYPE DE PROTECTION DE LA SURFACE :



LAMINO® PERLON®



LAMINO® PERLON®



RENOX® PERLON®



HYDROSTOP

Les quantités de produits sur palettes et en emballages individuels spécifiées dans la liste de prix sont déterminées pour la surface d'installation totale, en tenant compte de l'utilisation de joints d'une largeur de 3 à 10 mm, en fonction du type de produit et de la méthode d'installation requise.

Les Colors des produits figurant dans la liste de prix peuvent différer légèrement des Colors réelles. Nous vous invitons à vous rendre dans nos points de vente pour vous familiariser avec l'offre. Les informations contenues dans la liste de prix ne constituent pas une offre au sens du Code civil. Les poids indiqués dans la liste de prix ne comprennent pas l'emballage (poids net).

La liste de prix est valable à partir du 1.04.2025.

VOIES D'ACCÈS TERRASSES JARDINS





CLÔTURES

- 30 Résidence Fronton
- 32 Résidence Novator
- 34 Résidence Galant
- 35 Continental
- 36 Réseaux photovoltaïques
- 38 Travées en aluminium
- 41 Travées composites
- 42 Résidence en briques
- 43 Auvents pour murs et poteaux
- 44 Dalle universelle
- 45 Plaque de seuil Casette
- 46 Boîtes aux lettres
- 47 Adhésifs pour blocs creux et briques
- 47 Gamme supplémentaire

COCKS I DALLES DE PAVAGE

- 50 Prospect®
- 52 Prospect® Solo
- 53 Promenade
- 54 Promenada® Midi
- 55 Boîte Promenada
- 56 Novator® Solo
- 61 Novator® Akord
- 62 Novator® City
- 64 Novator® Forte
- 66 Novator® Piano
- 68 Novator® Largo
- 70 Novator® Hexagone
- 71 Metrum
- 72 Visio®
- 74 Modero
- 75 Symfonia
- 76 Vivo
- 77 Forum
- 78 Tétrum
- 80 Tetra
- 82 Urbanit
- 83 Romalit®
- 84 Parquet
- 85 Tercet
- 86 Contour
- 88 Logo
- 90 Concerto

ÉCOLOGIQUE PAVÉS ET DALLES BROCK

- 92 Novator® Hexagon Eco
- 93 Novator® Diagonal Eco
- 94 Novator® Linus Eco
- 95 Promenada® Eco
- 96 Uni-Eco
- 97 Panneaux ajourés
- 98 Visio® Eco
- 99 Novator® Piano Eco

ASSORTIMENT SUPPLÉMENTAIRE PAVÉS ET DALLES

- 91 Location de grappins
aspirateurs
- 91 Granofuga
- 100 Imprègne

STANDARD CUBES ET DALLES PAVAGE

- 101 Creativ® - La sécurité et l'innovation
- 101 Babylone
- 101 Vieille ville
- 101 Cube d'intégration
- 101 Nostalit
- 102 Pays-Bas
- 102 Hollande ECO
- 103 Behaton
- 103 Behaton ECO

PLANCHES DE TERRASSE ET PLANCHES DE JARDIN

- 106 Architecte
- 107 Maestro
- 108 Realit
- 109 Romantica® (en anglais)
- 110 Profit
- 111 BB Geoceramica®
- 115 Keramo - assiettes en céramique
- 119 Supports pour dalles de terrasse
- 120 Novateur
- 125 Romalit®
- 126 Quartzite
- 127 Travertin
- 128 Planta
- 129 Finezja®
- 130 Planche de jardin
- 131 Parquet de jardin
- 132 Altus Garden Wood
- 133 Pierre sculptée
- 134 Quatuor de travertins
- 134 Kavero®
- 134 Gorges des montagnes Rocheuses
- 135 Coulis de résine Prestige

ÉTAPES ESCALIER

- 138 Les étapes du bloc
- 141 Plates-formes
- 142 Novator® Blocs de marches
- 144 Blocs d'escalier Uni Split
- 145 Blocs d'escalier Travertin
- 146 Blocs d'escalier Kavero
- 147 Blocs de marche pour poutres de jardin

LES MURS ET LES PAROIS JARDIN

- 150 Blocs de jardin Solido
- 151 Blocs de jardinage
- 152 Blocs de jardinage
- 153 Blocs de jardinage
- 154 Murs de jardin Abacus
- 155 Palisade Legato
- 156 Palisade Presto
- 157 Palissade UniSplit
- 158 Palisade Novator
- 159 Bloc architectural
Novator® Max
- 160 Palissade de Nostalit
- 160 Palissade de méandre
- 161 Abris de jardin

BORDURE BORDURES

- 166 Bande de chant Novator
- 166 Novator® bordure de trottoir
- 167 Prospect® edge
- 168 Résistance Novator
- 169 Arête du téton
- 169 Bordure Meander
- 169 Meander® Duo edge
- 169 Bordure 8
- 169 Bord 6

MATÉRIEL DE JARDINAGE

- 173 Abri de voiture photovoltaïque
- 175 Bancs photovoltaïques
- 177 Siège photovoltaïque Novator
- 178 Siège du bloc Novator
- 179 Parterre de fleurs en béton Boîte

L'INFRASTRUCTURE URBAIN, ROUTIER ET LES SYSTÈMES D'ÉGOUTS

- 178 Dalles de pavage
- 178 Bacs de jardinage/d'égouttage
- 178 Blocs de coffrage
- 178 Panneaux ajourés
- 179 Bordures
- 179 Plaques d'immatriculation
- 180 Bordures d'arrêt de bus
et les tramways
- 180 Panneaux d'avertissement
- 184 Conditions de garantie et de qualité

DES PRODUITS ADAPTÉS À VOS BESOINS

TYPES DE SURFACE **PRESTIGE**

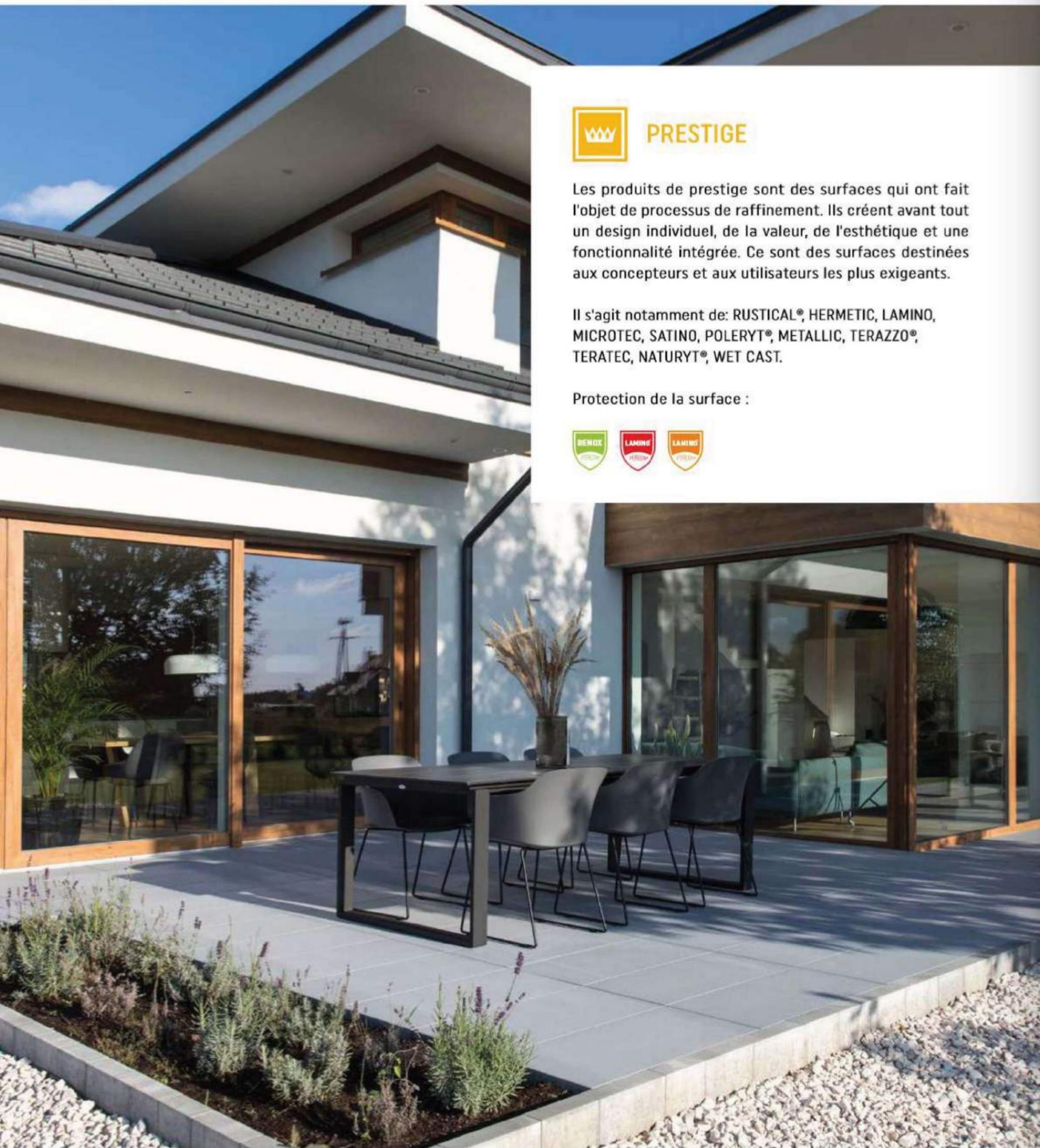


PRESTIGE

Les produits de prestige sont des surfaces qui ont fait l'objet de processus de raffinement. Ils créent avant tout un design individuel, de la valeur, de l'esthétique et une fonctionnalité intégrée. Ce sont des surfaces destinées aux concepteurs et aux utilisateurs les plus exigeants.

Il s'agit notamment de: RUSTICAL®, HERMETIC, LAMINO, MICROTEC, SATINO, POLERYT®, METALLIC, TERAZZO®, TERATEC, NATURYT®, WET CAST.

Protection de la surface :



TYPES DE SURFACE DE **PRESTIGE N° 1 SUR LE MARCHÉ**

PRIMATEC

Traitée par sablage doux mettant en évidence la texture fine, homogène et scellée avec une exposition moyenne des agrégats précieux.



blanc



gris clair



beige



acier

PRIMATEC® MELANŽ

Le traitement par sablage révèle la beauté des agrégats précieux à grain fin partiellement exposés. Les surfaces présentent une coloration atténuée de Colors naturelles similaires. Par rapport aux surfaces lavées, elles sont plus solides, beaucoup plus douces et faciles à nettoyer. Elles sont protégées par un revêtement RENOX PERLON®.



porphyre gris clair



porphyre crème beige



ocre porphyrique



porphyre brun



acier gris porphyre



porphyre acier-graphite

RUSTICAL

Le traitement par sablage révèle la beauté des agrégats précieux à grain fin partiellement exposés. Les surfaces ont des Colors naturelles et une texture fine et légèrement rugueuse. Par rapport aux surfaces lavées, elles sont plus solides, beaucoup plus douces et faciles à nettoyer.



granit blanc



granit gris clair



granit beige



granit d'acier

TYPES DE SURFACES DE **PRESTIGE**

POLERYT

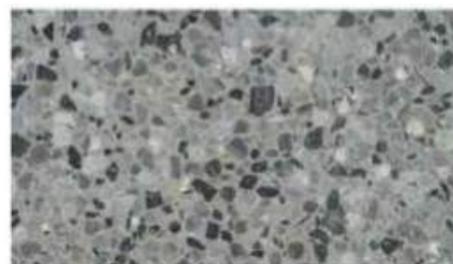
Traitement de brossage au diamant consistant en un fraisage et un polissage de la surface. Le résultat est une surface plus lisse et plus antidérapante.



selecto blanc-gris-granite



selecto gris clair



selecto gris-acier



granit clair



granitoïde



granit gris clair



granit gris



granit d'acier



blancs délicats



gris clair délicat



acier délicat



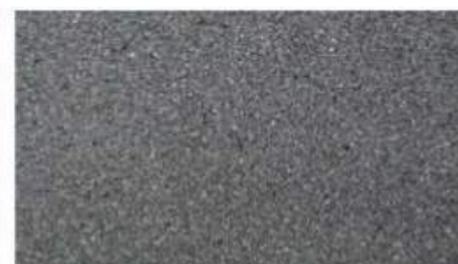
quartz léger



quartz gris clair



quartz gris



quartz en acier



marbre clair



marbre gris clair



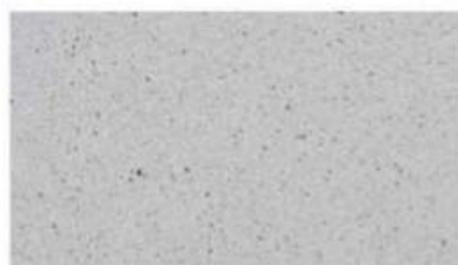
marbre gris



marbre d'acier

SATINO

L'effet d'une texture homogène, transparente et monochrome est obtenu par sablage de la surface.



greso blanc



gris clair greso



gris foncé greso



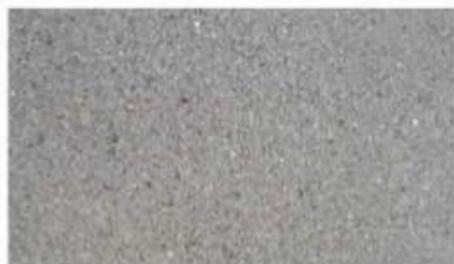
greso en acier

BLICK SATINO

Il présente les mêmes caractéristiques que la collection Satino. En outre, la surface est intensément brossée et l'effet optique est renforcé par des grains de mica réfléchissants et la protection Lamino.



greso blanc



gris clair greso



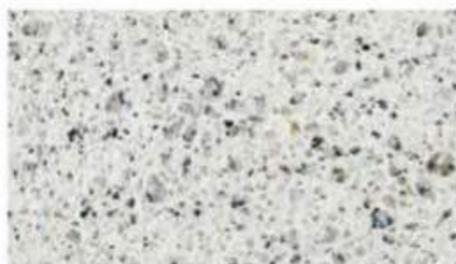
gris foncé greso



greso en acier

TERAZZO®

Le traitement de broyage, qui fait apparaître non seulement les grains fins des précieux agrégats, mais aussi les fractions grossières, crée un terrazzo de premier ordre, qui rappelle à s'y méprendre les prototypes naturels que sont le granit et le gres.



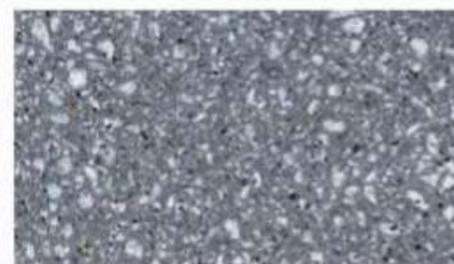
granit clair



granitoïde



granit gris clair



granit d'acier

TERATEC

Technique de traitement consistant en un meulage suivi d'un sablage de la surface. Texture légèrement rugueuse avec des grains d'agrégats précieux mis à nu par le meulage. La combinaison soignée de ces agrégats avec la matrice donne l'impression de produits naturels. La protection LAMINO® PERLON® protège également les Colors claires des taches.



granit clair



granit gris clair



granit gris



granit d'acier

MICROTEC

Traitement par broyage en plongée. Texture rugueuse à micro-grains avec une coloration intense.



blanc titane



crème titane



gris titane clair



acier au titane

TYPES DE SURFACES DE **PRESTIGE**

NATURYT®

Technique permettant de donner aux surfaces une ressemblance avec des motifs naturels grâce à une combinaison de techniques de façonnage du support, de coloration et de protection volumétrique et superficielle. Ils sont protégés par un revêtement LAMINO® PERLON®.



panneau beige



marbre beige



planche en acier gris



quartzite gris



grès d'acier



marbre d'acier



planche marron foncé



marbre brun foncé



marbre blanc



travertin beige clair



marbre gris clair



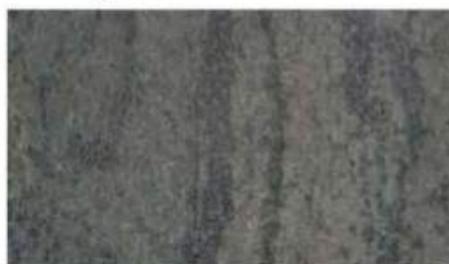
marbre gris-beige



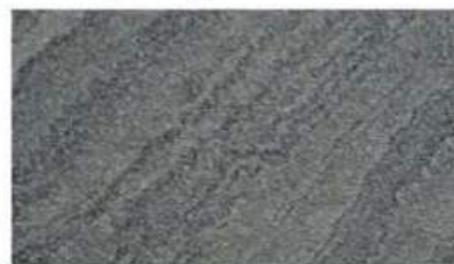
granit gris-acier



marbre gris foncé



granit d'acier



acier quartzite

MELANŽ

Les surfaces mélangées sont une combinaison de Colors naturelles et sourdes similaires. Le résultat est une image de Color calme et harmonisée qui fait référence à la nature et à la modernité. Grâce à l'imprégnation, les surfaces bénéficient d'une protection supplémentaire et d'une amélioration esthétique.



calcite gris clair



calcite beige crème



calcite ocre



calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite

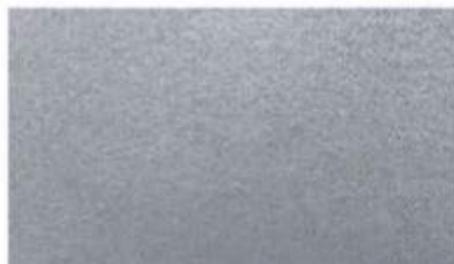
TYPES DE SURFACES DE **PRESTIGE**

METALIC COLOR

Technique permettant d'ajouter un caractère métallisé à une surface, créant des effets optiques surprenants en fonction de l'éclairage et de la direction d'observation.



perle d'argent-acier



acier-argent perlé



acier anthracite perle

UNI SPLIT®/ UNI SPLIT® ANTIC

L'éclatement des produits révèle leurs structures internes, dont la Color et la forme rappellent les roches brisées que l'on trouve dans la nature. Ils bénéficient de la protection HYDROSTOP®. Les produits Uni Split® Antic sont soumis à un traitement supplémentaire de pelage, qui adoucit les arêtes vives et donne de nouvelles valeurs optiques aux murs de jardin UNI SPLIT®.



grès blanc



grès gris



grès gris foncé



grès blanc-gris



grès crème



grès brun



grès coquillier



grès noir et blanc



grès jaune



brèche coquillière



brèche de bronze



brèche de carbone

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

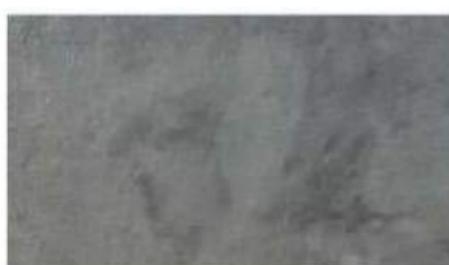
La texture de la pierre naturelle, associée à des Colors légèrement mélangées ou à une palette de Colors monochromes, confère aux carreaux une forme moderne et élégante.



dolomie crème claire



dolomie gris clair



dolomie gris foncé



dolomie d'acier

TYPES DE SURFACES DE **PRESTIGE**

COLOR-MAX® - LA COLOR DE L'EAU

Technique d'amélioration de la Color en surface. Coloration monochrome durable et complète avec une coloration maximale. La Color noire acquiert une force particulière.



gris clair

gris foncé

carbone

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

Les Colors de base s'entremêlent en bandes sur des éléments choisis au hasard, et la surface pavée est une composition dynamique unique. Surfaces avec une intensité de Color et une durabilité accrues.



harmonie pastel

calcaire jurassique

calcaire coquillier

cappuccino



calcaire grumeleux

marron

calcaire blanc-gris

calcaire dévonien



brun clair

acier calcaire

ANTIC®

Les bords et les coins irréguliers, meurtris, ainsi que la surface de parement donnent l'effet de produits naturels vieilliss et cassés. Les produits sont colorés sur toute leur surface.



calcaire coquillier

calcaire dévonien

graphite

gris

TYPES DE SURFACES DE **PRESTIGE**

WET CAST

Technique permettant d'obtenir des répliques très précises et faussement semblables à des modèles naturels : rochers, planches, etc., en les coulant dans des moules flexibles de forme précise.



blanc



gris foncé



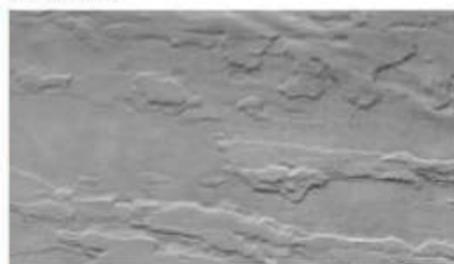
beige-sable



acier



sable du désert



gris pierre



blanc



brun clair



patine bronze



acier



crème de Provence



rivage ensoleillé



gris pierre

DES PRODUITS ADAPTÉS À VOS BESOINS

TYPES DE SURFACES UNI DECOR



UNI DECOR

Grâce à leurs qualités décoratives, ils combinent les aspects esthétiques et fonctionnels. Uni Decor est une surface décorative de type colour, colour-mix et multigran, qui n'est soumise à aucun processus de raffinage.

PROTECTION DE LA SURFACE : 

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

Les Colors primaires s'entremêlent en bandes sur des éléments choisis au hasard, et la surface pavée est une composition dynamique unique.



harmonie pastel



calcaire coquillier



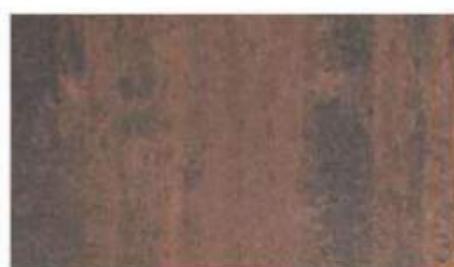
cappuccino



calcaire jurassique



calcaire grumeleux



marron



calcaire blanc-gris



calcaire gris



calcaire dévonien

HYDROPLUS®

HYDROplus®

HYDROplus® est composé d'une couche supérieure et d'une couche structurale de béton à haute perméabilité à l'eau. La couche supérieure présente une surface rugueuse, homogène et esthétique.



calcaire coquillier



calcaire dévonien



gris

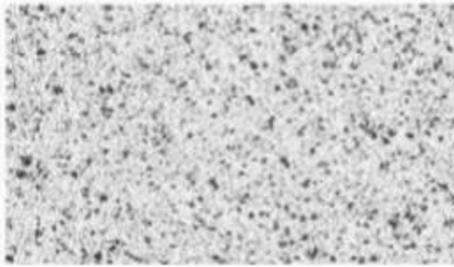


acier

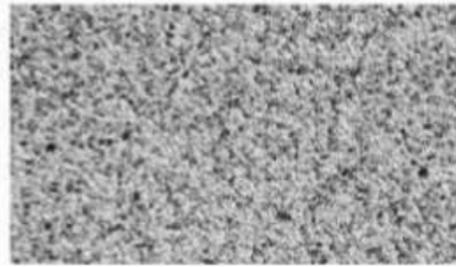
TYPES DE SURFACES **UNI DECOR**

MULTIGRAN®

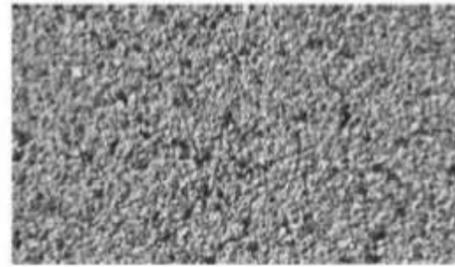
Le lavage à l'eau de la pâte de ciment révèle la belle composition colorée des agrégats précieux (granit, quartz, marbre, basalte), accentuée par l'imprégnation.



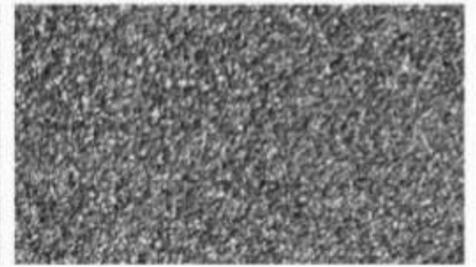
noix de coco



syénite



JAUNE



noir joué

BLOCS DE CLÔTURE RÉSIDENTE FRONTON

FRONTON RESIDENCE est une nouveauté sur le marché des clôtures, la solution la plus avancée en termes de modernité, de design et de développement ergonomique. La forme allongée des blocs et la Color Fotoline® naturite confèrent aux clôtures un design unique. Les raccords à rainure et languette facilitent et accélèrent l'installation.



RÉSIDENTE NOVATOR BLOCS DE CLÔTURE

Le système Residence® Novator® offre de grandes possibilités pour un large choix de tailles et de formats de blocs, et par conséquent une clôture individualisée de la propriété. De plus, un large choix de Colors naturelles augmente les possibilités de choix et permet de réaliser une clôture adaptée au style de la maison et de son environnement, devenant ainsi la carte de visite de nos propriétés.



CLÔTURES

- 30 Résidence Fronton
- 32 Résidence Novator
- 34 Résidence Galant
- 35 Continental
- 36 Réseaux photovoltaïques
- 38 Travées en aluminium
- 41 Travées composites
- 42 Résidence en briques
- 43 Auvents pour murs et poteaux
- 44 Dalle universelle
- 45 Plaque de seuil Cassette
- 46 Boîtes aux lettres
- 47 Adhésifs pour blocs creux et briques
- 47 Gamme supplémentaire



FRONTON RÉSIDENCE BLOCS DE CLÔTURE

NATURITE
MARBRE BLANC

N

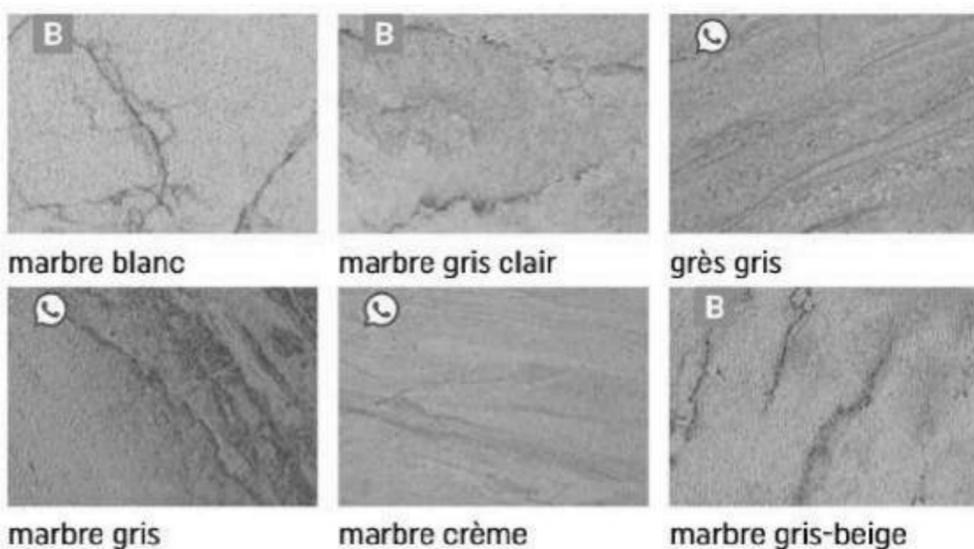
PUSTAK		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	60x20x18	40	0,916

CANOPÉE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	60x20x5	80	1,144

BLOC DE TOITURE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	60x20x18	40	1,160

PUSTAK LED		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	60x20x18	40	0,916

NATURITE



Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



NATURITE
MARBRE GRIS-BEIGE

PUSTAK		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]	BLOC DE TOITURE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]	PUSTAK LED		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	60x20x18	40	0,916	Dimensions [cm]	60x20x18	40	1,160	Dimensions [cm]	60x20x18	40	0,916
CANOPÉE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]								
Dimensions [cm]	60x20x5	80	1,144								

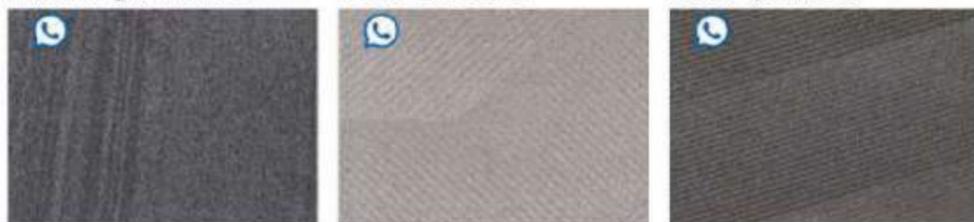
NATURITE



marbre gris foncé

marbre d'acier

acier quartzite



grès d'acier

décor blanc

décor graphite

BANDES LED - GAMME COMPLÉMENTAIRE

Format [cm]
Lamelle 60
Lamelle 120



Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



RÉSIDENCE® NOVATOR BLOCS DE CLÔTURE

MELANŽ
CALCITE BEIGE CRÈME



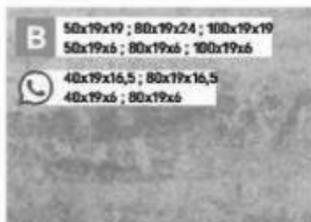
CUSTOM [cm]	Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]
50x19x19	60	1,2
100x19x19	30	1,24
40x19x16.5	60	0,9
80x19x16.5	30	0,9
80x19x24	30	1,28

VOILURE [cm]	Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]
50x19x6	72	0,91
100x19x6	30	0,8
40x19x6	90	0,91
80x19x6	30	0,63

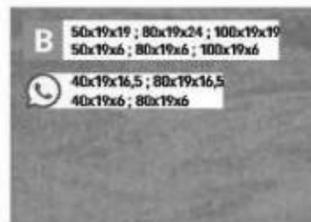
MELANŽ



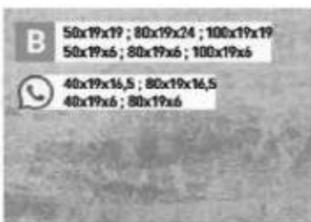
calcite blanche-acier



calcite beige crème



calcite gris-acier



calcite coquillière



acier-graphite calcite

Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



MELANZ
CALCITE GRIS-ACIER

CUSTOM [cm]	Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]
50x19x19	60	1,2
100x19x19	30	1,24
40x19x16.5	60	0,9
80x19x16.5	30	0,9
80x19x24	30	1,28

VOILURE [cm]	Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]
50x19x6	72	0,91
100x19x6	30	0,8
40x19x6	90	0,91
80x19x6	30	0,63

COLOR



blanc

anthracite

Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Murs - blocs grenailés sur 2 faces, *Piles - blocs grenailés sur 4 faces



RÉSIDENCE GALANT

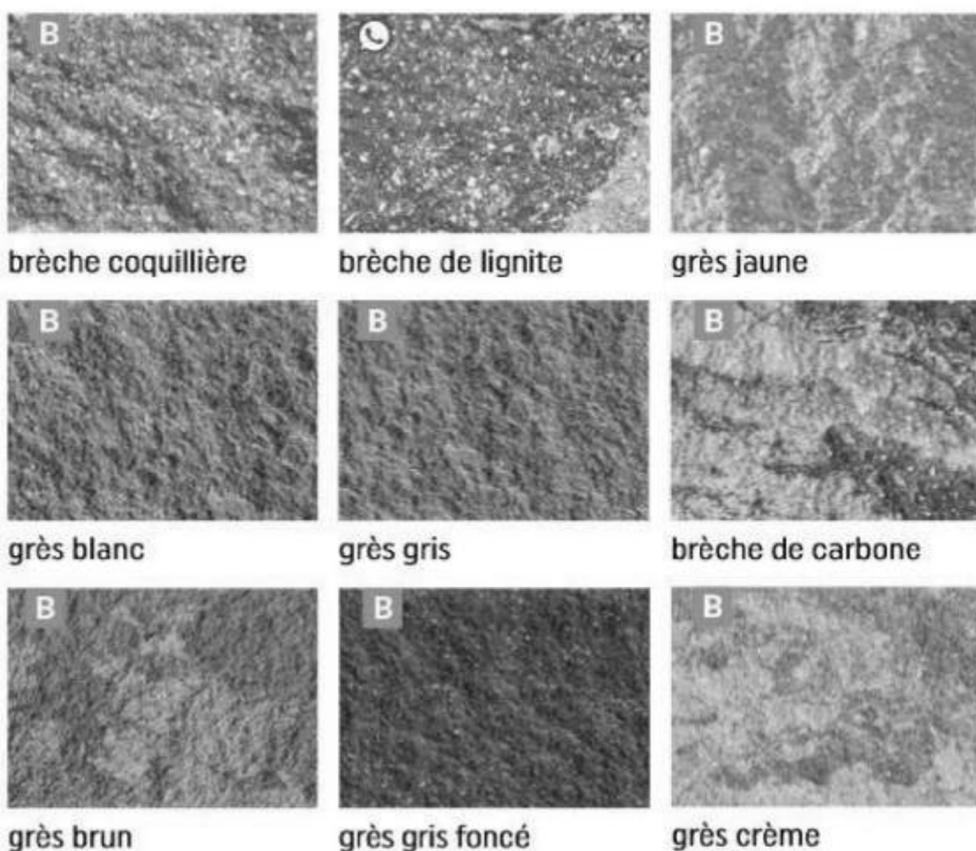
BLOCS DE CLÔTURE

SÉPARATION DES DEUX CÔTÉS		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	40x20x15	70	1,26
	40x20x20	48*/60	1,1* ; 1,48

QUATRE FACES SÉPARÉES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	40x20x15	70	1,19
	40x20x20	40*/50	1,05* ; 1,34

* émis dans la limite des stocks disponibles

UNI SPLIT®



Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



CONTINENTAL BLOCS DE CLÔTURE

COLOR-MIX® (MELANGE DE COULEURS)
HARMONIE PASTEL

PUSTAK		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	50x22x20	40*/50	1,056* 1,300

ARDOISE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	38x38x20	24	0,677

AUVENTS		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	38x38x5	48	0,768
	50x22.5x5	80	0,992

* émis dans la limite des stocks disponibles

COLOR-MIX® | COLOR



calcaire blanc-gris



harmonie pastel



calcaire coquillier



calcaire dévonien

Nous vous conseillons d'utiliser de la colle Bruk-Bet Fix, des feuilles de polyéthylène et du béton de clôture Bruk-Bet pour construire les blocs.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



BRIQUE RÉSIDENCE

UNI SPLIT®
BRÈCHE SPIZE

LES TYPES DE FINITION

BRIQUE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	22x10.5x6.5	480	1,56

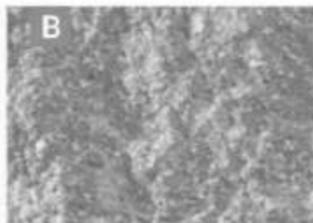


UNI SPLIT

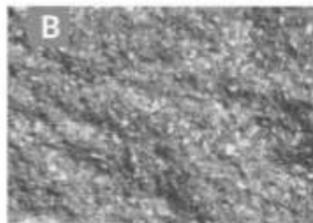


UNI SPLIT® ANTIC PLUS
[fouetté au moulin]

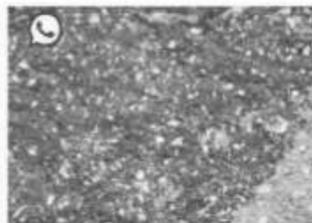
UNI SPLIT®



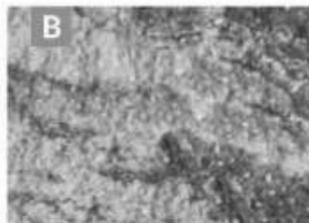
grès jaune



brèche coquillière



brèche de lignite

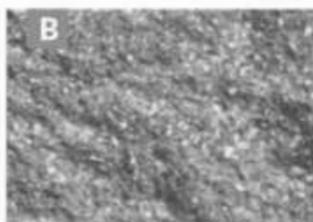


brèche de carbone

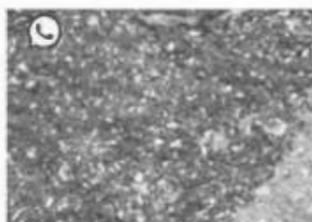
UNI SPLIT® ANTIC PLUS



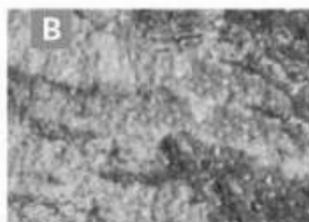
grès jaune



brèche coquillière



brèche de bronze



brèche de carbone



UNI SPLIT®
BRÈCHE DE CARBONE

AUVENTS

UNI SPLIT® - UNI

TOITS - 6 cm d'épaisseur					Nombre de couches sur une palette	
Dimensions [cm]	100x27,5	100x21,5	45x27,5	40x40		50x40
Pcs/palette	36	36	72	72	72	2
Poids de la palette [t]	1,26	1,16	1,18	1,42	1,28	

UNI SPLIT®



grès jaune



brèche coquillière



brèche de carbone



brèche de lignite



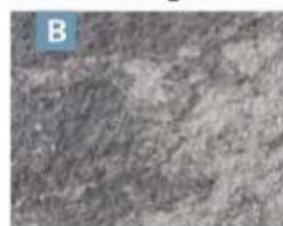
grès blanc



grès gris



grès gris foncé



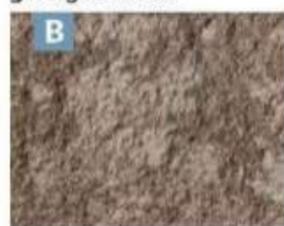
grès blanc-gris



grès coquillier



grès crème



grès brun



grès noir et blanc

SURFACES PRIMATEC

Les pavés et dalles Primotec sont une nouveauté dans l'offre de Bruk-Bet. Le processus de grenailage met à nu les qualités de la surface, lui donnant une forme unique et délicate. Les surfaces obtenues grâce à ce traitement se caractérisent par des Colors naturelles et une texture délicate et légèrement irrégulière.



SURFACES SATINO BLICK

Traité par sablage fin et brossage du béton à grains fins avec du mica. Les produits permettent d'obtenir des surfaces fines, lisses, unicolores, légèrement réfléchissantes sur les grains de mica. Ils sont protégés par un revêtement RENOX Perlon®.



PAVÉS ET DALLES BROCK

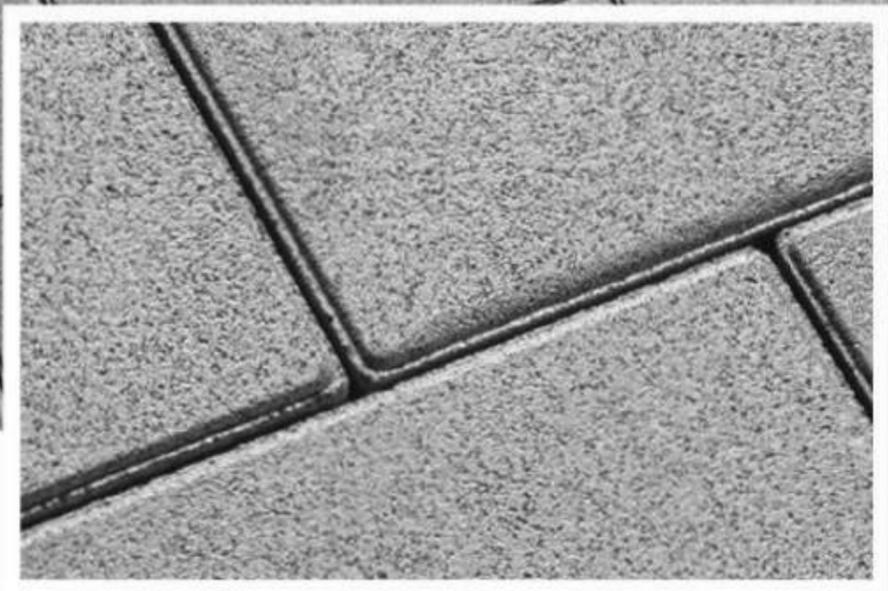
- 50 Prospect®
- 52 Prospect® Solo
- 53 Promenade
- 54 Promenada® Midi
- 55 Boîte Promenada
- 56 Novator® Solo
- 61 Novator® Akord
- 62 Novator® City
- 64 Novator® Forte
- 66 Novator® Piano
- 68 Novator® Largo
- 70 Novator® Hexagone
- 71 Metrum
- 72 Visio®
- 74 Modero
- 75 Symfonia
- 76 Vivo
- 77 Forum
- 78 Tétrum
- 80 Tetra
- 82 Urbanit
- 83 Romalit® - La santé et la sécurité au travail
- 84 Parquet
- 85 Tercet
- 86 Contour
- 88 Logo
- 90 Concerto

ÉCOLOGIQUE CÂBLES ET PLAQUES BROCK

- 92 Novator® Hexagon Eco
- 93 Novator® Diagonal Eco
- 94 Novator® Linus Eco
- 95 Promenada® Eco
- 96 Uni-Eco
- 97 Panneaux ajourés
- 98 Visio® Eco
- 99 Novator® Piano Eco

STANDARD CUBES ET DALLES PAVAGE

- 101 Creativ®
- 101 Babylone
- 101 Vieille ville
- 101 Cube d'intégration
- 101 Nostalit
- 102 Pays-Bas
- 102 Hollande ECO
- 103 Behaton
- 103 Behaton ECO



METALIC COLOR
PERLE D'ARGENT-ACIER

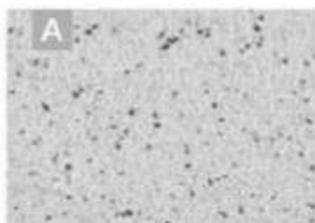
PROSPECT®

gr. **6**

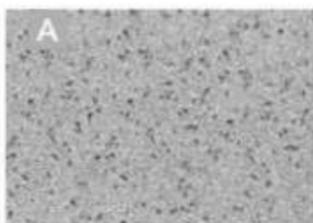


JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	32x16	24x16	16x16			
Pcs./couche	9	10	9	12,9	1,703	12

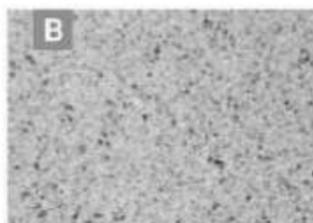
MICROTEC



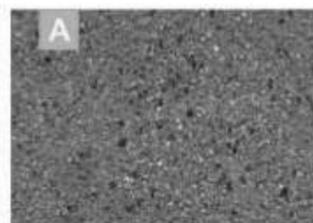
blanc titane



gris titane clair



crème titane



acier au titane

METALIC COLOR



perle d'argent-acier



acier-argent perlé



acier anthracite perle



MICROTEC
ACIER AU TITANE

PROSPECT®

gr. **6**



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	32x16	24x16	16x16			
Pcs./couche	9	10	9	12,9	1,703	12

RUSTICAL



granit blanc



granit gris clair



granit beige



granit d'acier

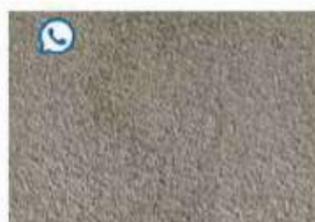
PRIMATEC®



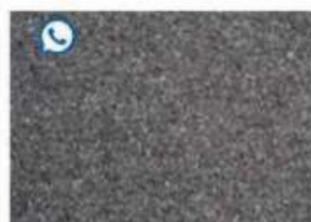
blanc



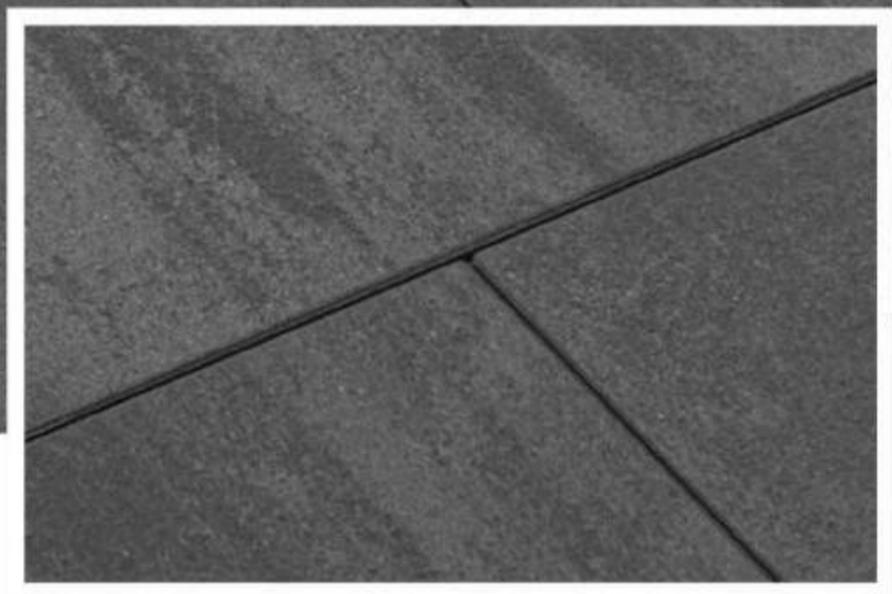
gris clair



beige



acier



MELANŽ
ACIER-GRAPHITE CALCITE

PROSPECT® SOLO

gr. 6



N

CUBES SIMPLES			Nombre de couches sur une palette	
Dimensions [cm]	40x32	32x32		32x16
Quantité par palette ^[m²]	13,83	11,06	12,84	12
Poids de la palette [t]	1,825	1,46	1,70	

MELANŽ



calcite gris clair



calcite beige crème



calcite ocre



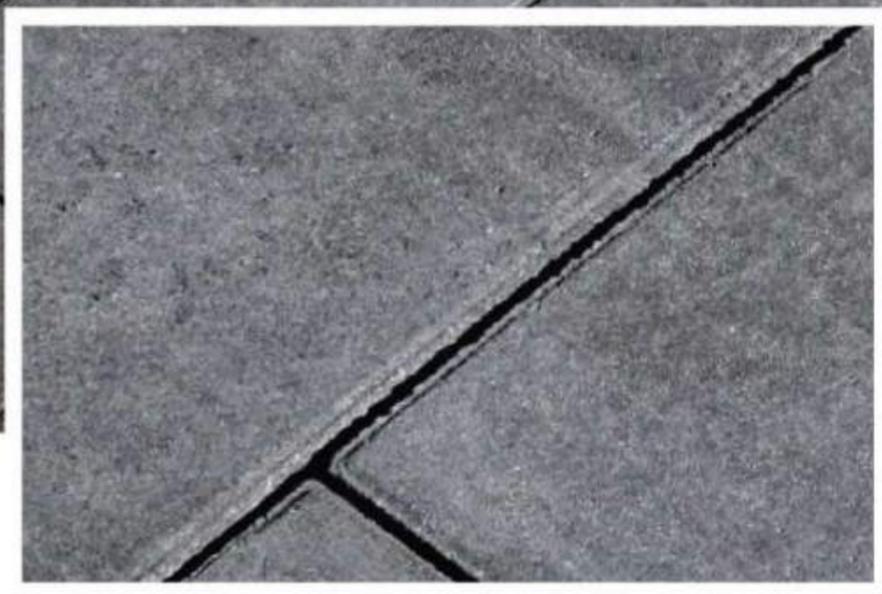
calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite



MELANŽ
CALCITE GRIS-ACIER

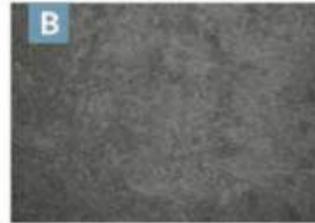
PROMENADA®

gr. **6,5**   

JEU DE DÉS										Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	35,9x23,9	29,9x23,9	17,9x23,9	35,9x17,9	29,9x17,9	23,9x17,9	29,9x11,9	23,9x11,9	17,9x11,9	13.20	1.89	12
Pcs./couche	1	2	1	2	2	4	3	6	6			

MELANŽ



 calcite gris clair	 calcite beige crème	 calcite ocre	 calcite brune
 calcite gris-acier	 acier-graphite calcite		

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



 calcaire coquillier	 calcaire dévonien
--	--

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188

SATINO BLICK
GRESO BLANC

PROMENADA® MIDI

gr. 6,5



N

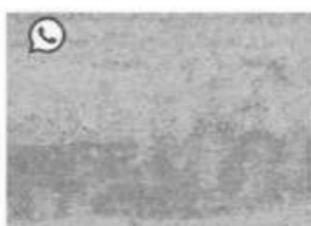


JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	35,9x17,9	29,9x17,9	23,9x17,9			
Pcs./couche	4	5	10	12,36	1.89	12

MELANŽ



calcite gris clair



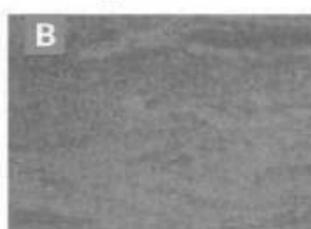
calcite beige crème



calcite ocre



calcite brune

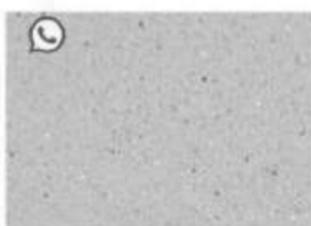


calcite gris-acier

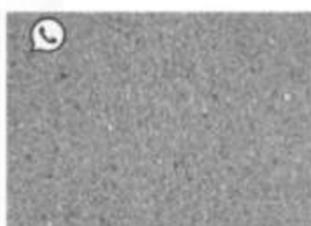


acier-graphite calcite

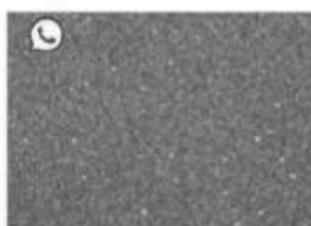
SATINO BLICK



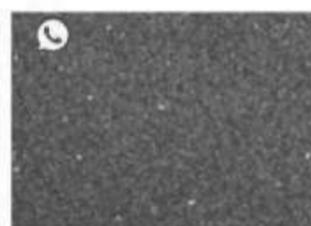
greso blanc



gris clair greso



gris foncé greso



greso en acier



MELANŽ
CRÈME ET BEIGE

PROMENADA® BOX

gr. **6,5**



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	35,9x23,9	29,9x23,9	23,9x23,9			
Pcs./couche	8	4	3	13.80	1.89	12

MELANŽ



calcite gris clair



calcite beige crème



calcite ocre



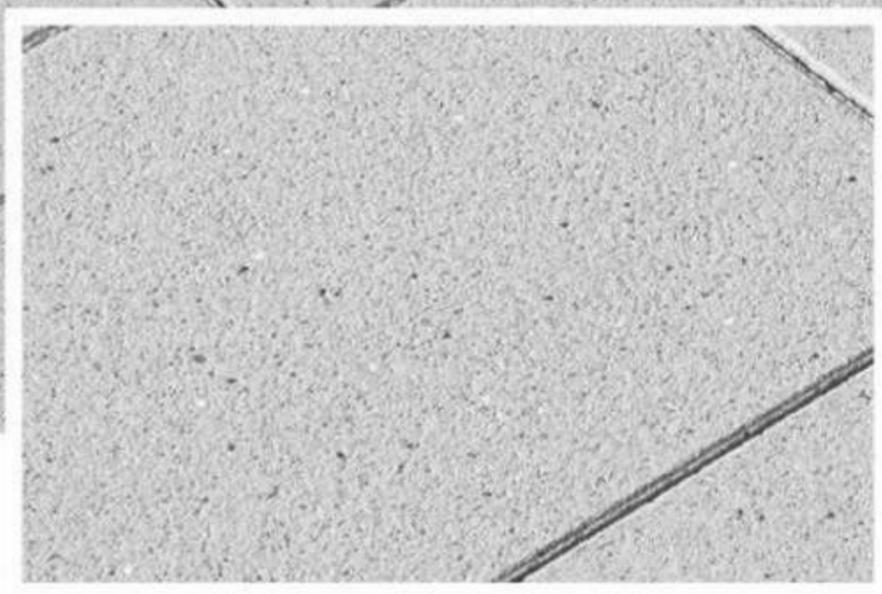
calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite



SATINO BLICK
GRESO BLANC

NOVATOR® SOLO

gr. 8



30x20



N

CUBES SIMPLES					Nombre de couches sur une palette	
Dimensions [cm]	100x100	100x50	50x20	60x30	30x20	8
Quantité par palette ^{fms}	8	8	9,6	8,64	9,6	
Poids de la palette [t]	1,408	1,408	1,69	1,52	1,69	

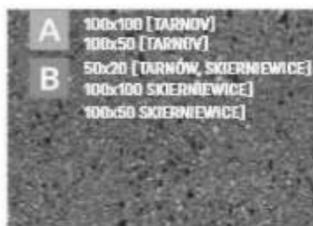
MICROTEC [100x100 ; 100x50 ; 50x20 cm]



blanc titane



gris titane clair



acier au titane

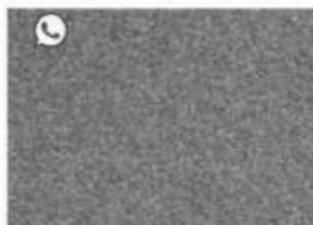
SATINO BLICK [60x30 ; 30x20 cm]



greso blanc



gris clair greso



gris foncé greso



greso en acier



PRIMATEC
GRIS CLAIR

NOVATOR® SOLO

gr. 8

CUBES SIMPLES								Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	120x80	80x80	80x40	90x90	90x60	60x30	30x20	
Quantité par palette [m ²]	7,68	5,12	7,68	6,48	8,64	8,64	9,6	8
Poids de la palette [t]	1,35	0,9	1,35	1,141	1,52	1,52	1,69	

RUSTICAL

granit blanc

granit gris clair

granit beige

granit d'acier

PRIMATEC®

blanc

gris clair

beige

acier

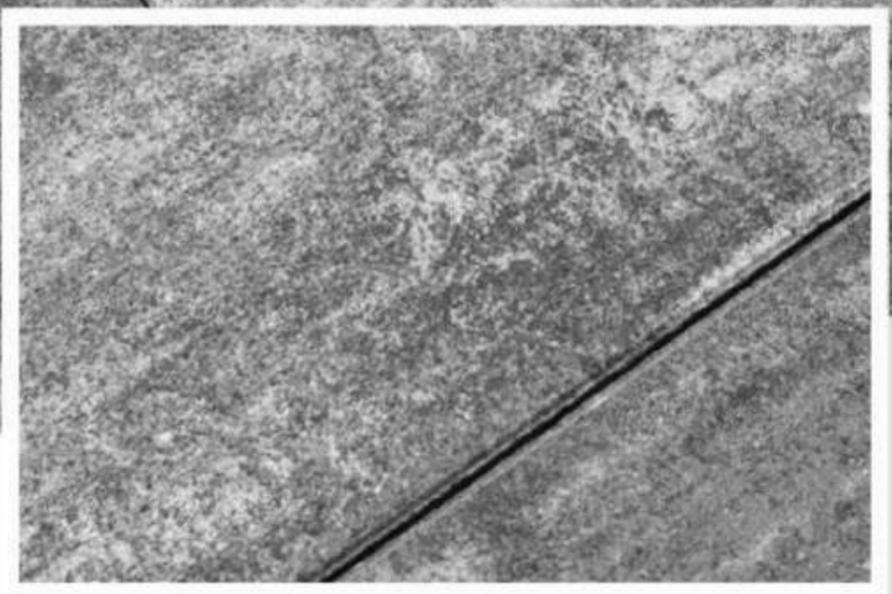
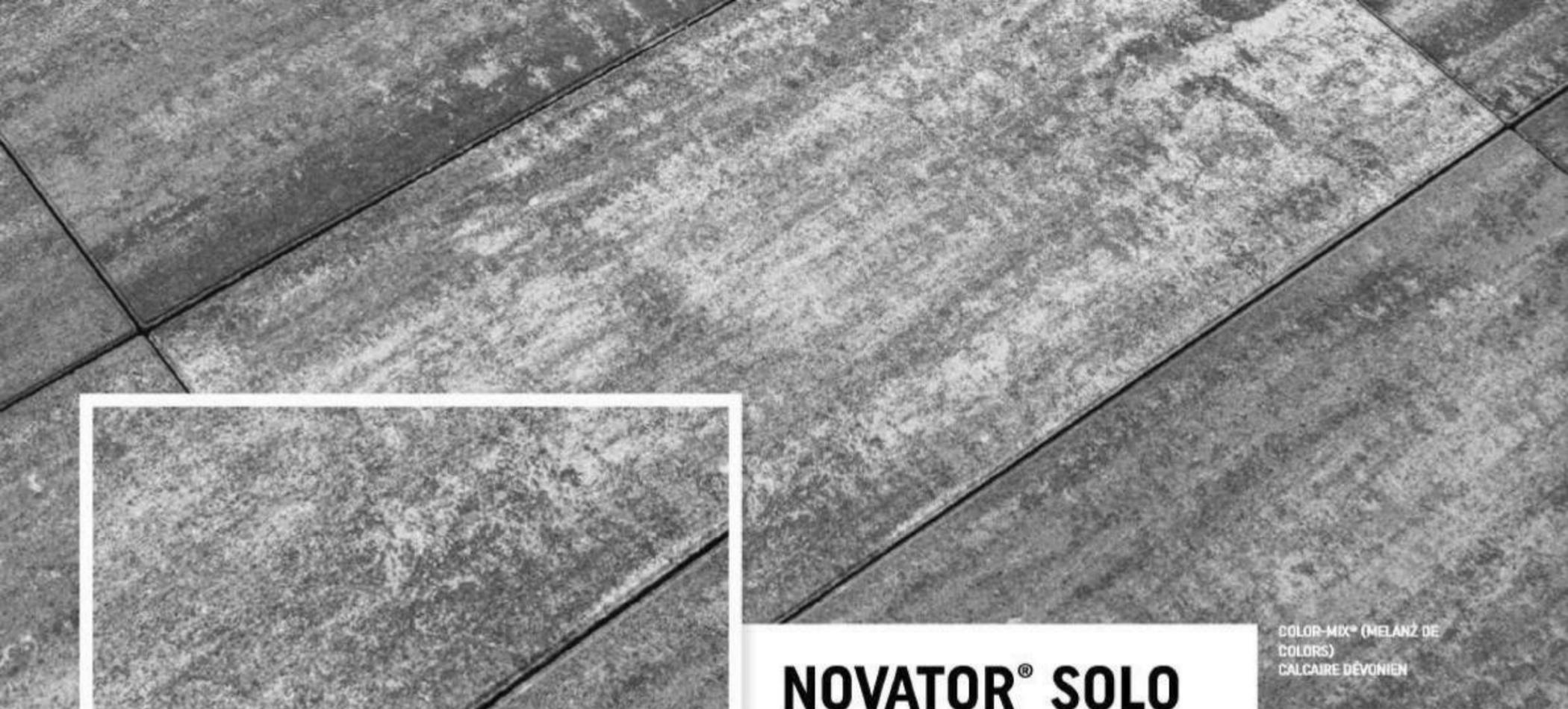
COLOUR-MAX [80x40 cm]

gris clair

gris foncé

carbone

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



COLOR-MIX* (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE DÉVONIEN

NOVATOR® SOLO

gr. 8



N

CUBES SIMPLES				Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	80x40	90x90	60x30	
Quantité par palette ^[m²]	7,68	6,48	8,64	8
Poids de la palette [t]	1,35	1,141	1,52	

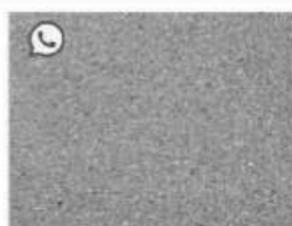
POLERYT® [90x90 ; 60x30 cm]



quartz léger



quartz gris clair

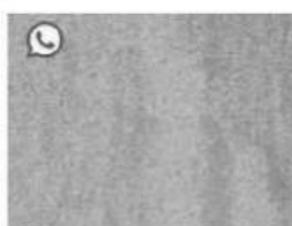


quartz gris



quartz en acier

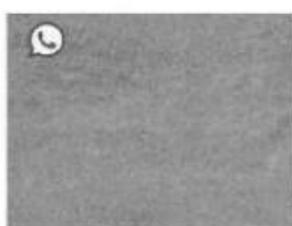
PRIMATEC® MELANŽ [80x40 cm]



porphyre gris clair



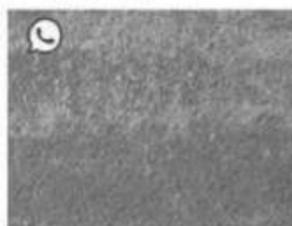
porphyre crème beige



ocre porphyrique



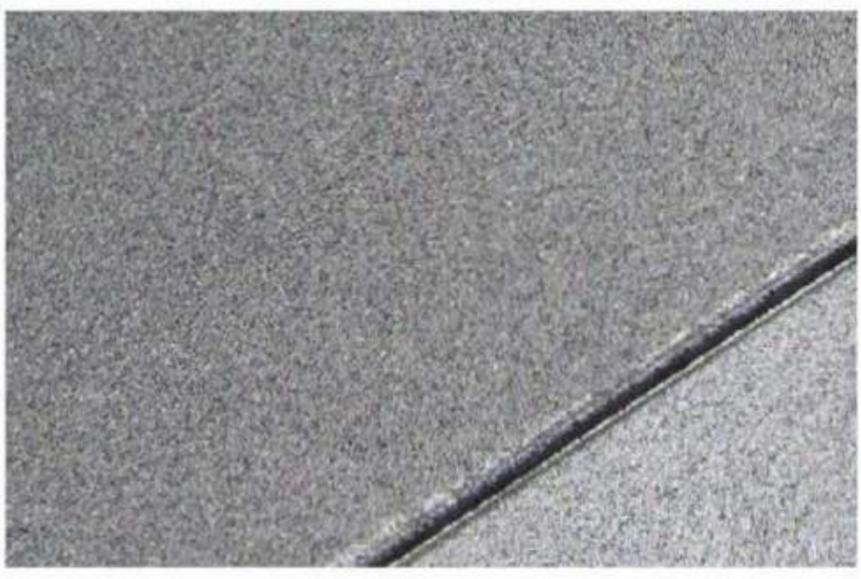
porphyre brun



acier gris porphyre



porphyre acier-graphite



METALIC COLOR
ACIER-ARGENT PERLÉ

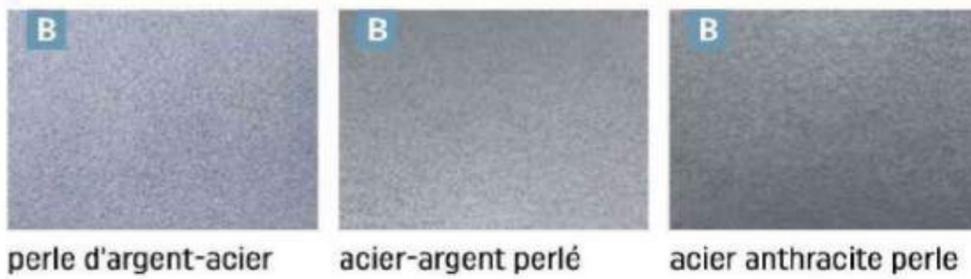
NOVATOR® SOLO

gr. 8



CUBES SIMPLES				Nombre de couches sur une palette	
Dimensions [cm]	120x80	80x80	80x40		40x20
Quantité par palette[m ²]	7,68	5,12	7,68	7,68	8
Poids de la palette [t]	1,35	0,9	1,35	1,352	

METALIC COLOR



perle d'argent-acier

acier-argent perlé

acier anthracite perle

COLOR-MIX® [80x40 cm]



calcaire coquillier

calcaire dévonien

COLOR-MIX® [80x40 cm]



calcaire coquillier

calcaire dévonien

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



NOVATOR® SOLO

COLOR-MIX* (MELANŽ DE COLOURS)
CALCAIRE DÉVONIEN

gr. 8



30x20



N

CUBES SIMPLES			Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	120x80	80x40	
Quantité par palette ^{1m²}	7,68	7,68	
Poids de la palette [t]	1,35	1,35	

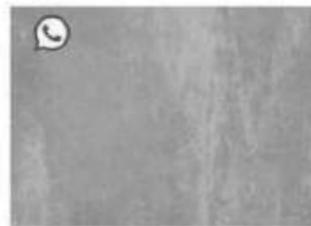
MELANŽ



calcite gris clair



calcite beige crème



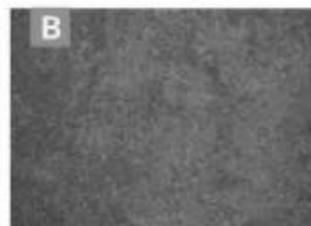
calcite ocre



calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE BLANC-GRIS

NOVATOR® AKORD

gr. 10



JEU DE DÉS						Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	68x18	53x18	53x12	38x12	30x12			
Pcs./couche	3	3	3	3	3	7,56	1,664	7

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire blanc-gris



calcaire dévonien

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



NATURYT®
MARBRE BEIGE

NOVATOR® FORTE

gr. 8



JEU DE DÉS					Quantité par palette ^{1m²}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	50x20	40x20	30x20	20x20			
Pcs./couche	5	4	3	5	9,6	1,69	8

NATURYT®



panneau beige
[N06]



marbre beige
[N08]

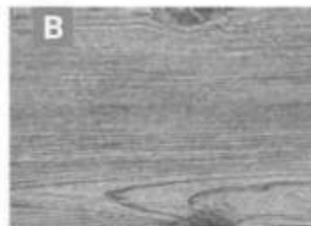
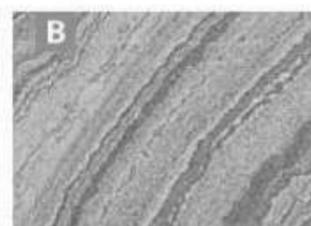


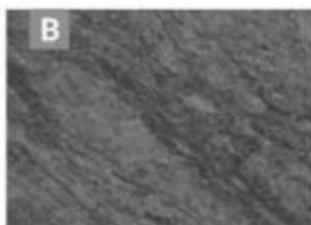
planche en acier gris
[N04]



quartzite gris
[N10]



grès d'acier
[N16]



marbre d'acier
[N15]

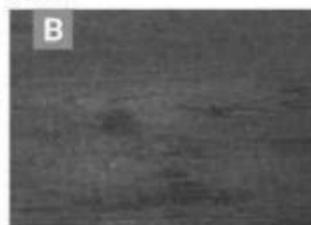
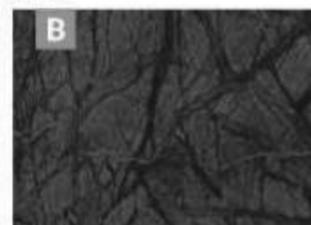


planche marron foncé
[N05]



marbre brun foncé
[N14]

POLERYT®



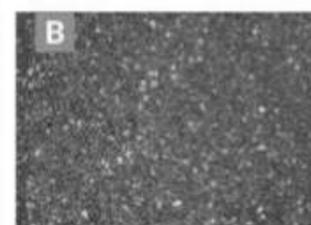
marbre clair



marbre gris clair



marbre gris

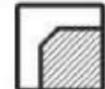


marbre d'acier



COLOR-MIX® (MELANZ DE COLORS)
CALCAIRE GRUMELEUX

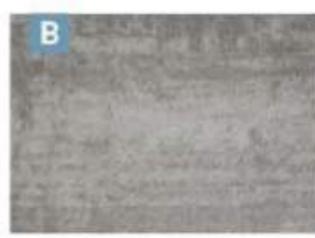
NOVATOR® FORTE

gr. 8  

JEU DE DÉS					Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	50x20	40x20	30x20	20x20			
Pcs./couche	5	4	3	5	9,6	1,69	8

COLOR-MIX® (MELANZ DE COLORS)

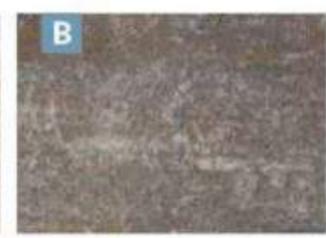




calcaire blanc-gris



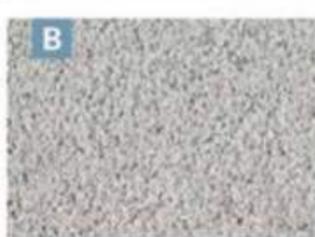
calcaire jurassique



calcaire grumeleux

RUSTICAL

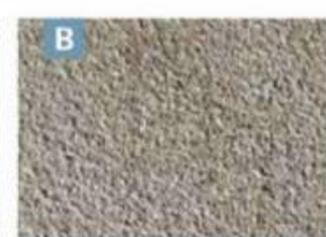




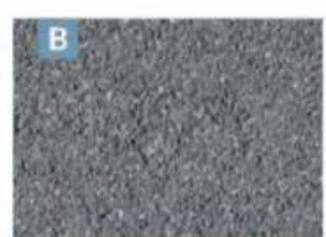
granit blanc



granit gris clair



granit beige



granit d'acier

PRIMATEC®

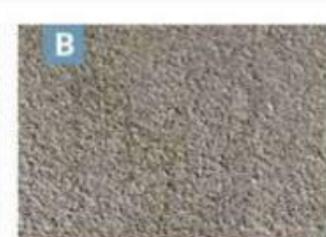




blanc



gris clair



beige



acier

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



MELANŽ
CALCITE GRIS CLAIR

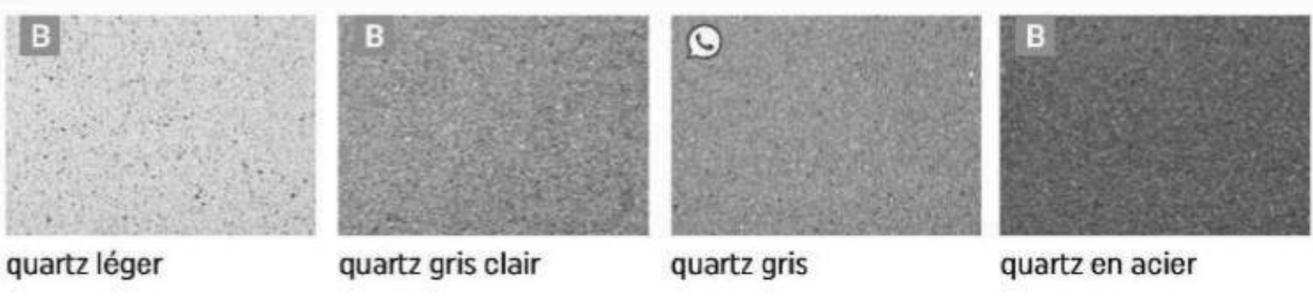
NOVATOR® PIANO

gr. 8



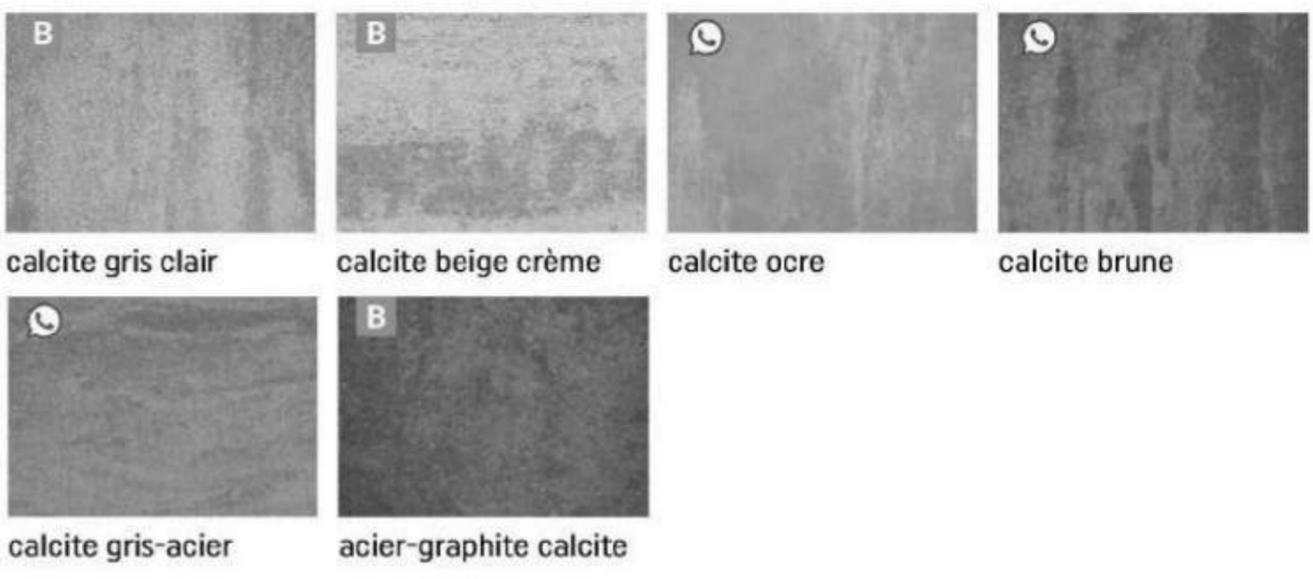
JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	60x30	45x30	30x30			
Pcs/couche	3	2	3	8,64	1,52	8

POLERYT®



quartz léger quartz gris clair quartz gris quartz en acier

MELANŽ



calcite gris clair calcite beige crème calcite ocre calcite brune
 calcite gris-acier acier-graphite calcite



NOVATOR® PIANO

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE COQUILLIER

gr. 8  

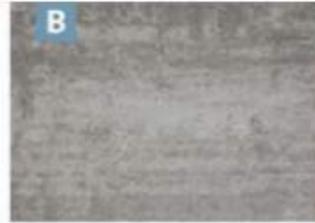
JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	60x30	45x30	30x30			
Pcs./couche	3	2	3	8,64	1,52	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)





B
calcaire coquillier



B
calcaire blanc-gris



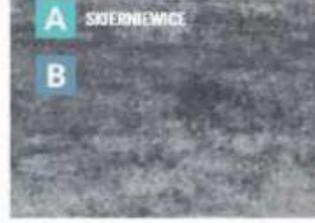
A SKJERNIEWICE
B TARNÓV, TORONTO, ZARMA VILLAGE
calcaire dévonien

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)





B
calcaire coquillier



A SKJERNIEWICE
B
calcaire dévonien

SATINO

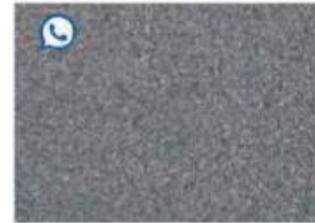




greso blanc



gris clair greso

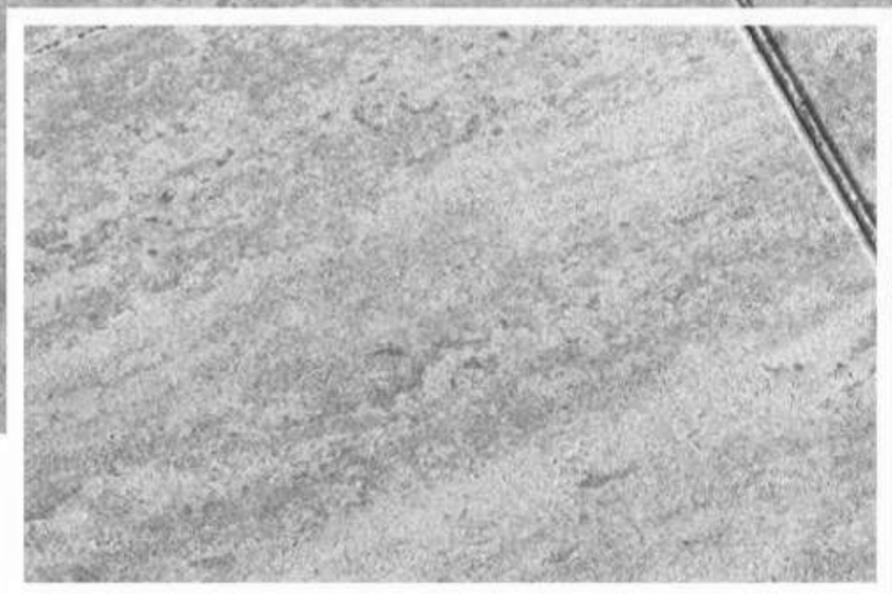
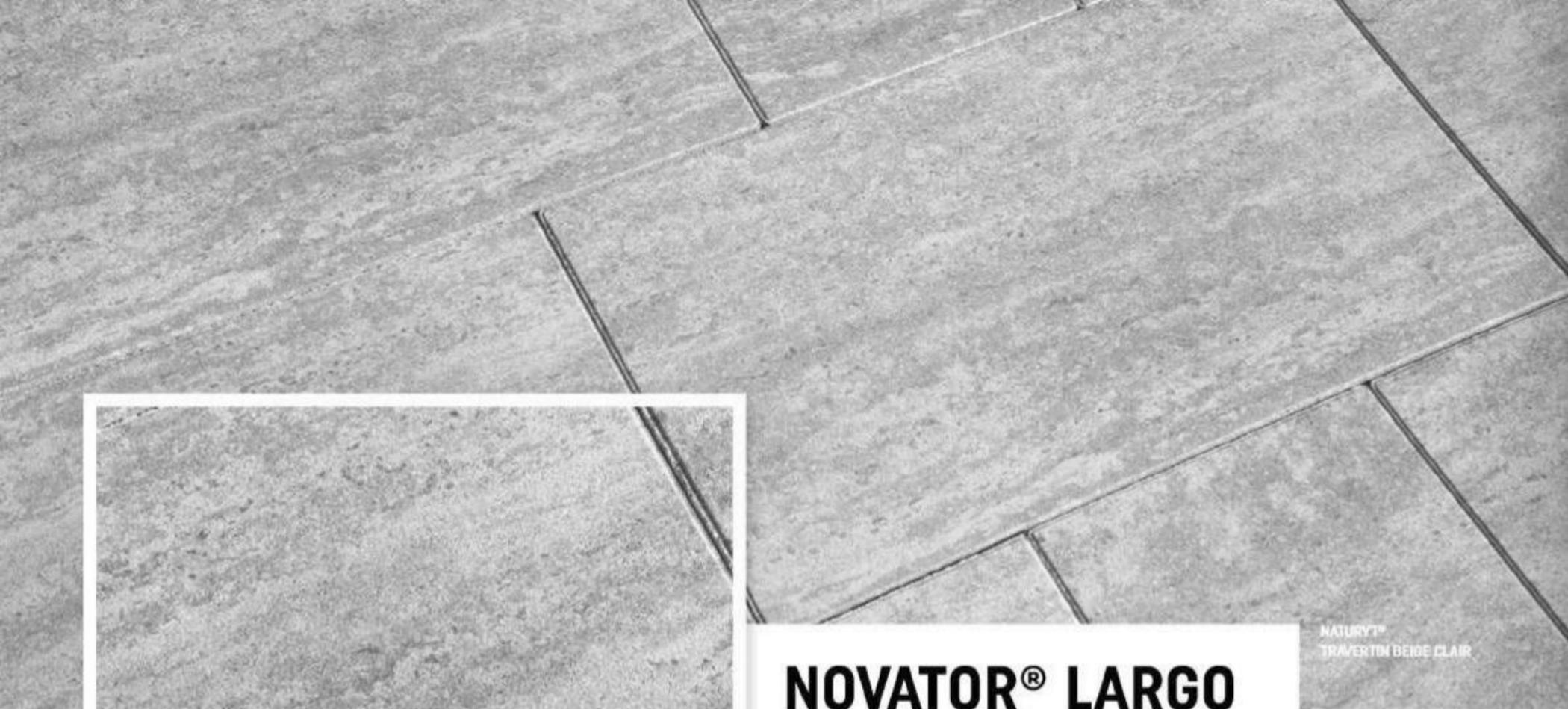


gris foncé greso



greso en acier

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



NATURYT®
TRAVERTIN BEIGE CLAIR

NOVATOR® LARGO

gr. 8

JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	70x40	50x40	30x40			
Pcs./couche	2	2	2	9,6	1,69	8

NATURYT®



marbre blanc [N20]	travertin beige clair [N18]	marbre gris clair [N07]	marbre gris-beige [N09]
granit gris-acier [N23]	marbre gris foncé [N12]	granit d'acier [N22]	acier quartzite [N13]

COLOR-MIX® (MELANŻ DE COLORS)



calcaire gris [A TARNÓW]	calcaire dévonien	calcaire jurassique



COLOR-MIX® (MELANZ DE COLORS)
MUSCOVITE CALCAIRE

NOVATOR® LARGO

gr. 8



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	70x40	50x40	30x40			
Pcs/couche	2	2	2	9,6	1,69	8

COLOR-MIX® (MELANZ DE COLORS)



calcaire gris



calcaire jurassique

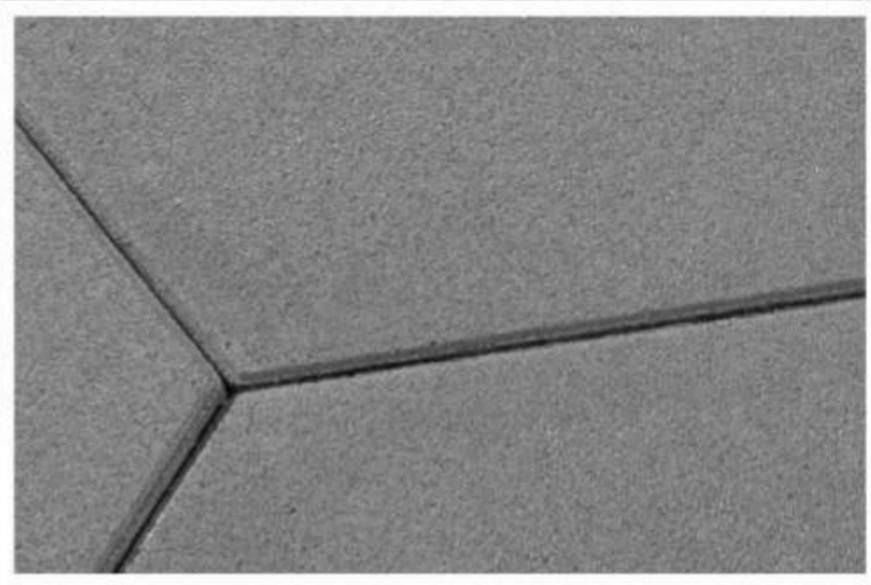


calcaire grumeleux



calcaire dévonien

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



COLOR
GRIS

NOVATOR® HEXAGONE

gr. 8



JEU DE DÉS			Quantité par palette ^{no}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	55x48	55x24			
Pcs./couche	4	1	7,2	1,267	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

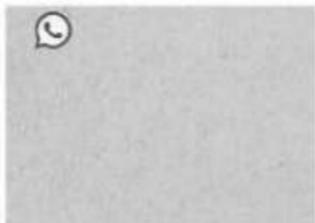


calcaire blanc-gris

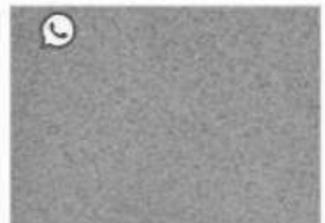


calcaire dévonien

COLOR



blanc



gris



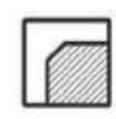
graphite



COLOR-MIX®
CALCAIRE DÉVONIEN

MÈTRE

gr. 8

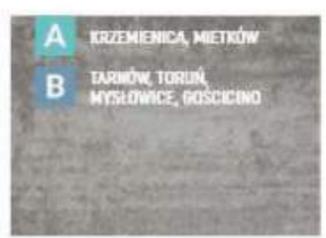


JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	44,4x17	33,3x17	22,2x17			
Pcs./couche	7	7	7	9,392	1,653	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



calcaire blanc-gris



calcaire dévonien

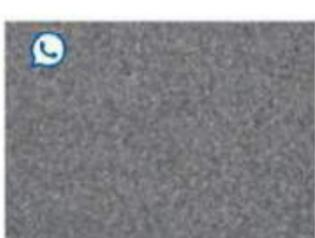
SATINO



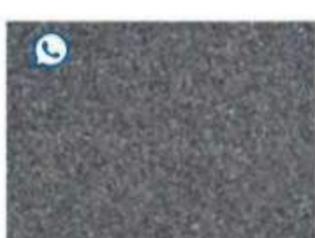
gres blanc



gris clair greso



gris foncé greso



gres en acier



RUSTICAL
GRANIT BLANC

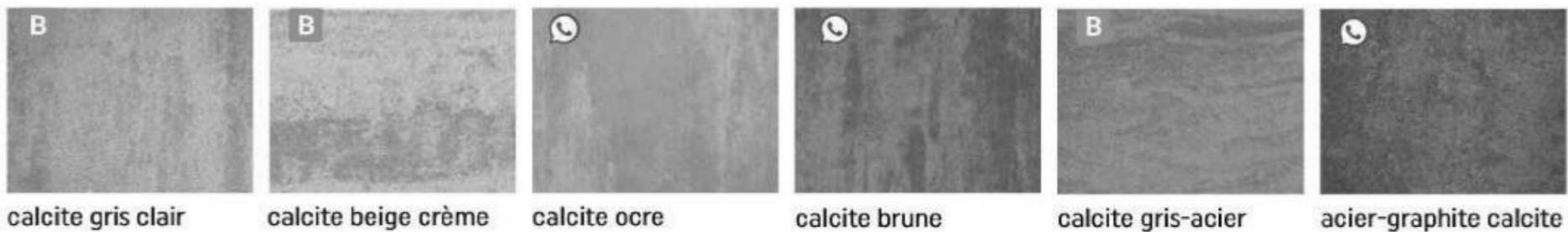
VISIO®

gr. 6



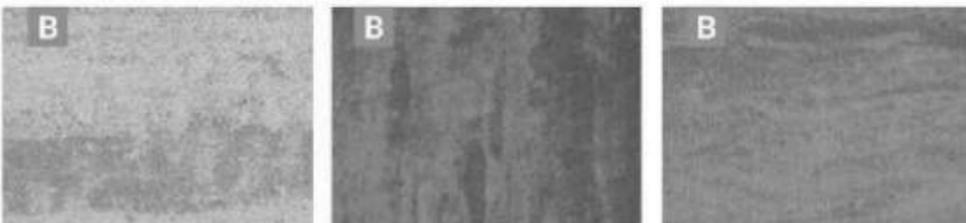
JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	30x30	15x30	15x15			
Pcs/couche	7	7	6	12,96	1,71	12

MELANŽ



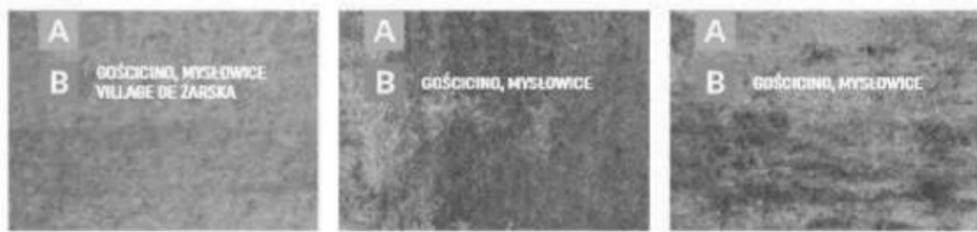
calcite gris clair calcite beige crème calcite ocre calcite brune calcite gris-acier acier-graphite calcite

MELANŽ



calcite beige crème calcite brune calcite gris-acier

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire gris calcaire coquillier calcaire dévonien



COLOR-MIX* (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE COQUILLIER

PRIMATEC MELANŽ



porphyre gris clair

porphyre crème beige

ocre porphyrique

porphyre brun

acier gris porphyre

porphyre acier-graphite

RUSTICAL



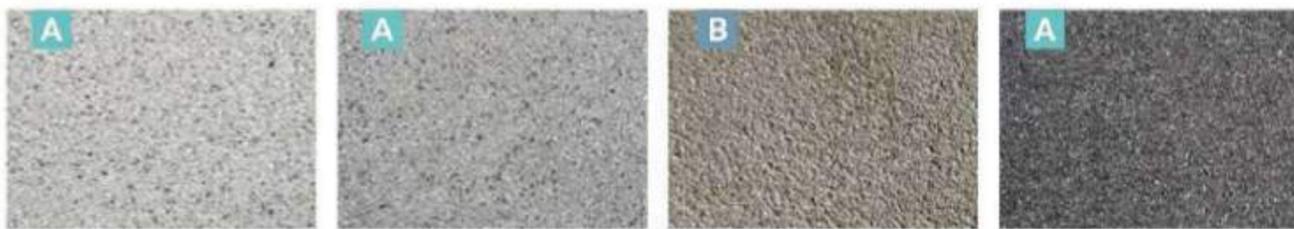
granit blanc

granit gris clair

granit beige

granit d'acier

PRIMATEC®



blanc

gris clair

beige

acier

METALIC COLOR



perle d'argent-acier

acier-argent perlé

acier anthracite perle



COLOR-MIX®
CALCAIRE GRIS

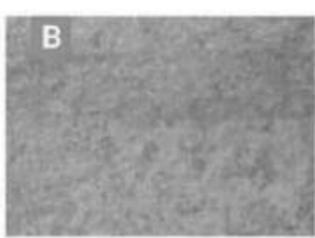
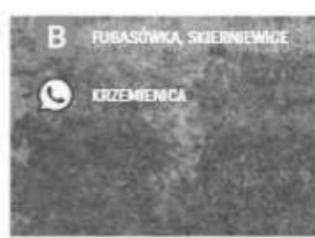
MODERO

gr. **6**

JEU DE DÉS						Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	35x19	30x19	30x15,5	25x15,5	20x15,5			
Pcs./couche	6	3	4	8	4	14,04	1,853	12

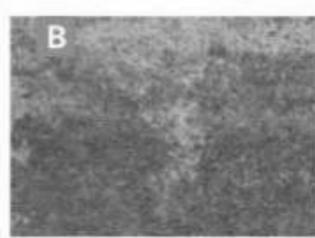
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



 <p>B</p>	 <p>B FUBASÓWKA, SKIERNIEWICE KRZEMIENICA</p>	 <p>A</p>
calcaire gris	calcaire coquillier	calcaire dévonien

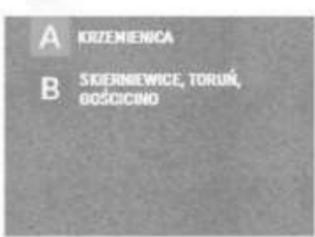
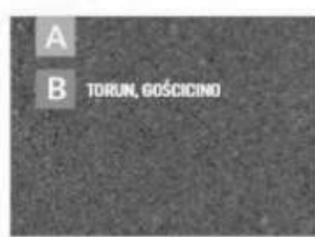
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

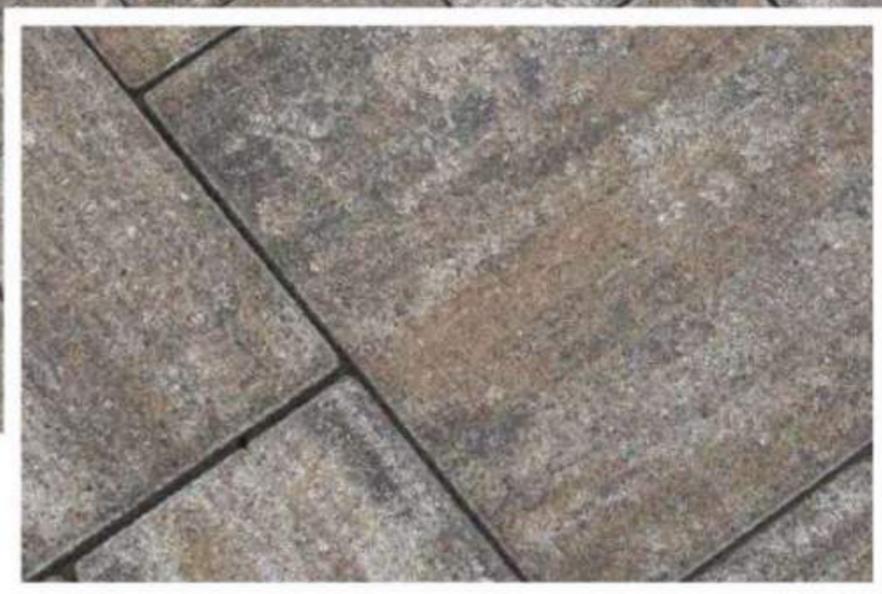


 <p>B</p>	 <p>B</p>
calcaire dévonien	calcaire coquillier

COLOR



 <p>A KRZEMIENICA B SKIERNIEWICE, TORUŃ, GOŚCICINO</p>	 <p>A B TORUŃ, GOŚCICINO</p>
gris	graphite



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE COQUILLIER

SYMFONIA

gr. **6**  

JEU DE DÉS					Quantité par palette ^{m²}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	30x20	20x20	20x10	10x10			
Pcs./couche	6	12	6	12	12,96	1,71	12

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



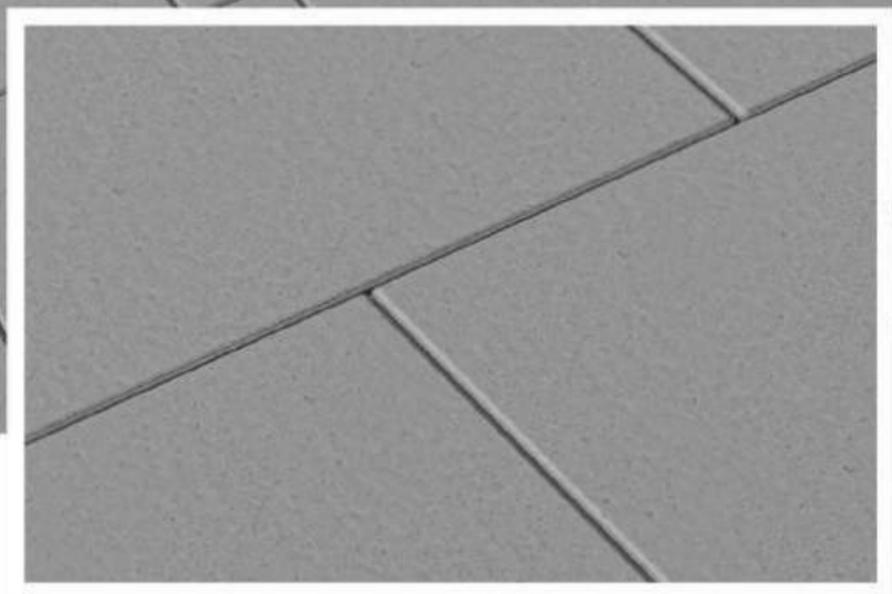
calcaire gris



calcaire dévonien



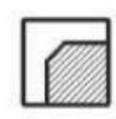
calcaire anthracite



VIVO

COLOR
GRIS

gr. 8



N

JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	20x10	20x20	20x30			
Pcs/couche	12	9	8	8,64	1,520	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire dévonien

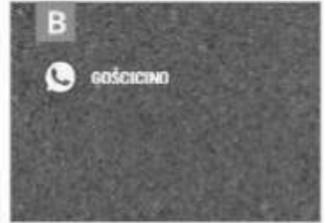


calcaire coquillier

COLOR

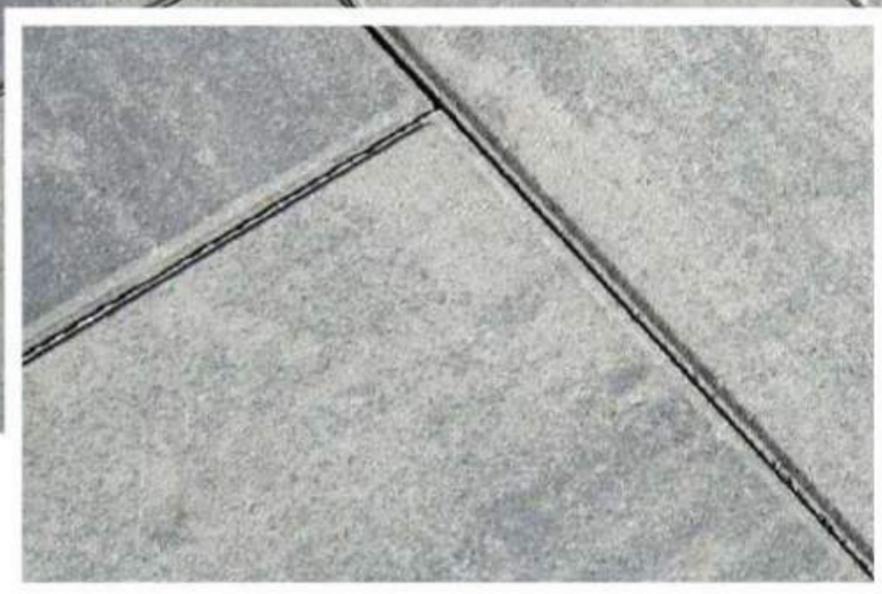


gris



graphite

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



MELANŽ
CALCITE GRIS CLAIR

FORUM

gr. **6,5**



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes (t)	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	40x60	40x40	40x20			
Pcs./couche	2	3	3	12	1,83	10

MELANŽ



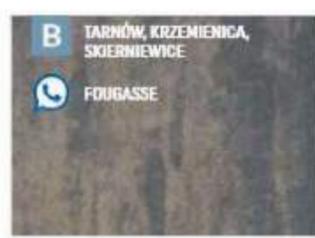
calcite gris clair



calcite beige crème



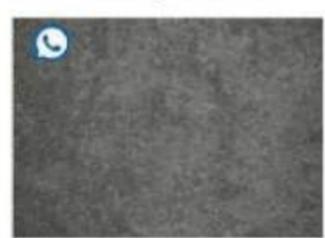
calcite ocre



calcite brune

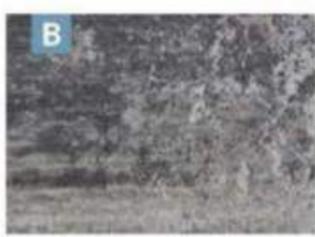


calcite gris-acier



acier-graphite calcite

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire dévonien



calcaire coquillier

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



TETRUM

MELANŽ
CALCITE GRIS CLAIR

gr. **6** **N**

JEU DE CUBES DE 6 cm					Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	10,4x13,9	13,9x13,9	17,4x13,9	20,9x13,9			
Pcs./couche	21	14	14	7	13,20	1,74	12

MELANŽ



calcite gris clair	calcite beige crème	calcite ocre	calcite brune
calcite gris-acier	acier-graphite calcite		

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire dévonien	calcaire coquillier

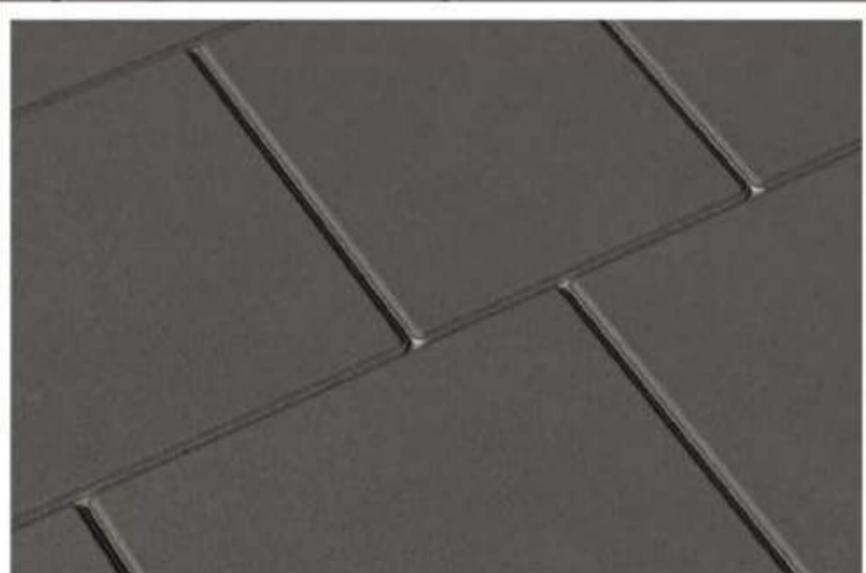
TETRUM

COLOR
GRAPHITE

gr. 8



N



JEU DE CUBES DE 8 cm					Quantité par palette ^(m²)	Poids palettes (t)	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	10,4x13,9	13,9x13,9	17,4x13,9	20,9x13,9			
Pcs./couche	21	14	14	7	8,8	1,549	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



calcaire dévonien

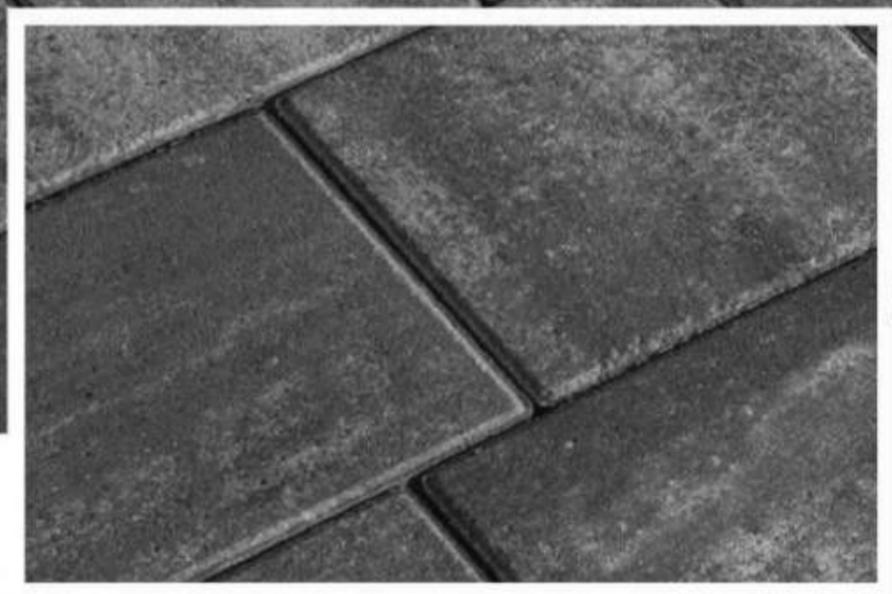
COLOR



gris



graphite



COLOR-MIX®
MUSCOVITE CALCAIRE

TETRA

gr. 6



JEU DE DÉS						Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	7x14	10,5x14	14x14	17,5x14	21x14			
Pcs./couche	12	12	12	12	8	12,5	1,65	12

MELANŽ

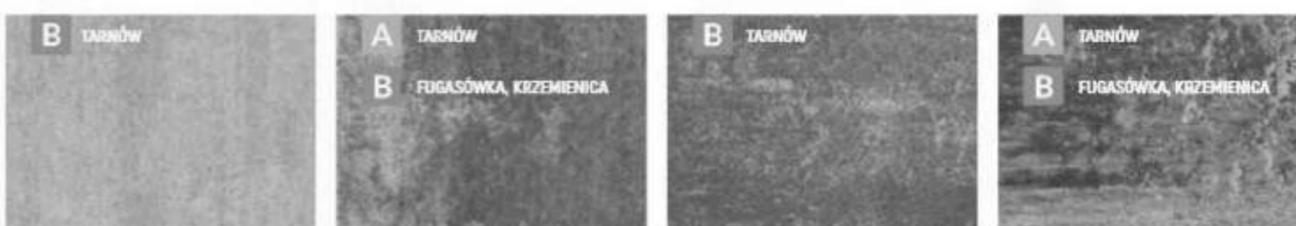


calcite beige crème

calcite brune

calcite gris-acier

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



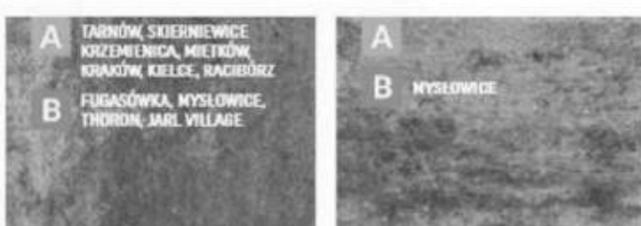
harmonie pastel

calcaire coquillier

calcaire grumeleux

calcaire dévonien

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier

calcaire dévonien



MULTIGRAN
NOIX DE COCO

TETRA

gr. **6**



JEU DE DÉS						Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	7x14	10,5x14	14x14	17,5x14	21x14			
Pcs./couche	12	12	12	12	8	12,5	1,65	12

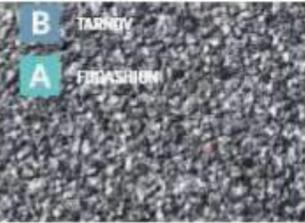
MULTIGRAN®



noix de coco



syénite

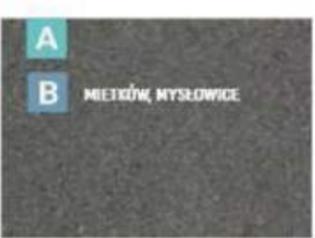


noir joué

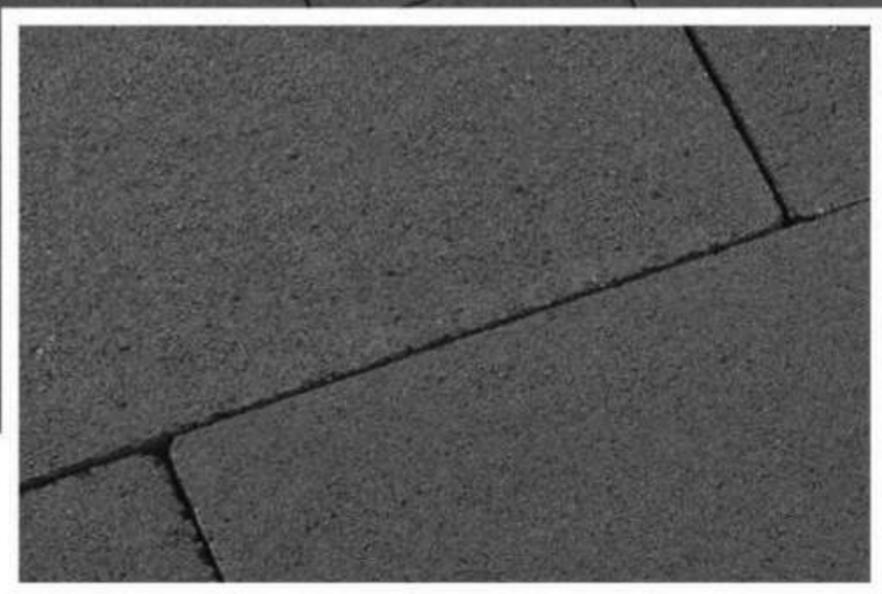
COLOR



gris



graphite



URBANIT®

COLOR GRAPHITE

gr. 6



gr. 8



CUBES INDIVIDUELS DE 6 CM d'épaisseur		Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	24x16	13,83	1,826	12
Pcs./couche	30			

CUBES SIMPLES DE 8 CM		Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	24x16	9,22	1,623	8
Pcs./couche	30			

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire dévonien

COLOR



gris



graphite



COLOR-MIX®
CALCAIRE COQUILLÉ

ROMALIT®

gr. **8**



JEU DE DÉS					Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	67,5x45	45x45	45x22,5	22,5x22,5			
Pcs./couche	1	2	2	2	8,08	1,422	8

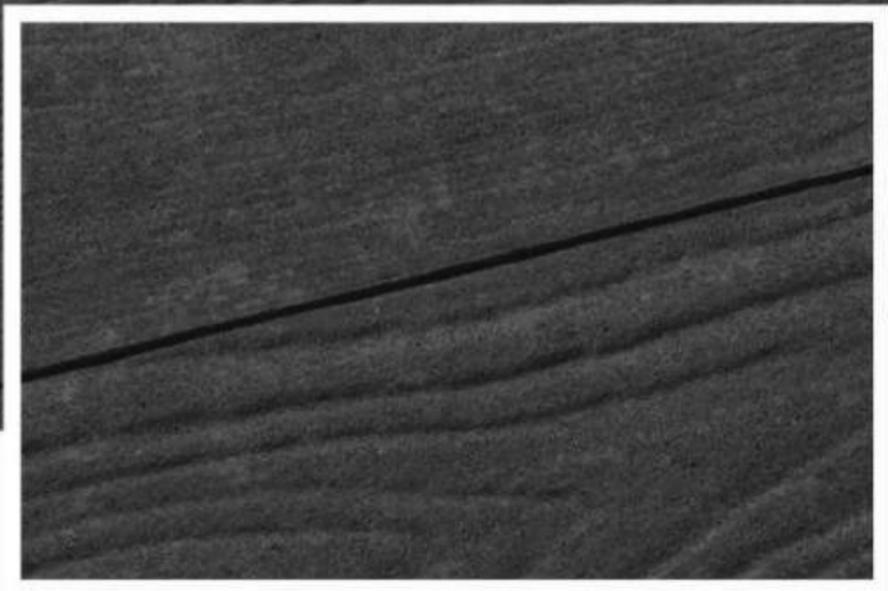
STRUCTURE DE LA FLAMME COLOR-MIX



calcaire coquillier



calcaire dévonien



COLOR-MIX®
ACIER CALCAIRE

PARKIET

gr. 8

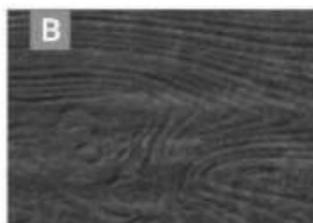


JEU DE DÉS							Quantité par palette ^{m2}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	23,7x11,7	35,7x11,7	47,7x11,7	35,7x23,7	47,7x23,7	59,7x23,7			
Pcs/couche	5	2	2	2	2	2	8,32	1,464	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



brun clair



acier calcaire



COLOR-MIX®
CALCAIRE GRIS

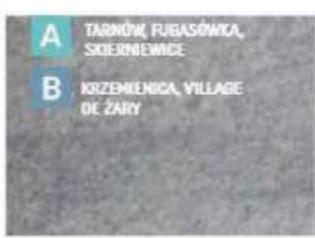
TERCET

gr. 8



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	44,4x17	33,3x17	22,2x17			
Pcs./couche	7	7	7	9,392	1,653	8

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire gris



harmonie pastel



calcaire dévonien

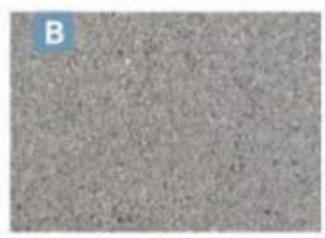


calcaire anthracite

SATINO BLICK



gres blanc



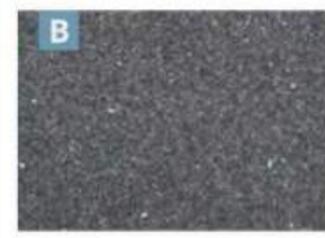
gris clair greso



gres gris

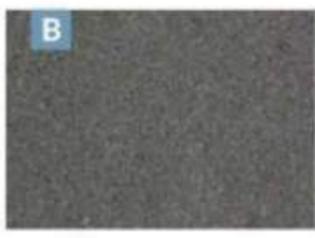


gris foncé greso



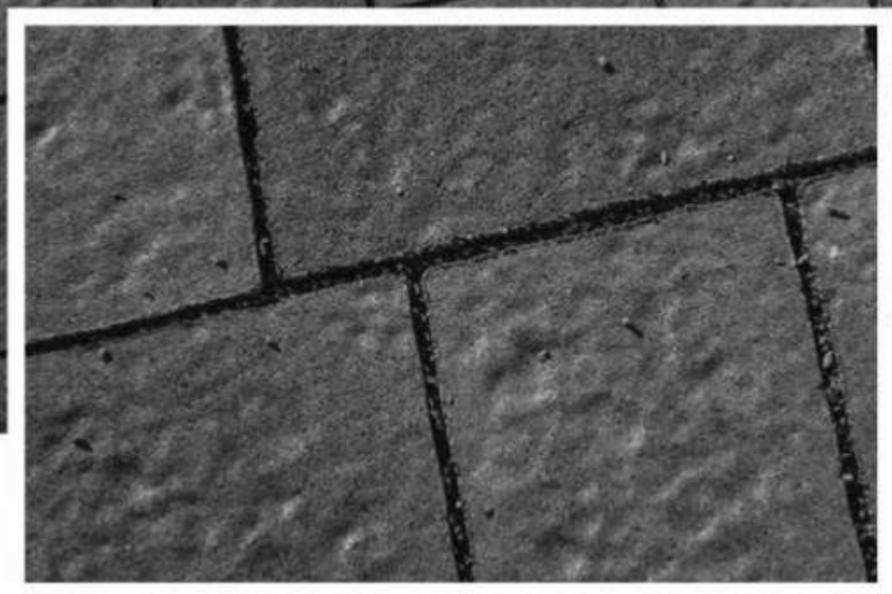
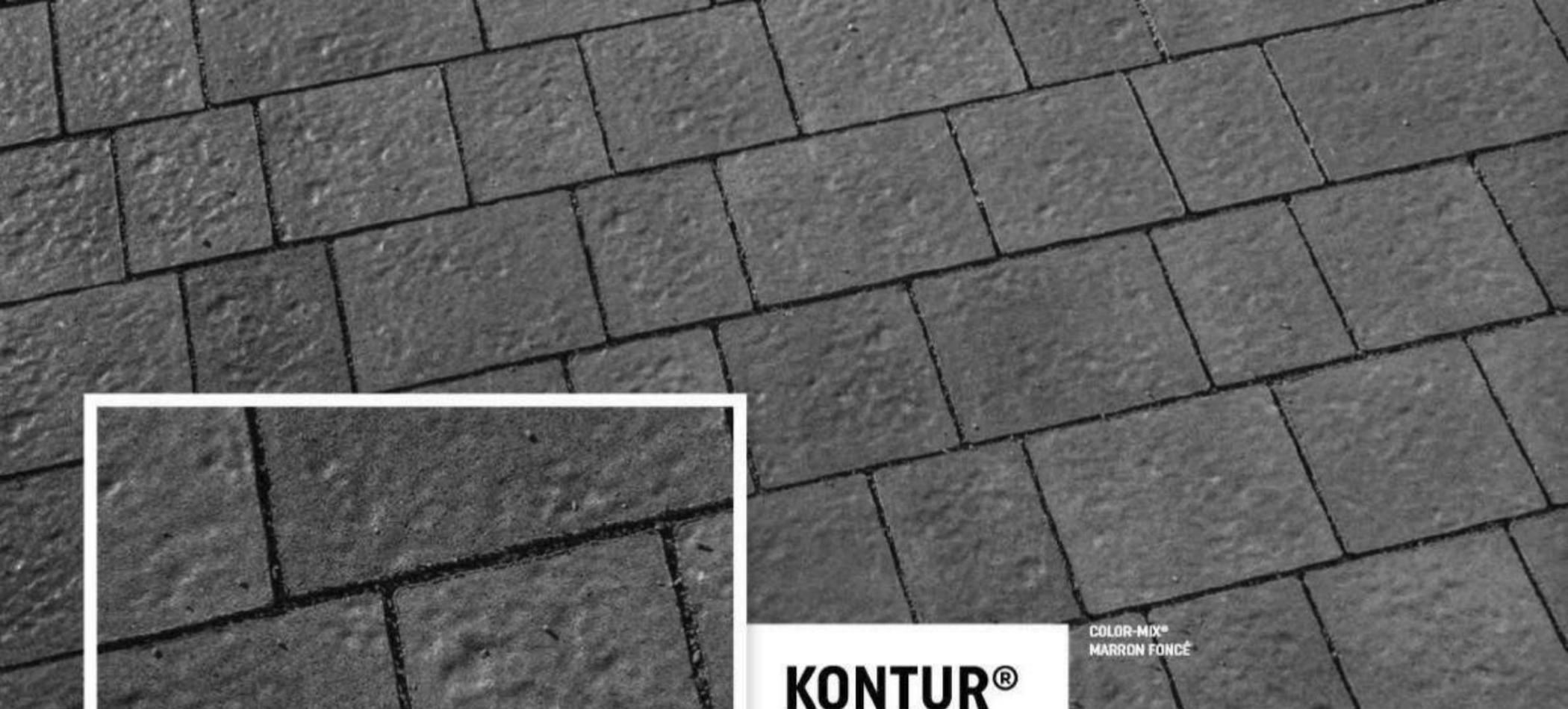
gres en acier

COLOR



graphite

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



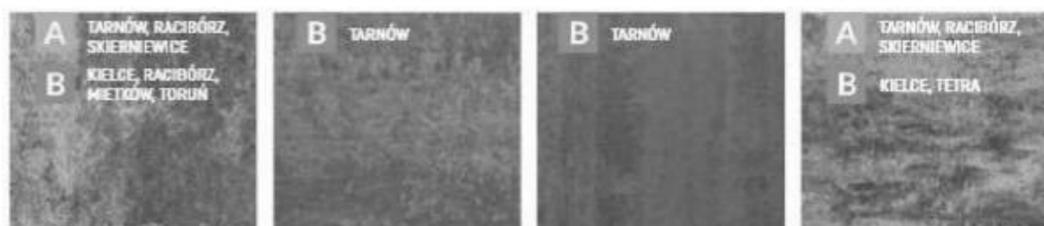
COLOR-MIX®
MARRON FONCÉ

KONTUR®



JEU DE CUBES DE 6 cm					Quantité par palette ^(m²)	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	10,4x13,9	13,9x13,9	17,4x13,9	20,9x13,9			
Pcs./couche	21	14	14	7	13,20	1,74	12

COLOUR-MIX® [6 cm d'épaisseur]



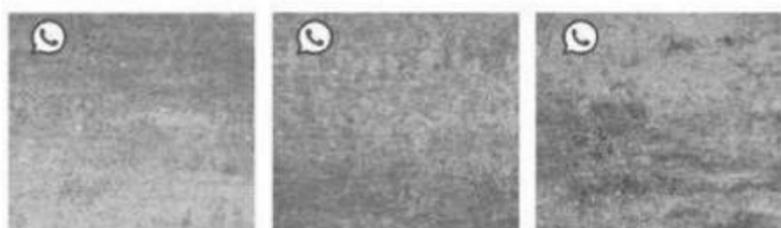
calcaire coquillier cappuccino marron calcaire dévonien

COLOR-MIX® [8 cm d'épaisseur]



calcaire coquillier calcaire dévonien

ANTIC® [6 cm d'épaisseur]



calcaire coquillier cappuccino calcaire dévonien



KONTUR®

MULTIGRAN®
NOIR JOUÉ

gr. 6 gr. 8

JEU DE CUBES DE 8 cm					Quantité par palette ^(m²)	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	10,4x13,9	13,9x13,9	17,4x13,9	20,9x13,9			
Pcs./couche	21	14	14	7	8,8	1,549	8

MULTIGRAN® [6 cm d'épaisseur]



 B: SKIERNIEWICE, TARNÓW	 B: SKIERNIEWICE, TARNÓW, KRZEMIENICA	 B: SKIERNIEWICE, TARNÓW
noix de coco	syénite	noir joué

MULTIGRAN® [8 cm d'épaisseur]



noix de coco	noir joué

COLOR [6 cm d'épaisseur]

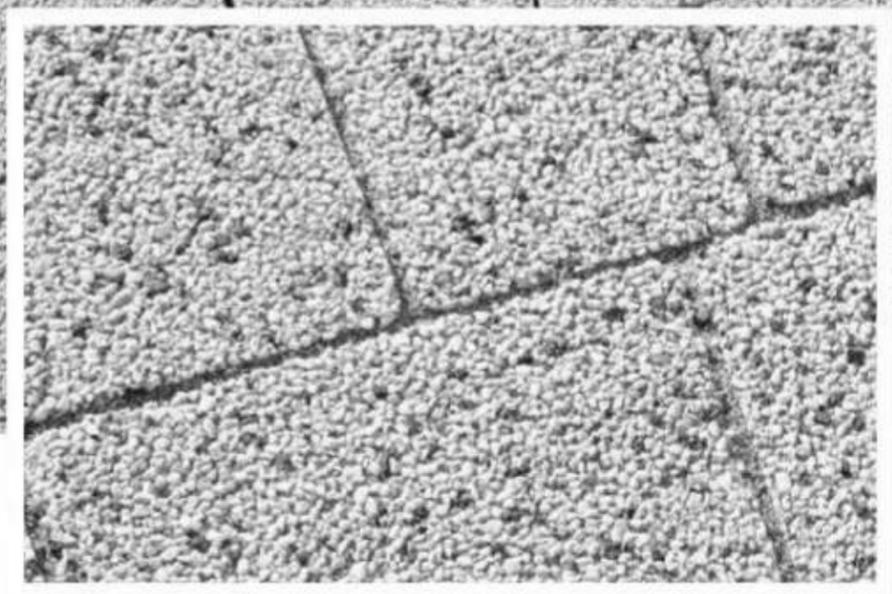


 B: KIELCE, SKIERNIEWICE, MIETKÓW, MYSŁOWICE	 B: KIELCE, MIETKÓW, MYSŁOWICE
gris	graphite

COLOR [8 cm d'épaisseur]

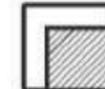


 B: SKIERNIEWICE	 B: SKIERNIEWICE
gris	graphite



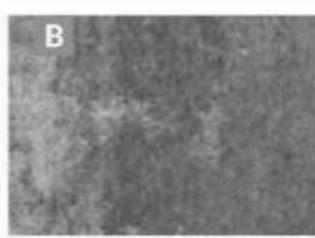
LOGO®

gr. **6**

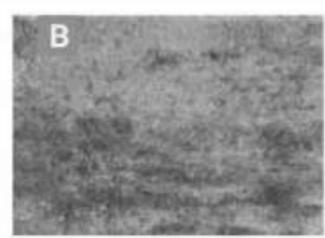


JEU DE PAVÉS - 6 cm d'épaisseur							Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	6,4/7,1x9,1	7,4/8,1x9,1	8,4/9,1x9,1	9,4/10,1x9,1	10,4/11,1x9,1	11,4/12,1x9,1	12	1,584	12
Pcs./couche	20	20	20	20	20	20			

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

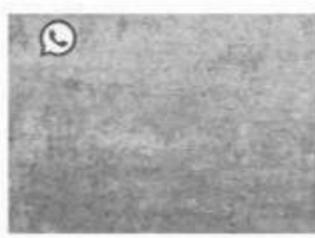


calcaire coquillier



calcaire dévonien

ANTIC® - SANS ENTRETOISE

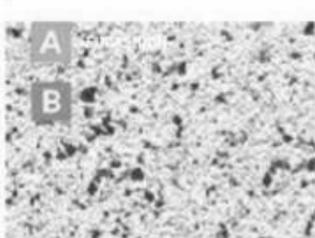


calcaire coquillier

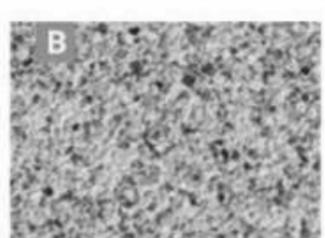


calcaire dévonien

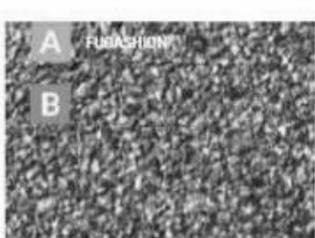
MULTIGRAN®



noix de coco



syénite



noir joué



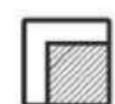
MULTIBRAN®
NOIR JOUÉ

LOGO®

gr. 6

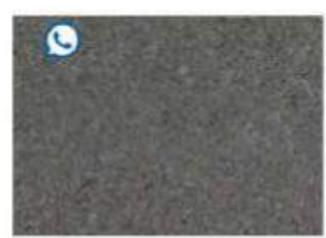


gr. 8



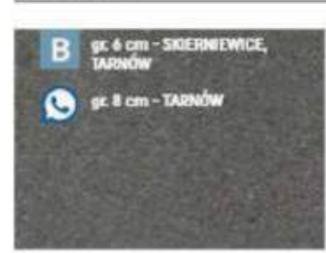
JEU DE CUBES - 8 cm d'épaisseur							Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	6,4/7,1x9,1	7,4/8,1x9,1	8,4/9,1x9,1	9,4/10,1x9,1	10,4/11,1x9,1	11,4/12,1x9,1	8	1,41	8
Pcs./couche	20	20	20	20	20	20			

ANTIC® - SANS ENTRETOISE

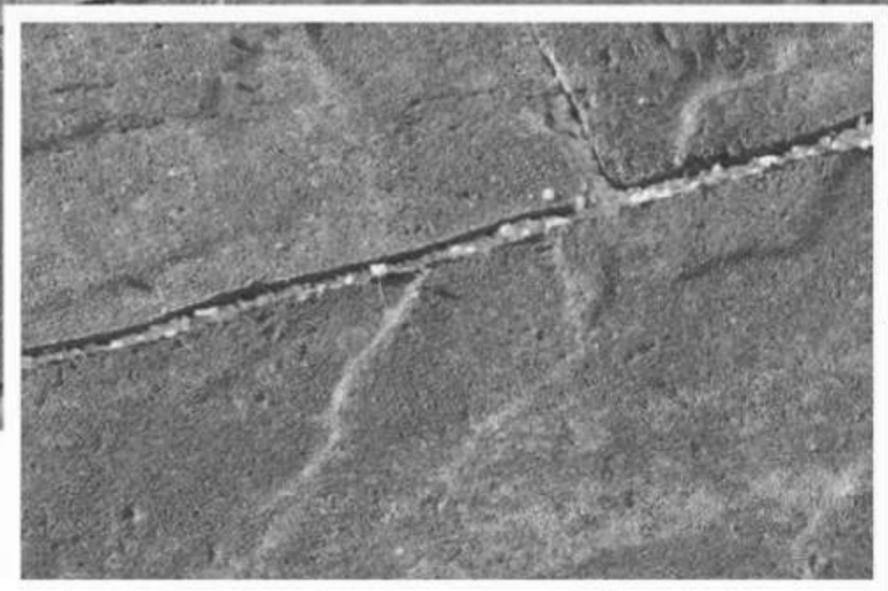


graphite

COLOR



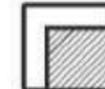
graphite



COLOR-MIX®
CAPPUCCINO

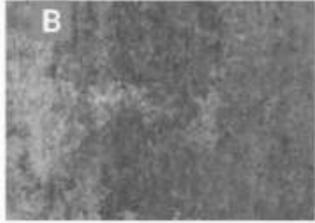
CONCERTO

gr. **6**

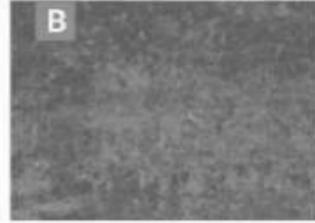


JEU DE DÉS								Quantité par palette ^(m²)	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	8,9x8,9	17,9x8,9	26,9x8,9	17,9x17,9	26,9x17,9	26,9x26,9	35,9x26,9	12,48	1,65	12
Pcs./couche	4	7	4	4	4	4	2			

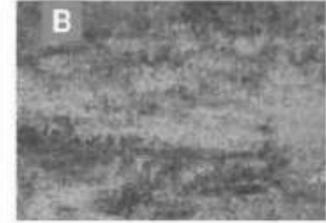
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



cappuccino



calcaire dévonien



GRANOFUGA

frakcja **0,25-2 [mm]**

GRANOFUGA est le nom des sables et agrégats brisés sélectionnés pour remplir les espaces entre les pavés, les pavés écologiques et tous les types de dalles de pavage et de terrasse. Le choix du granulat de jointoiement dépend du type de pavage, des charges transférées et de la conception.

La composition granulométrique appropriée des sables et des agrégats concassés de GRANOFUGA permet un compactage optimal des joints et élimine le lessivage. Nous proposons des sables et des agrégats pour joints en noir et en gris clair. Ils permettent de choisir et d'assortir la Color à n'importe quel pavé de la gamme Bruk-Bet®.



gris clair



noir

Nom	Fraction	Prix net [PLN]	Prix brut [PLN]	Prix net [PLN]	Prix brut [PLN]
		25 kg	minimum logistique 1 palette (48 sacs)	1 t	
Sable de jointoiement gris clair	A 0,25-2 [mm]	18,50	22,76	495,00	608,85
Coulis de sable noir	A 0,25-2 [mm]	18,50	22,76	495,00	608,85

LOCATION DE PINCES À VIDE



Pince manuelle à vide pour pose de dalles de pavage

Capacité

120 kg
ventouse 40x20

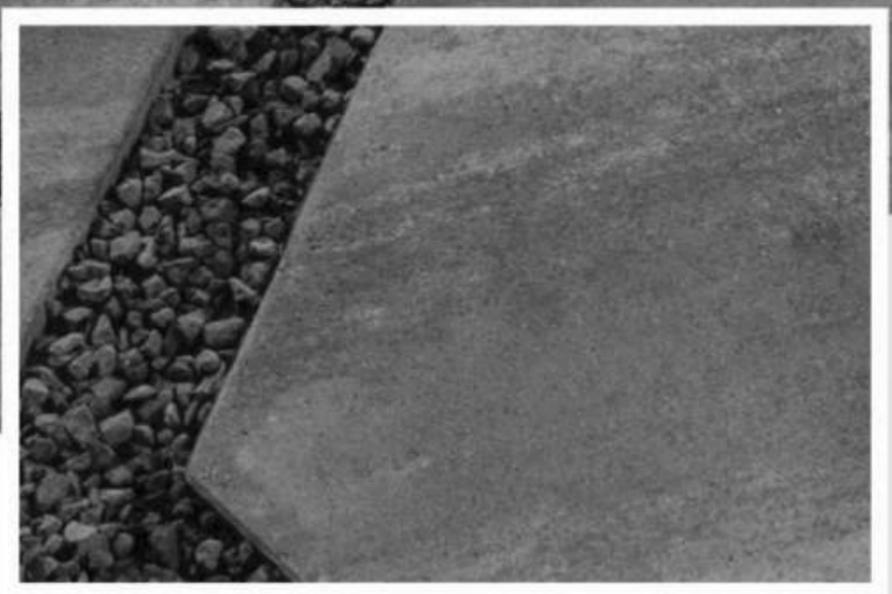
200 kg
sswaka 85x34



Préhenseur à vide pour les dalles de grand format

Capacité

320 kg



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE DÉVONIEN

NOVATOR® HEXAGONE ÉCO

gr. 8



JEU DE DÉS			Quantité par palette ^{1m2}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette	Surface biologiquement actif	Largeur joints [mm]
Dimensions [cm]	55x48	55x24					
Pcs./couche	4	1	7,2	1,080	8	17%	60

HYDROfuga®

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

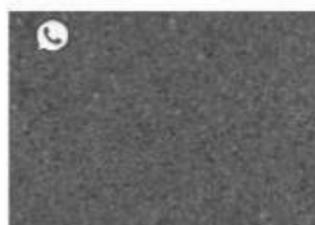


calcaire dévonien

COLOR



gris



graphite



NOVATOR® ÉCO DIAGONALE

gr. 8  

CUBES SIMPLES		Quantité par palette ^(m²)	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette	Surface biologiquement actif	Largeur joints [mm]
Dimensions [cm]	40x40	7,68	1,180	8	13,5%	41
Pcs./couche	6					

HYDROfuga®

COLOR

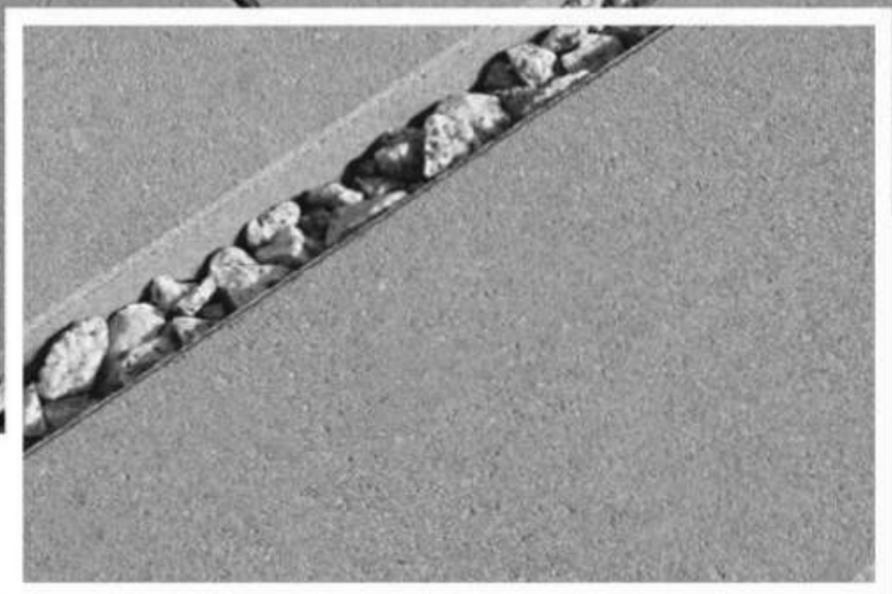


graphite

COLOR



gris



NOVATOR[®] LINUS ECO

gr. 8



CUBES SIMPLES		Quantité par palette ^{1/2}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette	Surface biologiquement actif	Largeur joints [mm]
Dimensions [cm]	40x20	7,68	1,2	8	15%	30
Pcs./couche	12					

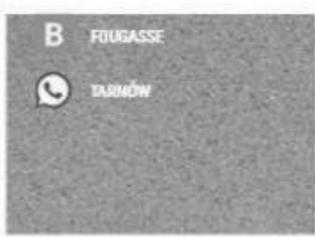
HYDROfuga[®]

COLOR



graphite

COLOR



gris



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE DÉVONIEN

PROMENADA® ECO

gr. **6,5**



JEU DE DÉS										Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	35,9x23,9	29,9x23,9	17,9x23,9	35,9x17,9	29,9x17,9	23,9x17,9	29,9x11,9	23,9x11,9	17,9x11,9	13,392	1,750	12
Pcs./couche	1	2	1	2	2	4	3	6	6			

Surface biologiquement actif	Largeur joints [mm]
8%	12

HYDROfuga®

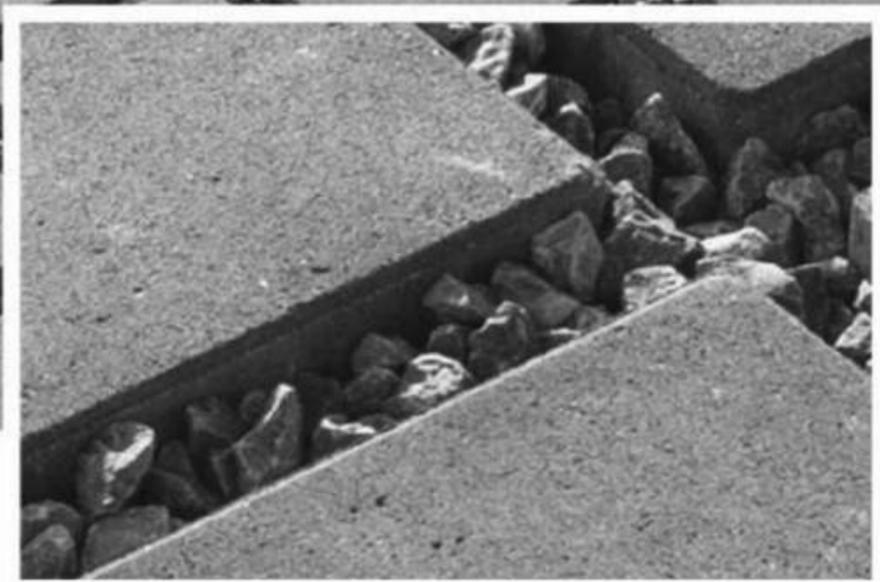
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



calcaire dévonien



COLOR
GRIS

UNI-ECO

gr. 8

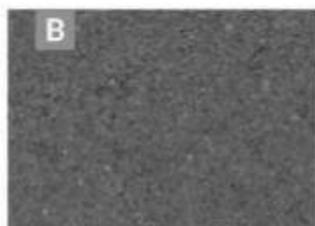


CUBES SIMPLES		Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette	Surface biologiquement actif	Largeur joints [mm]
Dimensions [cm]	18,5x18,5	9,60*	1,35	8	23x*	14/28
Pcs./couche	29 + 2 moitiés	8,22				

HYDROfuga®

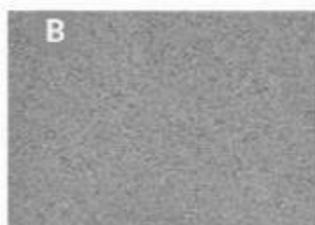
*avec les entretoises en face l'une de l'autre

COLOR



graphite

COLOR



gris



PANNEAUX AJOURÉS

Panneaux ajourés	gr. [cm]	Dimensions [cm]		Color				Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]	-
------------------	----------	-----------------	--	-------	--	--	--	----------------------------	-------------------------	---

PIERRE SJEENESE 	10		50x50		COLOR	gris		32	1,52	-

DUNAJEC® (EN ANGLAIS) 	10		50x50		COLOR	gris		32	1,25	-

ZÉNITH 	8		60x40		COLOR	gris		40	1,07	-

ZÉNITH 	10		60x40		COLOR	gris		40	1,32	-



COLOR-MIX®
CALCAIRE DÉVONIEN

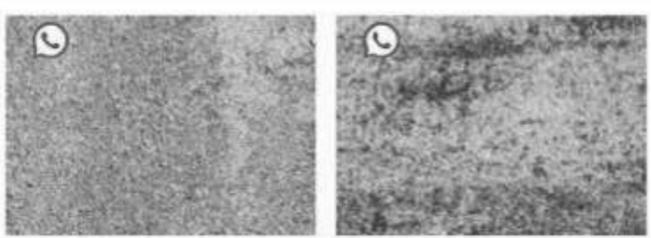
VISIO® ECO



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette	Perméabilité à l'eau ^[l/m²]
Dimensions [cm]	30x30	15x30	15x15				
Pcs./couche	7	7	6	12,96	1,60	12	700

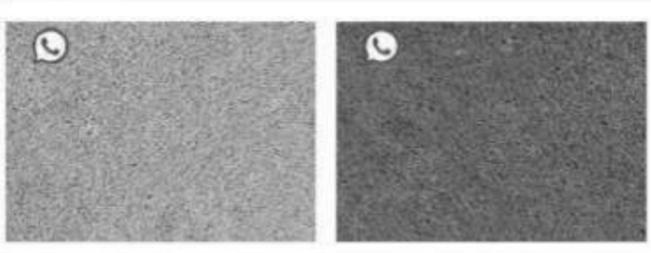
HYDROplus®

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier calcaire dévonien

COLOR



gris acier



COLOR
GRIS

NOVATOR® PIANO ECO

gr. 8



JEU DE DÉS				Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes (t)	Nombre de couches sur une palette	Perméabilité [l/m²]
Dimensions [cm]	60x30	45x30	30x30				
Pcs./couche	3	2	3	8,64	1,52	8	700

HYDROplus®

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



calcaire dévonien

COLOR



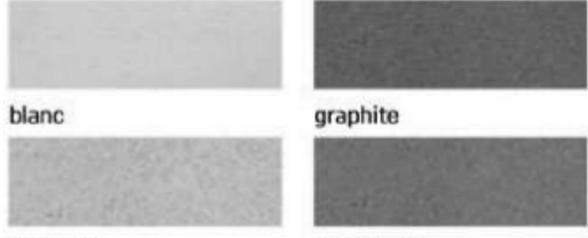
gris



acier

Les agents de déglacage chimiques ne doivent pas être utilisés sur les chaussées Hydroplus en hiver. Les mesures recommandées pour l'entretien de la surface sont le sable ou la grenaille fine.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PAVAGE

RENOVATEUR LAMINO		Imperméabilisation par stratification pour les surfaces en Perlon.	i.M.		
			1l		
			5l		
RENOVATEUR LAMINO		Imperméabilisation par stratification pour les surfaces en Perlon.	i.M.		
			1l		
			5l		
A RENOVATEUR RENOX		Imprégnation à base d'eau pour les pavés.	i.M.		
			1l		
			5l		
A RÉNOVATEUR NATUREL		Imperméabilisation des planches de terrasse et de jardin Wet Cast et pierres murales.	i.M.		
			1l		
			5l		
A RENOVATEUR OPAL		Préparation à l'entretien des pavés et des dalles de terrasse.	i.M.		
			5l		
A RENOVATEUR PUR		Préparation pour l'élimination des efflorescences de chaux.	i.M.		
			1l		
			5l		
A RENOVATEUR FLOREX		Préparation à l'élimination des moisissures, des algues et des lichens.	i.M.		
			5l		
A RÉNOVATEUR COLOR-MAX		L'imprégnation Renovator Color-Max est conçue pour la rénovation et l'amélioration de la Color des pavés, des dalles de terrasse, des clôtures et des accessoires de jardin.	i.M.		
			 blanc graphite gris clair gris foncé	1l	
				5l	

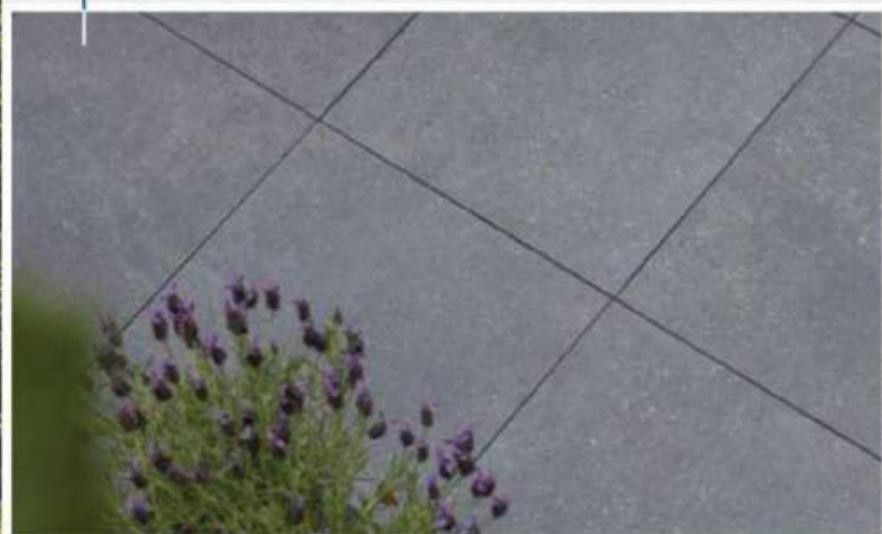
ARCHITECT® PLANCHES DE TERRASSE

Les panneaux d'architecte soulignent l'importance de la Color et de la forme pure et transparente. D'une part, ils soulignent la primauté du volume et la conception originale du bâtiment, d'autre part, ils sont eux-mêmes un élément décoratif, d'une beauté délicate. Grâce à leur surface compacte et à la prééminence de grains très fins d'agrégats précieux, ils permettent d'obtenir l'effet de noblesse recherché par les architectes.



DOSSIERS **B-B GEOCERAMICA**

BB GEOCERAMICA - sont des dalles en grès de 1 cm liées en permanence à la sous-structure en béton, ce qui permet de les poser facilement et rapidement selon les méthodes traditionnelles, contrairement aux dalles en céramique de 2 cm. Il n'est pas nécessaire de procéder à une installation difficile et compliquée, y compris l'utilisation d'un mortier de drainage humide et d'un adhésif de greffe. Ces étapes sont déjà réalisées au stade de la production des panneaux. Grâce à l'esthétique et à la résistance mécanique élevées du grès cérame, ces carreaux conviennent à des projets très exigeants et prestigieux.



PLANCHES DE TERRASSE ET PLANCHES DE JARDIN

106	Architecte
107	Maestro
108	Realit
109	Romantica® (en anglais)
110	Profit
111	BB Geoceramica®
115	Keramo - assiettes en céramique
119	Supports pour dalles de terrasse
120	Novateur
125	Romalit® - La santé de l'homme
126	Quartzite
127	Travertin
128	Planta
129	Finezja®
130	Planche de jardin
131	Parquet de jardin
132	Altus Garden Wood
133	Pierre sculptée
134	Quatuor de travertins
134	Kavero®
134	Gorges des montagnes Rocheuses
135	Coulis de résine Prestige

POLERYT
BLANCS DÉLICATS

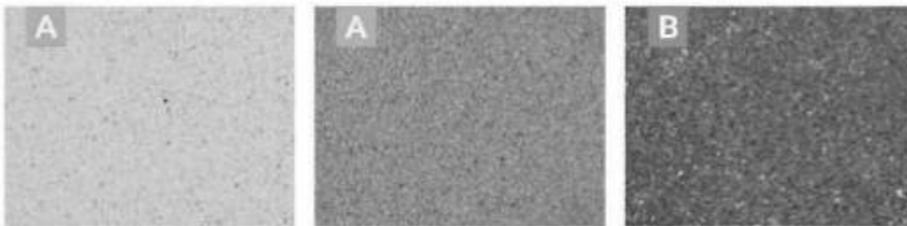
ARCHITECT®



PANNEAUX SIMPLES			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	29	29	1
Quantité par palette [m ²]	9,28	10,44	
Poids de la palette [t]	0,835	0,940	

PAQUET - 8 pièces (la plus petite unité de vente)			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	8	8	8
Quantité par palette [m ²]	2,56	2,88	
Poids de la palette [t]	0,23	0,259	

POLERYT®



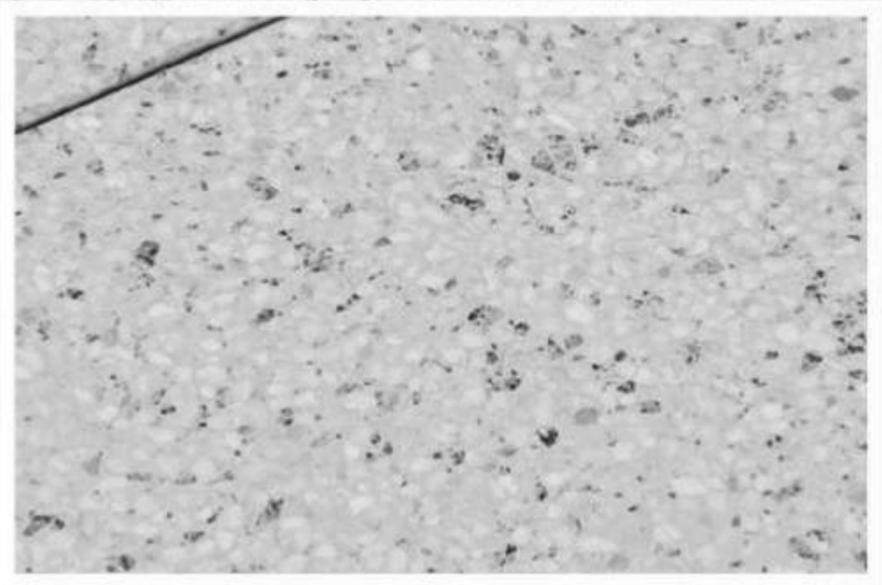
blancs délicats
[Y40]

gris clair délicat
[Y43]

acier délicat
[Y47]

Le produit est vendu sur une palette non retournable. Prix de la palette : 1 PLN net.

*La taille nominale des panneaux est inférieure de 3 mm



POLERYT
SELECTO BLANC-GRIS GRANIT

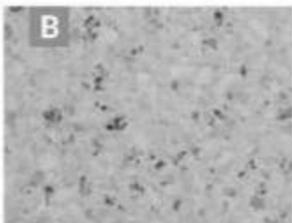
MAESTRO

gr. **3,8**     **N**

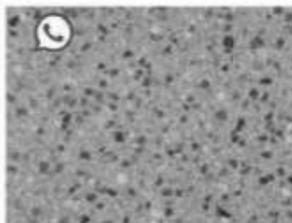
PANNEAUX SIMPLES			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	29	29	1
Quantité par palette ^[m²]	9,28	10,44	
Poids de la palette [t]	0,835	0,940	

PAQUET - 8 pièces (la plus petite unité de vente)				Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60		
Quantité par palette [pcs]	8	8	8	
Quantité par palette ^[m²]	2,56	2,88		
Poids de la palette [t]	0,23	0,259		

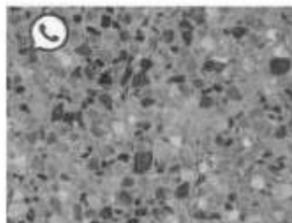
POLERYT®



selecto blanc-gris-granite
[Y15]



selecto gris clair
[Y06]

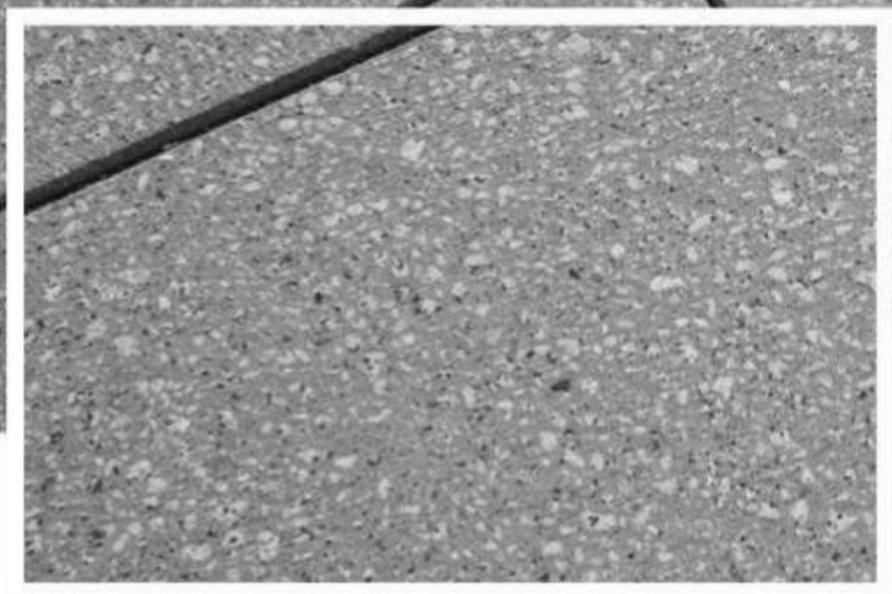


selecto gris-acier
[Y13]

Le produit est vendu sur une palette non retournable.

*La taille nominale des panneaux est inférieure de 3 mm

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



POLERYT
GRANIT GRIS CLAIR

REALIT®

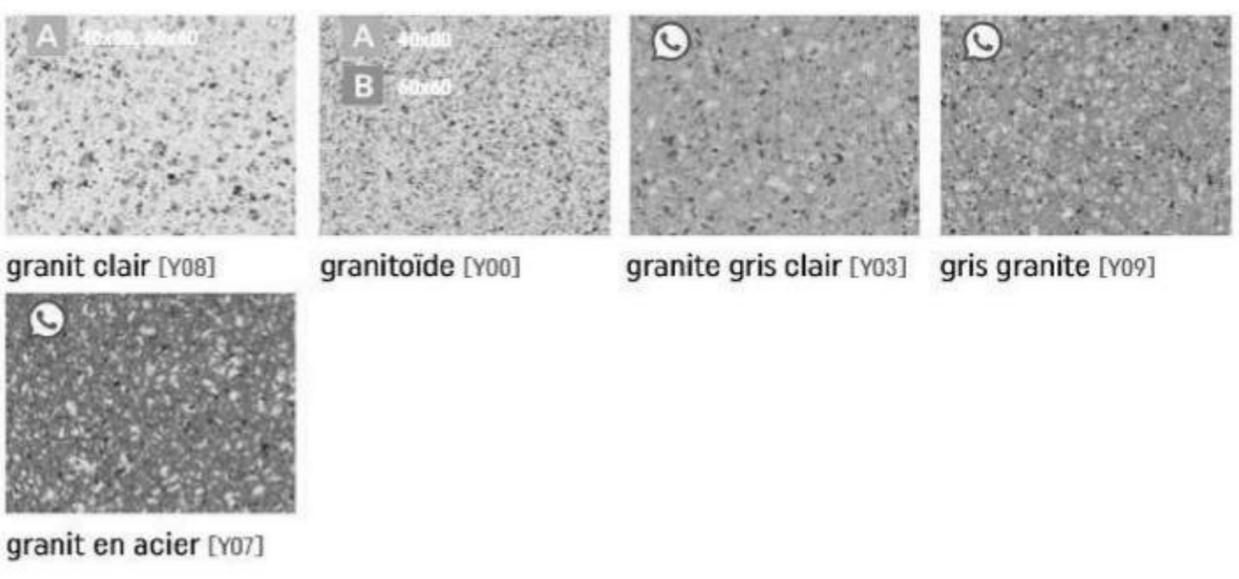
gr. **3,8**



PANNEAUX SIMPLES			Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	29	29	1
Quantité par palette [m ²]	9,28	10,44	
Poids de la palette [t]	0,835	0,940	

PAQUET - 8 pièces (la plus petite unité de vente)			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	8	8	8
Quantité par palette [m ²]	2,56	2,88	
Poids de la palette [t]	0,23	0,259	

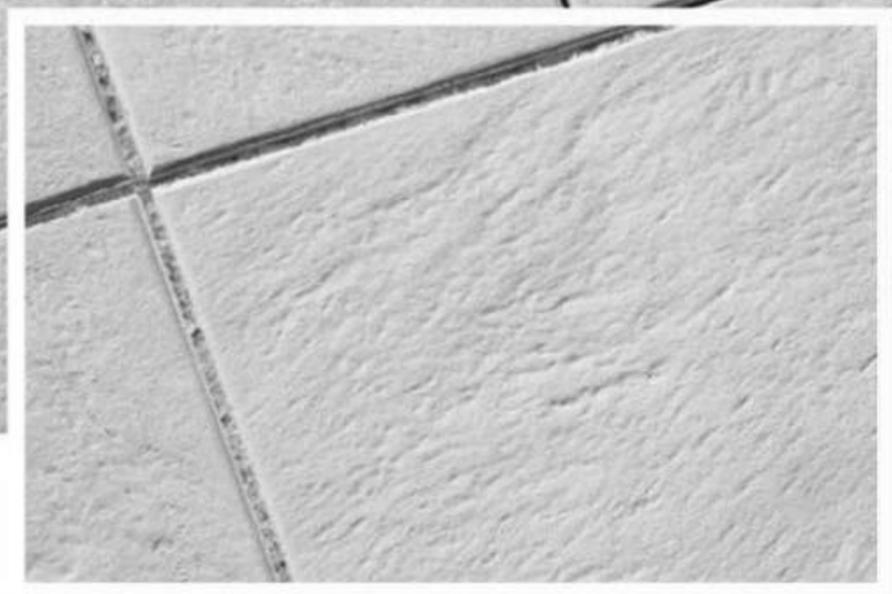
POLERYT®



*La taille nominale des panneaux est inférieure de 3 mm

Le produit est vendu sur une palette non retournable.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



COLOR-MIX® (MELANŻ DE COLORS)
DOLOMIE CRÈME CLAIRE

ROMANTICA®

gr. 4

8



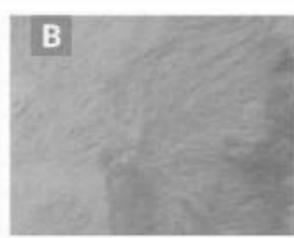
PANNEAUX SIMPLES			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	27	27	1
Quantité par palette [m ²]	8,64	9,72	
Poids de la palette [t]	0,778	0,875	

PAQUET - 8 pièces (la plus petite unité de vente)				Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60		
Quantité par palette [pcs]	8	8	8	
Quantité par palette [m ²]	2,56	2,88		
Poids de la palette [t]	0,23	0,259		

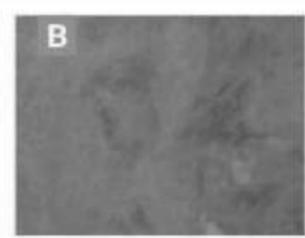
COLOR-MIX® (MELANŻ DE COLORS)



dolomie
crème légère



dolomie gris clair



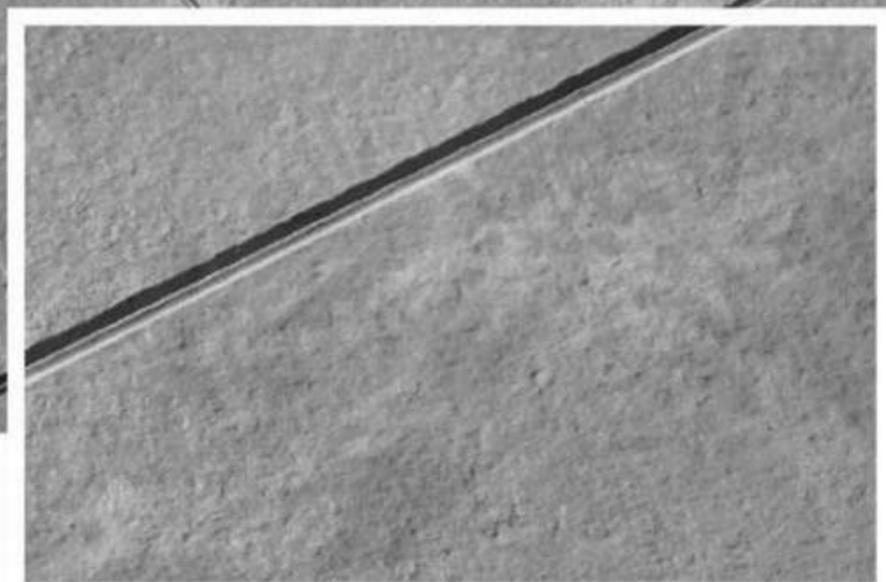
dolomie gris foncé

Le produit est vendu sur une palette non retournable.

*La taille nominale des panneaux est inférieure de 3 mm

La fluctuation de la Color des dalles de terrasse en béton pendant l'utilisation est un phénomène naturel qui peut se produire pendant la durée de vie des dalles sous l'influence de facteurs atmosphériques. Il s'agit d'un processus naturel qui résulte des processus physiques et chimiques de maturation du béton et des conditions environnementales locales dans lesquelles les dalles sont utilisées. Il est recommandé d'imprégner régulièrement les dalles avec le Rénovateur Lamino.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
DOLOMIE GRIS CLAIR

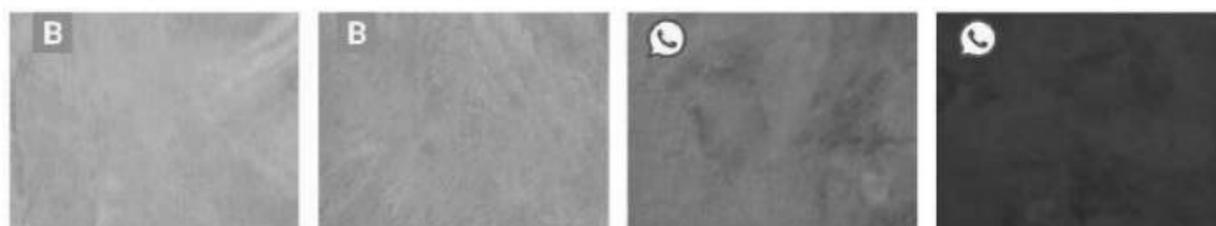
PROFIT



PANNEAUX SIMPLES			Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60	
Quantité par palette [pcs]	27	27	1
Quantité par palette [m ²]	8,64	9,72	
Poids de la palette [t]	0,778	0,875	

PAQUET - 8 pièces (la plus petite unité de vente)				Nombre de couches par palette
Dimensions [cm]*	40x80	60x60		
Quantité par palette [pcs]	8	8	8	
Quantité par palette [m ²]	2,56	2,88		
Poids de la palette [t]	0,23	0,259		

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



dolomie noyer clair

dolomie gris clair

dolomie gris foncé

dolomie acier

Le produit est vendu sur une palette non retournable.

*La taille nominale des panneaux est inférieure de 3 mm

La fluctuation de la Color des dalles de terrasse en béton pendant l'utilisation est un phénomène naturel qui peut se produire pendant la durée de vie des dalles sous l'influence de facteurs atmosphériques. Il s'agit d'un processus naturel qui résulte des processus physiques et chimiques de maturation du béton et des conditions environnementales locales dans lesquelles les dalles sont utilisées. Il est recommandé d'imprégner régulièrement les dalles avec le Rénovateur Lamino.

DOSSIERS CÉRAMIQUE KERAMO

KERAMO FACTURE
POUSSIÈRE

gr. **2**



N

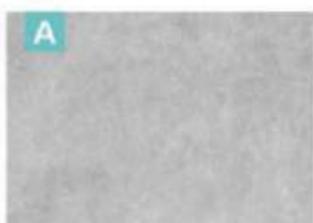


PANNEAUX SIMPLES	Dimension de la palette [cm]	Poids de la palette [kg]	Palette ^{m²}	Paquet ^{m²}
KERAMO CALMA 60x60	80x120	1,060	23,04	0,72
KERAMO OMBRA 60x60	80x120	1,072	23,04	0,72
KERAMO MARMO 60x60	80x120	1,072	23,04	0,72



Paquet de vente
il y a un paquet

KERAMO CALMA



perle



gris

KERAMO OMBRA



blanco



perle



gris

KERAMO MARMO



perle



gris



beige

DOSSIERS CÉRAMIQUE KERAMO

KERAMO FACTURE
POUSSIÈRE

gr. 2



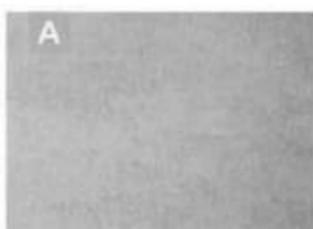
N

PANNEAUX SIMPLES	Dimension de la palette [cm]	Poids de la palette [kg]	Palette ^[m²]	Paquet ^[m²]
KERAMO CONCRETO 60x60	80x120	1,060	23,04	0,72
KERAMO TERRA60X60	80x120	1,072	23,04	0,72
KERAMO STONE45X90	94x120	0,885	19,44	0,81

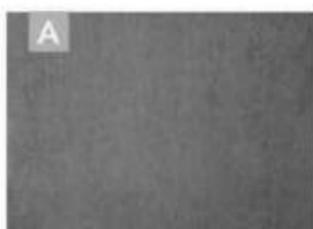


Paquet de vente
il y a un paquet

KERAMO CONCRETO (STRUCTURE EN BÉTON)

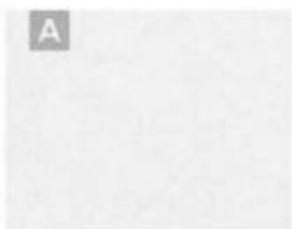


gris clair

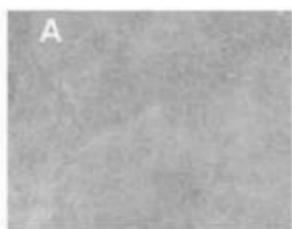


gris

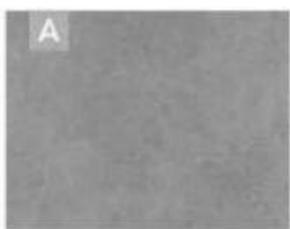
KERAMO TERRA



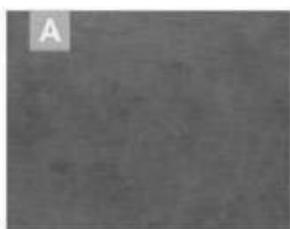
blanc



beige



gris



noir

PIERRE DE KERAMO (STRUCTURE EN PIERRE)



gris



anthracite

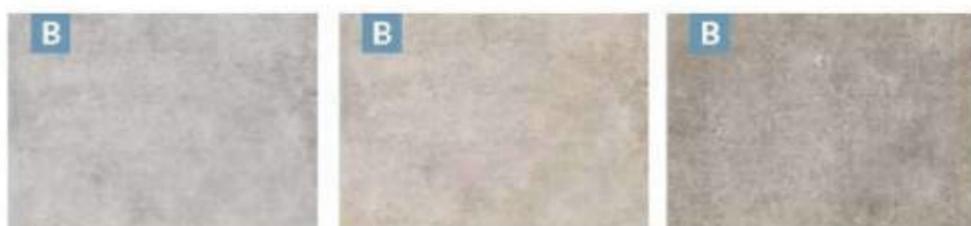


ivoire

PANNEAUX SIMPLES	Dimension de la palette [cm]	Poids de la palette [kg]	Palette ^{m²}	Paquet ^{m²}
KERAMO FACTURE60X120	80x120	1,050	21,30	0,71
KERAMO URBAN60X60	80x120	0,990	21,60	0,72
KERAMO URBAN60X120	80x120	1,048	23,04	0,72
KERAMO URBAN100X100	103x103	1,092	24,00	1,00

KERAMO FACTURE
GALERIE

KERAMO FACTURE (STRUCTURE EN BÉTON)

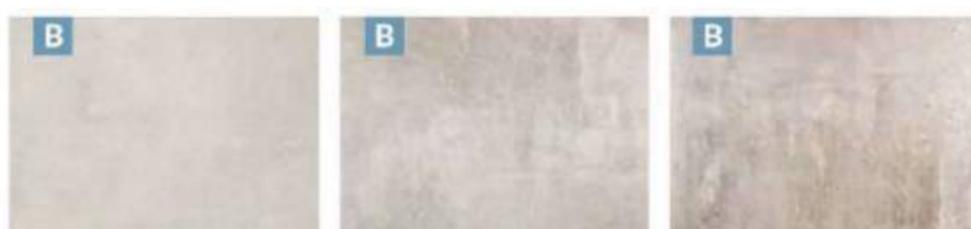


galerie

désert

poussière

KERAMO URBAN (STRUCTURE EN BÉTON)



blanc urbain

sable urbain

ivoire urbain

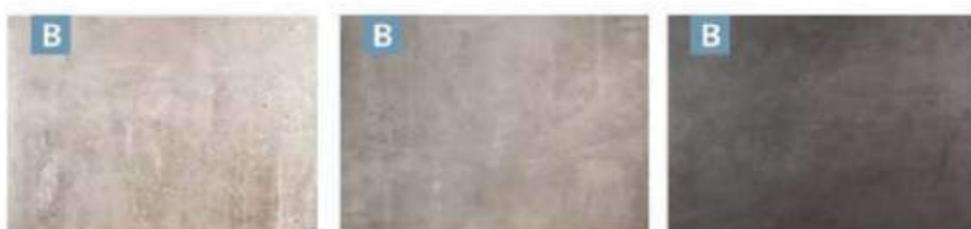


gris urbain

colombe urbaine

anthracite urbain

KERAMO URBAN (STRUCTURE EN BÉTON)



ivoire urbain

gris urbain

anthracite urbain

DOSSIERS CÉRAMIQUE KERAMO

KERAMO ROYAL
BLANC



PANNEAUX SIMPLES	Dimension de la palette [cm]	Poids de la palette [kg]	Palette[m ²]	Paquet[m ²]
KERAMO ROYAL 60X60	80x120	0,990	21,60	0,72
KERAMO ROYAL 60X120	80x120	1,048	23,04	0,72
KERAMO ROYAL 100X100	103x103	1,092	24,00	1,00



Paquet de vente
il y a un paquet

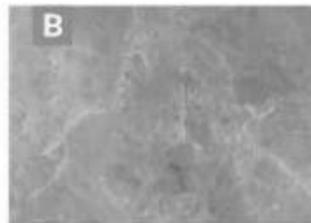
KERAMO ROYAL (STRUCTURE EN PIERRE)



blanc



beige



gris



marron



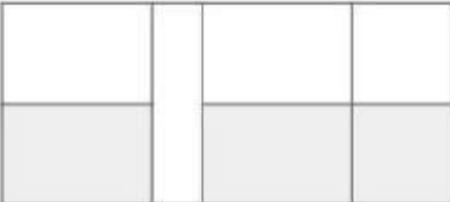
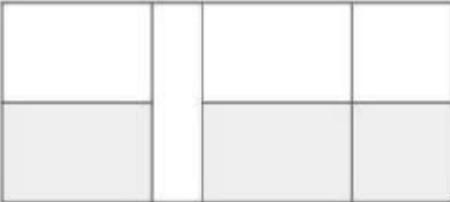
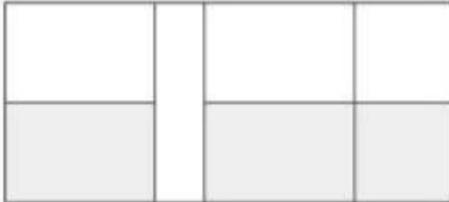
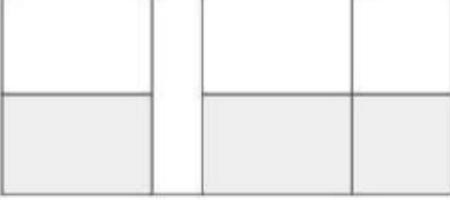
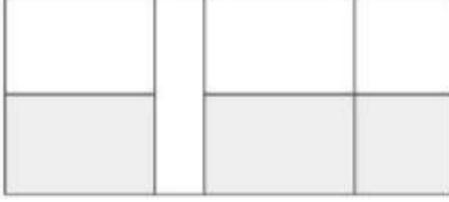
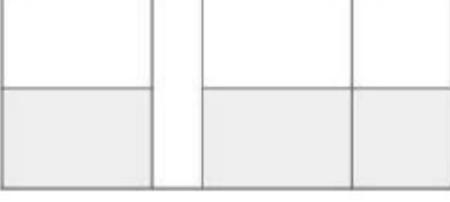
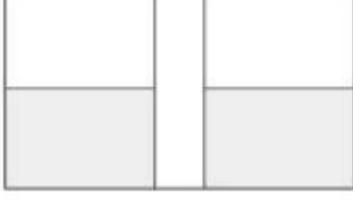
noir

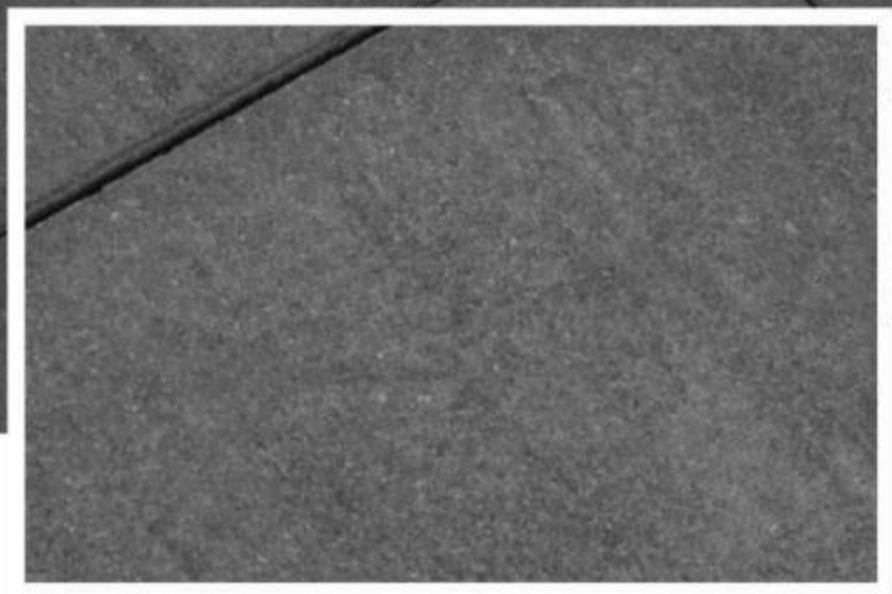
Dans le cas de l'aménagement d'un trottoir sur une dalle en béton armé d'une terrasse ou d'un balcon, les dalles peuvent être posées à l'aide d'entretoises. Les supports de dalles du système Bruk-Bet sont disponibles en versions réglables en hauteur pour faciliter le nivellement précis des dalles ou des surfaces planes à hauteur fixe. Les éléments complémentaires sont les patins de nivellement flexibles, qui augmentent la stabilité et l'insonorisation de la chaussée.

Les croix d'écartement des supports assurent la régularité des joints entre les panneaux. Au bord des dalles, les croix doivent être coupées pour permettre l'insertion complète des supports sous les dalles. Poser les dalles l'une après l'autre en bandes, en vérifiant la stabilité du support et la planéité de la surface.



SUPPORTS DE LAMES DE TERRASSE

	Support 8 mm			Support 35 mm	
	Support réglable 40-67 mm			Support réglable 60-90 mm	
	Support réglable 90-150 mm			Support réglable 150-260 mm	
	Tampon amortisse- ment -égalisation			Croix pour la pose de dalles de terrasse [joint 3 mm]	



NOVATOR®

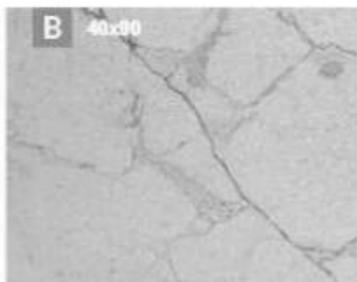
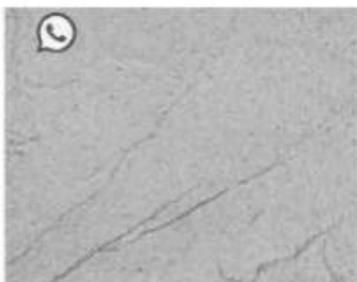
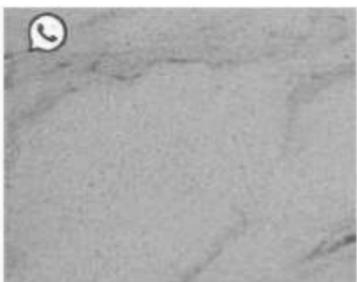
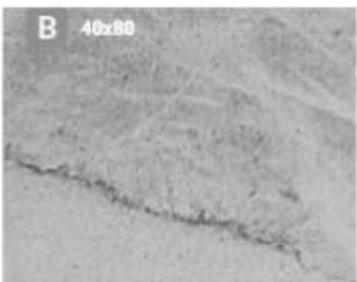
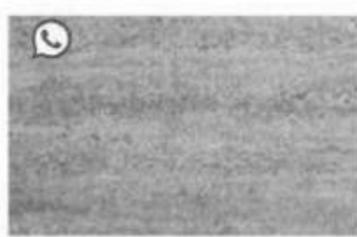
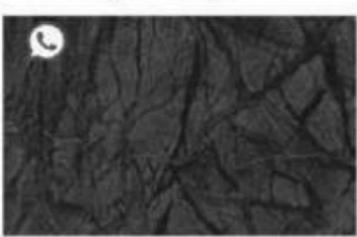
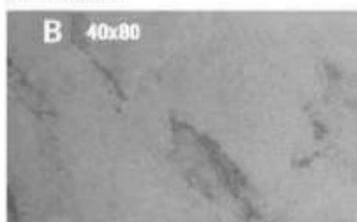
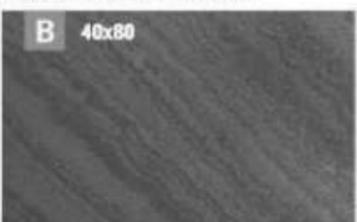
MELANZ
CALCITE GRIS-ACIER

gr. 4 gr. 5 N

PANNEAUX SIMPLES				
Dimensions [cm]	30x60	60x60	40x80	100x100
Épaisseur [cm]	4	4	4	5
Quantité par palette ^[m²]	6.48	4.32	5.76	5
Poids de la palette [t]	0.59	0.41	0.54	0.57
Nombre de couches par palette	6	6	6	5

NATURYT®



 B 40x80 marbre blanc	 marbre crème clair	 marbre crème	 marbre beige	 B 40x80 marbre gris-beige
 travertin crème clair	 grès clair	 grès gris	 planche marron foncé	 marbre brun foncé
 grès gris	 marbre gris	 B 40x80 marbre gris	 grès d'acier	 B 40x80 acier quartzite
 marbre gris-acier	 planche en acier gris	 marbre gris foncé		



MELANŽ
CALCITE ORIS CLAIR

NOVATOR®

gr. 4

gr. 5



PANNEAUX SIMPLES				
Dimensions [cm]	30x60	60x60	40x80	100x100
Épaisseur [cm]	4	4	4	5
Quantité par palette ^{m²}	6.48	4.32	5.76	5
Poids de la palette [t]	0.59	0.41	0.54	0.57
Nombre de couches par palette	6	6	6	5

MELANŽ



calcite gris clair



calcite beige crème



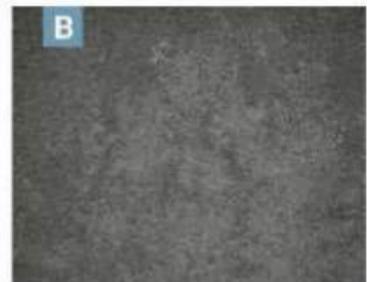
calcite ocre



calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite



PRIMATEC® MELANŽ
PORPHYRE CRÈME BEIGE

NOVATOR®

gr. 4

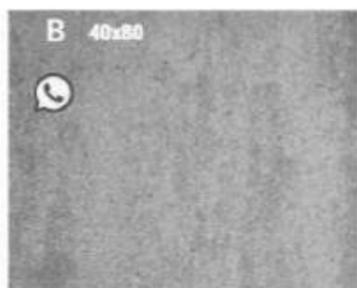
gr. 5



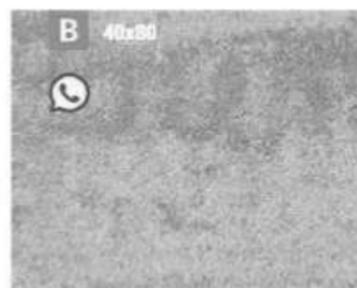
N

PANNEAUX SIMPLES				
Dimensions [cm]	30x60	60x60	40x80	100x100
Épaisseur [cm]	4	4	4	5
Quantité par palette ^[m²]	6.48	4.32	5.76	5
Poids de la palette [t]	0.59	0.41	0.54	0.57
Nombre de couches par palette	6	6	6	5

MELANŽ PRIMATEC



porphyre gris clair



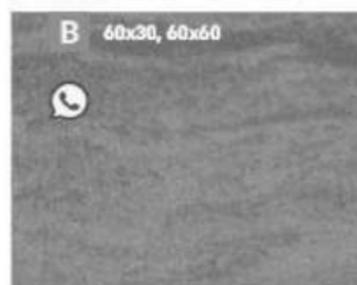
porphyre crème beige



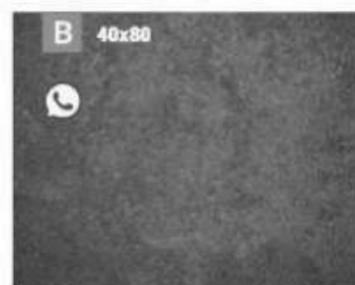
ocre porphyrique



porphyre brun



acier gris porphyre



porphyre acier-graphite



NOVATOR®

gr. 4 gr. 5

PANNEAUX SIMPLES				
Dimensions [cm]	30x60	60x60	40x80	100x100
Épaisseur [cm]	4	4	4	5
Quantité par palette ^{m²}	6.48	4.32	5.76	5
Poids de la palette [t]	0.59	0.41	0.54	0.57
Nombre de couches par palette	6	6	6	5

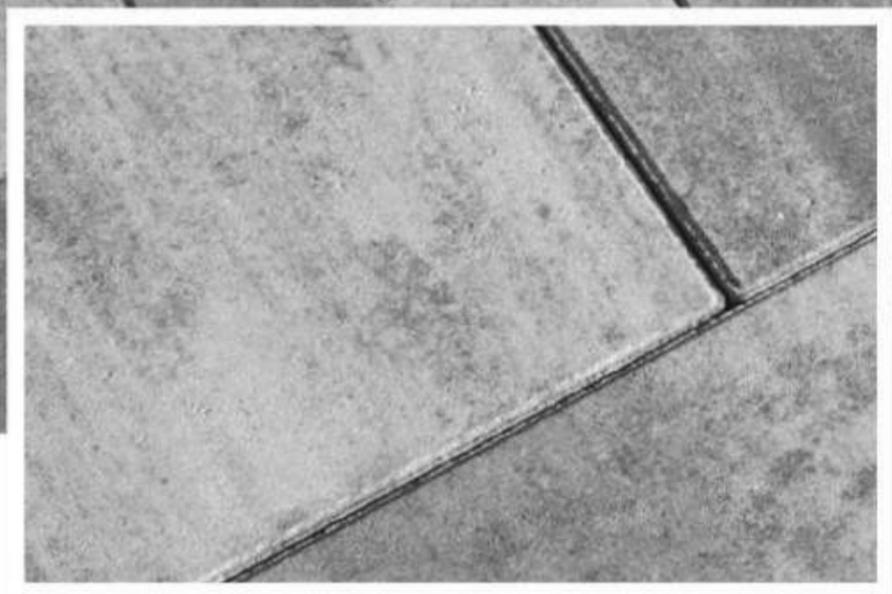
SATINO BLICK



greso blanc gris clair greso gris foncé greso



greso en acier



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE DÉVONIEN

NOVATOR®

gr. **5**



N

PANNEAUX SIMPLES		Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	30x60	8
Quantité par palette [m ²]	8,64	
Poids de la palette [t]	0,950	

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



harmonie pastel



calcaire coquillier



calcaire gris



calcaire dévonien



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE DÉVONIEN

ROMALIT®

gr. **5,5**

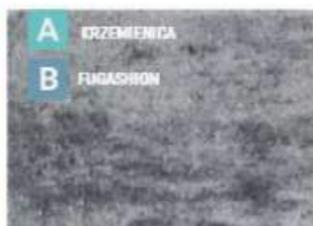


JEU DE DÉS					Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes (t)	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	67,5x45	45x45	45x22,5	22,5x22,5			
Pcs./couche	1	2	2	2	8,08	0,978	8

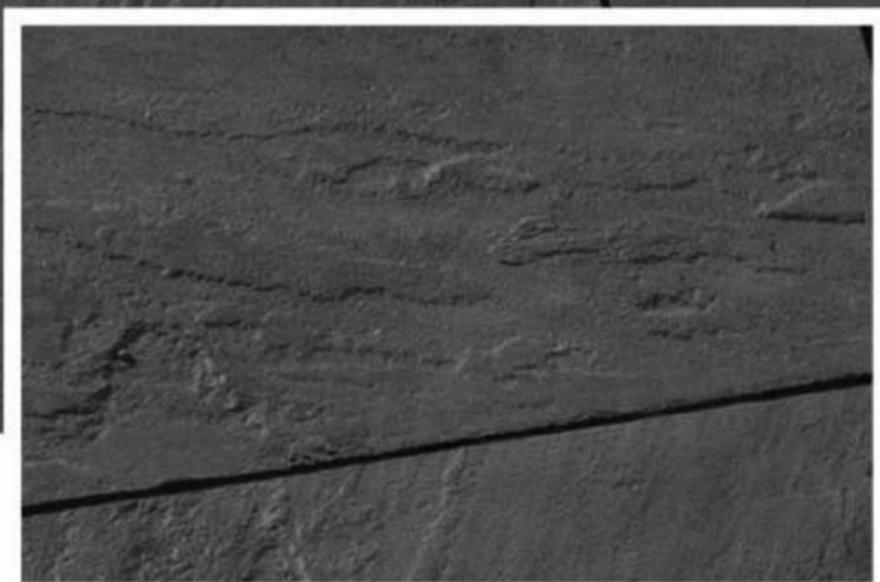
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier



calcaire dévonien



WET CAST
ACIER

KWARCYT®

gr. **4**



PANNEAUX SIMPLES				
Dimensions [cm]	90x90	90x60	30x90	60x60
Quantité par palette [pcs]	18	18	36	36
Quantité par palette ^[m²]	14,58	9,72	9,72	12,96
Poids de la palette [t]	1,284	0,857	0,856	1,141

WET CAST



beige-sable



acier



WET CAST
BLANC

TRAVERTIN

gr. 4



PANNEAUX SIMPLES							
Dimensions [cm]	90x90	45x90	22,5x90	90x60	60x60	30x60	45x45
Quantité par palette [pcs]	18	36	54	18	36	72	36
Quantité par palette [m ²]	14,58	14,58	10,93	9,72	12,96	12,96	7,29
Poids de la palette [t]	1,284	1,284	0,963	0,856	1,142	1,141	0,642

WET CAST



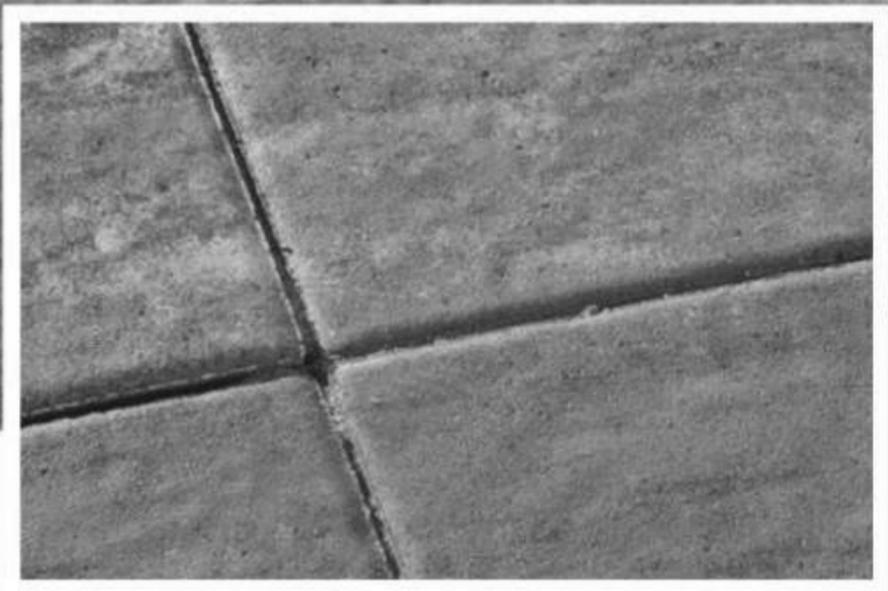
blanc



gris foncé

i Lors de la pose de dalles blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface de la dalle et il est recommandé d'imprégner les dalles avant ou immédiatement après la pose de la surface. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'utilisation de Renovator Natural de Bruk-Bet.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
CALCAIRE COQUILLIER

PLANTA

gr. **6**



PANNEAUX SIMPLES		Quantité par palette ^[m²]	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	120x100	7,2	0,95	6
Pcs./couche	6			

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



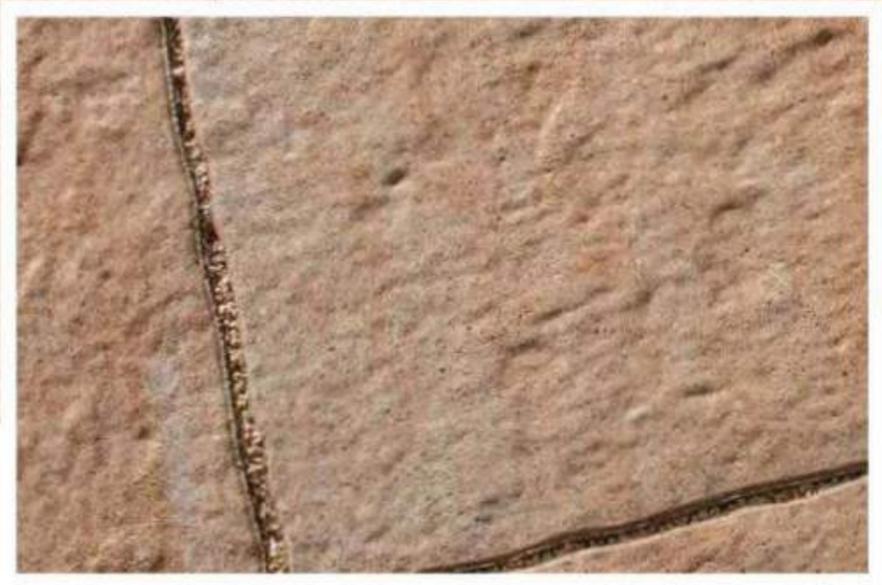
calcaire coquillier



calcaire dévonien



COLOR-MIX - CALCAIRE DÉVONIEN



COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)
HARMONIE PASTEL

FINEZJA®

gr. **6**



JEU DE DISQUES					Quantité par palette ^[m²]	Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	64x48	32x48	32x32	32x16		
pcs/paquet	1	2	3	3	8,6	8
Poids de la palette [t]	1,135					

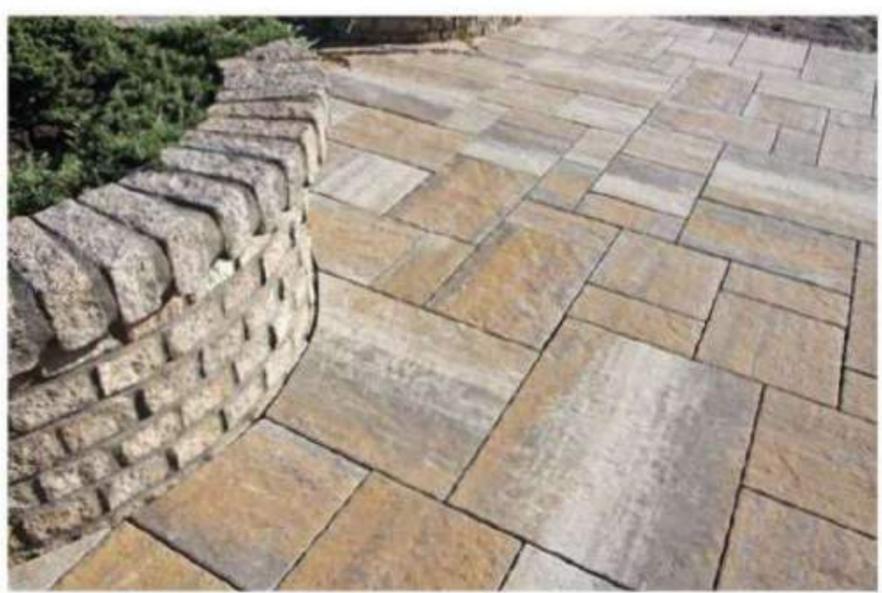
COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



harmonie pastel

calcaire coquillier

calcaire dévonien



COLOUR-MIX - CALCAIRE COQUILLIER

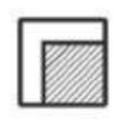


CONSEIL JARDIN

WET CAST
QUARD

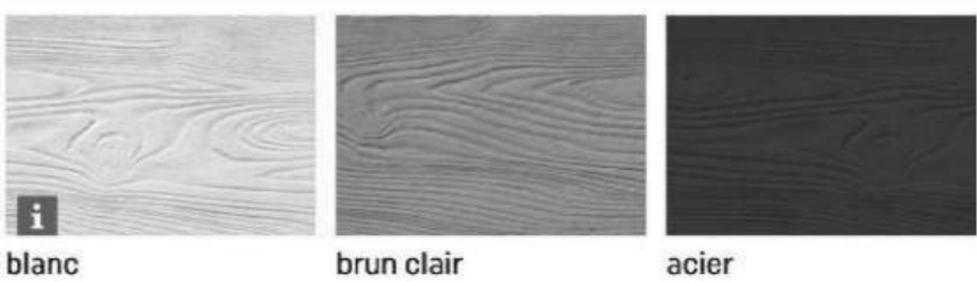
gr. **3,5**

gr. **4**



PANNEAUX SIMPLES						
Dimensions [cm]	120x30	90x30	60x30	120x22,5	90x22,5	67,5x22,5
Quantité par palette [pcs]	36	36	72	36	54	72
Quantité par palette ^[m²]	12,96	9,72	12,96	9,72	10,94	10,94
Poids de la palette [t]	1,170	0,882	1,152	0,878	0,972	0,864

WET CAST



i
blanc

brun clair

acier

i Lors de la pose de dalles blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface de la dalle et il est recommandé d'imprégner les dalles avant ou immédiatement après la pose de la surface. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'utilisation de Renovator Natural de Bruk-Bet.



WET CAST
BRUN CLAIR

PARQUET JARDIN

gr. **3,5**

gr. **4**



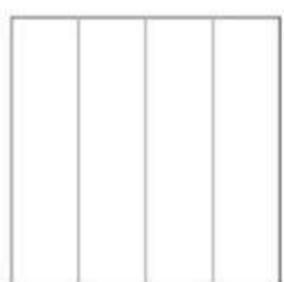
PANNEAUX SIMPLES		
Dimensions [cm]	45x45	60x60
Quantité par palette [pcs]	40	36
Quantité par palette ^[m²]	8,1	12,96
Poids de la palette [t]	0,720	1,152

WET CAST



brun clair

Parquet de jardin simple



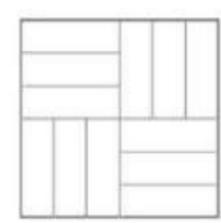
60x60

Parquet de jardin oblique



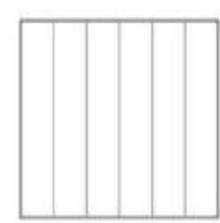
60x60

Parquet de jardin mosaïque



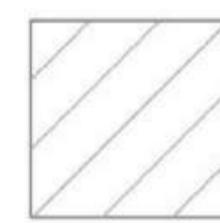
45x45

Parquet de jardin simple



45x45

Parquet de jardin oblique



45x45

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



WET CAST
PATINE BRONZE

BOIS JARDIN ALTUS



JEU D'ASSIETTES - PAQUET			Quantité par palette [paquets]
Dimensions [cm]	67,5x22,5	22,5x22,5	
pcs/paquet	26	26	
Poids de la palette [t]	0,832		

PANNEAUX SIMPLES							
Dimensions [cm]	90x22,5	67,5x22,5	45x22,5	22,5x22,5	45x45	Dalle piétonne Ø 30-40	Minipalisada 45x22.5x5x4
Quantité par palette [pcs]	48	72	72	240	36	60	36
Quantité par palette [m²]	9,72	10,94	7,29	12,15	7,29	-	-
Poids de la palette [t]	0,768	0,88	0,66	0,96	0,596	0,75	0,335

WET CAST



patine bronze



PLAQUE PROMENADE - PATINE BRONZE

WET CAST
SABLE DU DÉSERT

PIERRE TAILLÉE

gr. 4



JEU DE DISQUES - PAQUET 1					Quantité par palette [paquets]
Dimensions [cm]	59,2x59,2	44,2x59,2	29,2x59,2	29,2x29,2	
pcs/paquet	4	4	2	4	
Poids de la palette [t]	1,04				

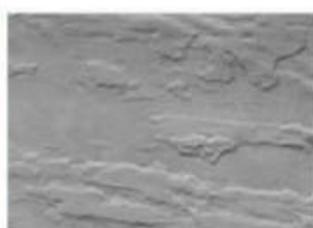
JEU DE DISQUES - PAQUET DE 2				Quantité par palette [paquets]
Dimensions [cm]	60x45	45x45	30x45	
pcs/paquet	2	4	2	
Poids de la palette [t]	0,86			

PANNEAUX SIMPLES								
Dimensions [cm]	59,2x59,2	44,2x59,2	29,2x59,2	29,2x29,2	44,2x44,2	Planche de trampoline Ø 45-60	Roue Ø 240	Roue Ø 330
Quantité par palette [pcs]	36	36	72	144	36	36	1	1
Quantité par palette [m ²]	12,62	9,42	12,45	12,28	7,03	-	-	-
Poids de la palette [t]	1,08	0,792	1,008	1,152	0,612	0,580	0,360	0,685

WET CAST



sable du désert



gris pierre

QUATUOR TRAWERTYN	gr. 3,5			Dimensions [cm]	21,7x21,7	44,2x21,7	44,2x44,2	66,7x44,2	Quantité par palette	Poids palettes [t]
				Paquet [environ 0,91m ²]	pcs./couche	2	1	2	1	10 paquets

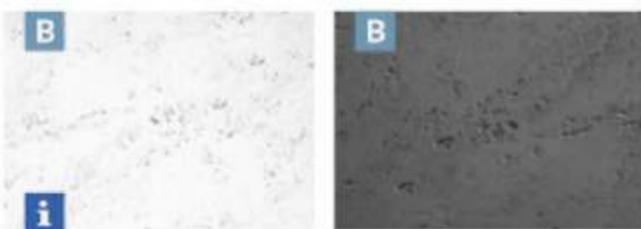
WET CAST



crème de Provence rivage ensoleillé gris pierre

KAVERO	gr. 3,5			Dimensions [cm]	90x45	75x45	45x45	45x30	Quantité par palette	Poids palettes [t]
				Paquet [environ 2,16m ²]	pcs./couche	2	2	2	2	5 paquets

WET CAST



blanc acier

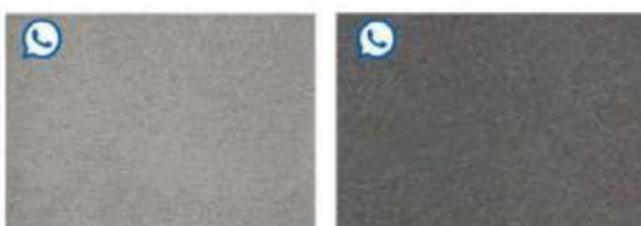
FOSSÉ ROCHEUX	gr. 4			Dimensions [cm]	30x30	Quantité par palette	Poids palettes [t]
				30x30 [cm]	168 pièces.	1,34	

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier calcaire dévonien

COLOR



gris graphite

FOSSÉ ROCHEUX	gr. 5			Dimensions [cm]	40x40	Quantité par palette	Poids palettes [t]
				40x40 [cm]	72 pièces.	1,26	

COLOR



gris graphite

i Lors de la pose de dalles blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface de la dalle et il est recommandé d'imprégner les dalles avant ou immédiatement après la pose de la surface. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'utilisation de Renovator Natural de Bruk-Bet.

NOVATOR® BLOC MARCHES - RUSTICAL

Les marches Novator® Rustical sont un produit complémentaire à tous les pavés Rustical. La même texture et très souvent la même coloration donnent un effet de cohérence stylistique et décorative.



PLAQUES DE PLATE-FORME

Il s'agit d'un carreau à l'aspect extrêmement attrayant qui offre un large éventail d'applications fonctionnelles et de design. La surface adoucie laisse apparaître les grains des agrégats précieux tout en conservant une légère rugosité, ce qui donne une reproduction saisissante de la nature.



ÉTAPES ESCALIER

- 138 Les étapes du bloc
- 141 Plates-formes
- 142 Novator® Blocs de marches
- 144 Blocs d'escalier Uni Split
- 145 Blocs d'escalier Travertin
- 146 Blocs d'escalier Kavero
- 147 Blocs d'escaliers pour poutres de jardin



ÉTAPES DU BLOC

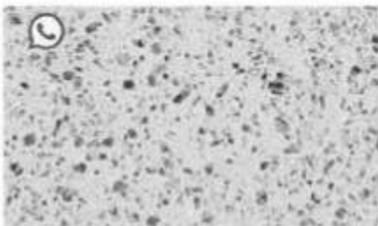


TERAZZO®
GRANIT GRIS CLAIR

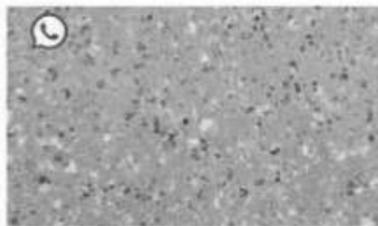
BLOC DE MARCHES STANDARD			
Dimensions [cm]	100x35x15	120x35x15	160x35x15
Quantité par palette [pcs]	8	8	8
Poids de la palette [t]	0,968	1,160	1,548

MARCHES D'ANGLE		
Dimensions [cm]	Droite 90	Oblique 135
Quantité par palette [pcs]	12	4
Poids de la palette [t]	1,098	0,478

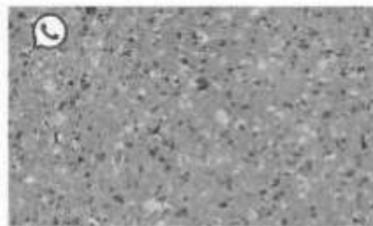
TERAZZO®



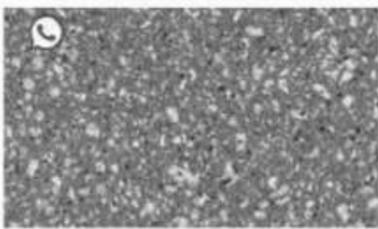
granit clair



granit gris



granit gris clair

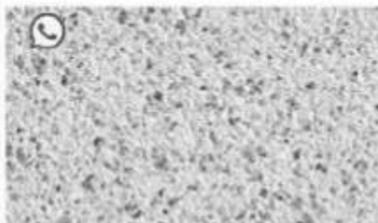


granit d'acier

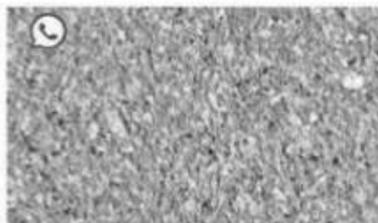


TERATEC®
GRANIT CLAIR

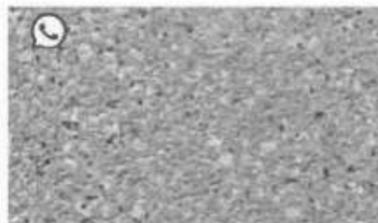
TERATEC®



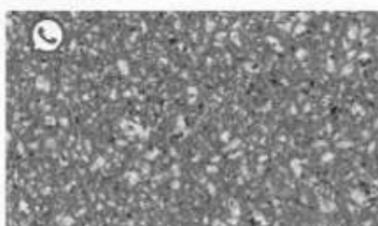
granit clair



granit gris



granit gris clair



granit d'acier



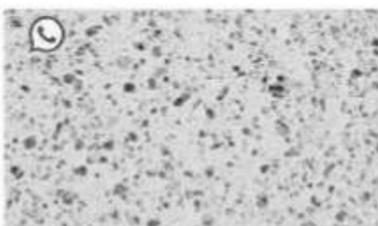
ÉTAPES DU BLOC



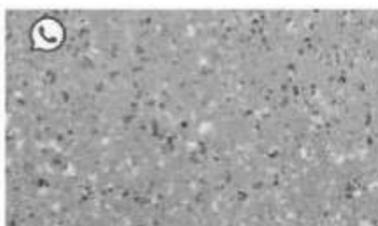
TERAZZO®
GRANIT CLAIR

BLOC DE MARCHES STANDARD			
Dimensions [cm]	100x35x15	120x35x15	160x35x15
Quantité par palette [pcs]	8	8	8
Poids de la palette [t]	0,968	1,160	1,548

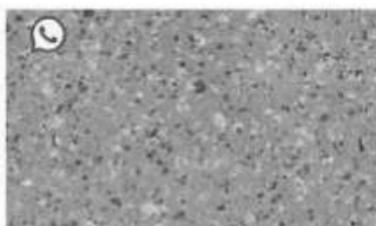
POLERYT®



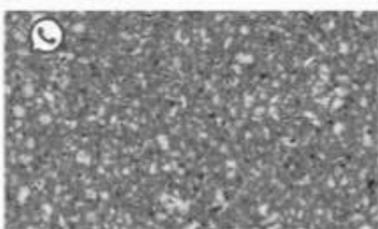
granit clair



granit gris



granit gris clair



granit d'acier

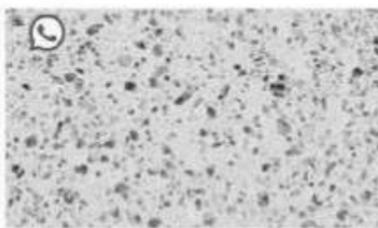


TERAZZO®
GRANIT CLAIR

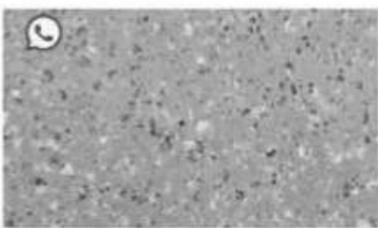
PLAQUES DE PLATE-FORME

DOSSIERS		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	160x100x6	5	1,105

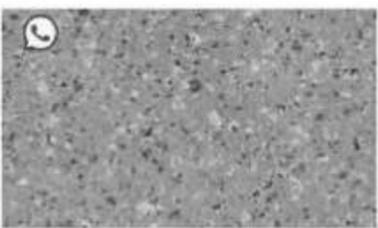
TERAZZO®



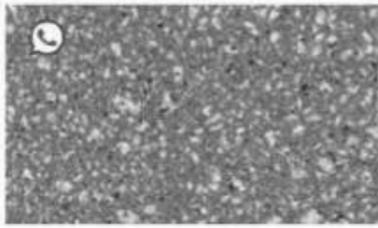
granit clair



granit gris

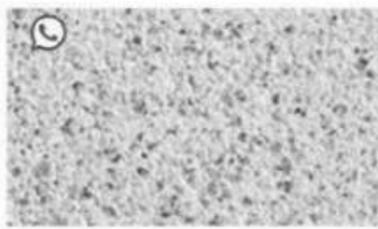


granit gris clair

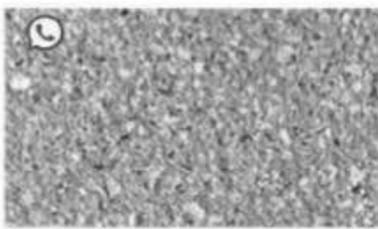


granit d'acier

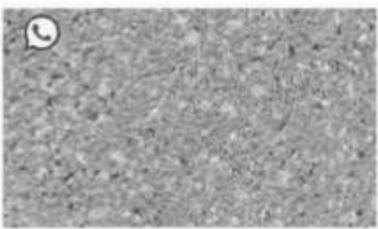
TERATEC®



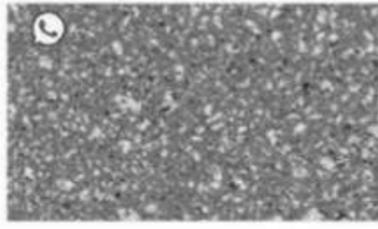
granit clair



granit gris



granit gris clair



granit d'acier

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



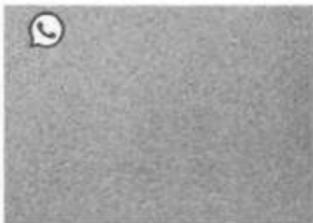
BLOC ÉTAPES NOVATEUR

N

COLOR MÉTALLIQUE
ACIER-ARGENT PERLÉ

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	100x35x15	12	1,42

COLOR MÉTALLIQUE



perle d'argent-acier

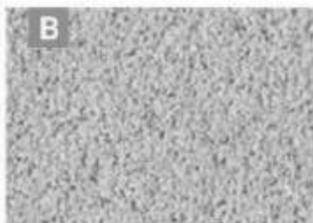


acier-argent perlé

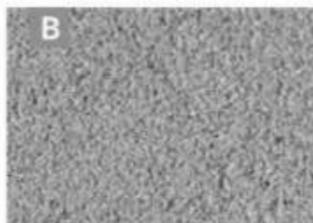


acier anthracite perle

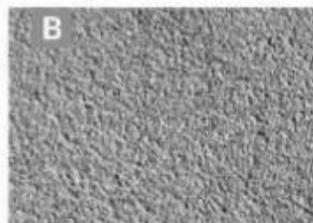
RUSTICAL



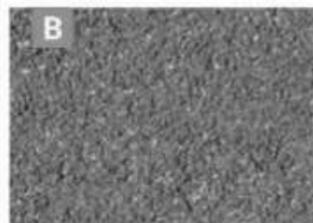
granit blanc



granit gris clair

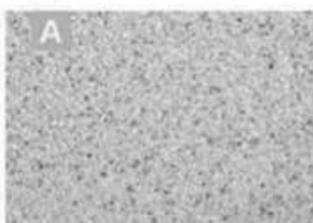


granit beige

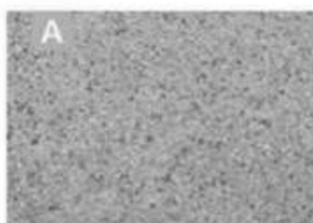


granit d'acier

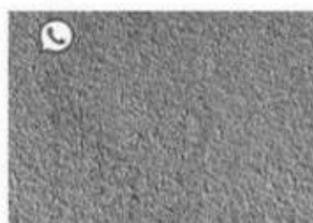
PRIMATEC®



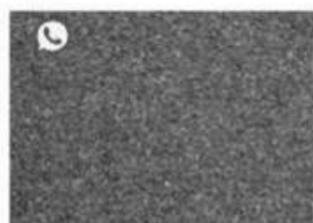
blanc



gris clair



beige



acier

SATINO BLICK



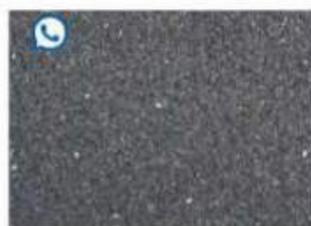
greso blanc



gris clair greso



gris foncé greso



greso en acier

MELANŻ



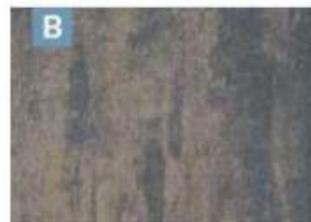
calcite gris clair



calcite beige crème



calcite ocre



calcite brune



calcite gris-acier



acier-graphite calcite

COLOR-MIX® (MELANŻ DE COLORS)



harmonie pastel



calcaire coquillier



calcaire grumeleux

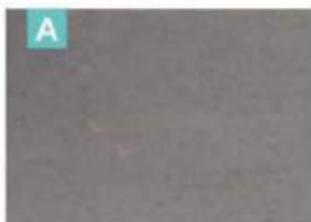


calcaire dévonien



calcaire gris

COLOR



gris



graphite

COLOR



blanc

 Lors de l'installation de marches blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface et il est recommandé de l'imprégner immédiatement après l'installation. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'imprégnateur Renovator Natural de Bruk-Bet.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188

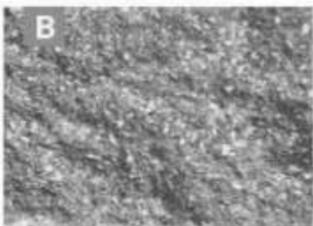


UNI SPLIT®
GRÈS JAUNE

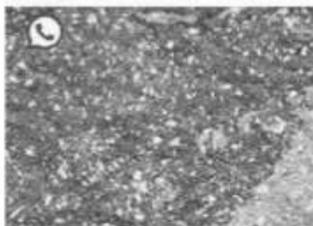
BLOCS D'ESCALIER UNI SPLIT

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	100x35x15	6	0,732
	50x35x15	8 (4 à gauche + 4 à droite)	0,488

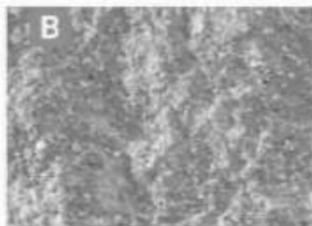
UNI SPLIT®



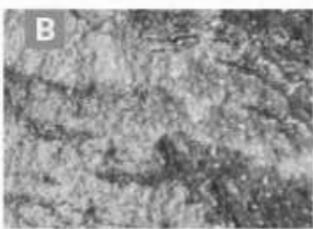
brèche coquillière



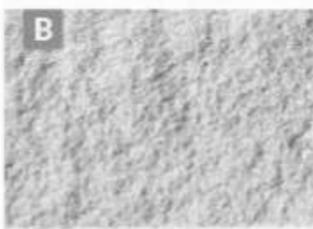
brèche de lignite



grès jaune



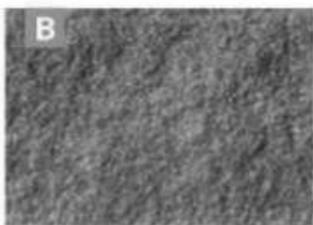
brèche de carbone



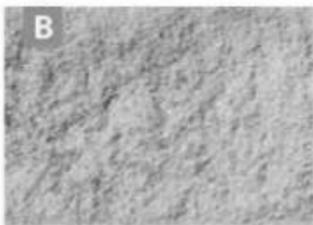
grès blanc



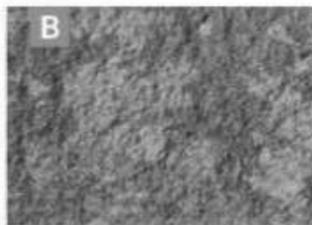
grès gris



grès gris foncé



grès crème



grès brun



WET CAST
PLUS PRESTIGE

BLOCS D'ESCALIER EN TRAVERTIN

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	100x40x15	8	1,08
	50x40x15	8	0,536

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	50x50x40x15 - ouvert	2	0,260
	50x50x40x15 - coin	2	0,150

WET CAST



blanc



gris foncé



gris pierre



rivage ensoleillé



crème de Provence

i Lors de l'installation de marches blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface et il est recommandé de l'imprégner immédiatement après l'installation. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'imprégnateur Renovator Natural de Bruk-Bet.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188



WET CAST
BLANC

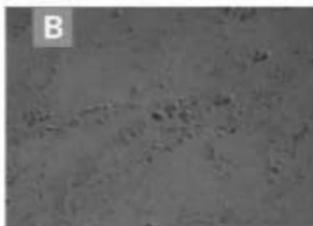
BLOCS D'ESCALIER KAVERO

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	120x35x15	4	0,64
	90x35x15	4	0,48

WET CAST



blanc



acier



Lors de l'installation de marches blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface et il est recommandé de procéder à une imprégnation immédiatement après l'installation. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'imprégnateur Renovator Natural de Bruk-BeT.



WET CAST
BRUN CLAIR

BLOCS D'ESCALIERS POUR POUTRES DE JARDIN

ÉTAPES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	120x35x15	4	0,556
	90x35x15	4	0,416

WET CAST



blanc



brun clair



acier



Lors de l'installation de marches blanches, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface et il est recommandé de procéder à une imprégnation immédiatement après l'installation. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'imprégnateur Renovator Natural de Bruk-Bet.

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188

SCALA MURS DE CLÔTURE

Des surfaces lisses, une forme allongée et des arêtes droites confèrent aux petites constructions de jardin un caractère moderne. Qu'il s'agisse de murs de soutènement, de parterres de fleurs, de bordures, de structures de barbecue, etc. -sont très pratiques et créatifs. Les Colors naturelles des Melanzs, des Melanzs de Colors et des Colors Rusticals offrent une grande marge de manœuvre pour l'utilisation de ces éléments.



ABAKUS® MURS DE JARDIN

Les éléments de maçonnerie Abakus® sont des éléments modulaires à grande échelle de dimensions planifiées et de conceptions personnalisées. Ils peuvent être installés verticalement ou horizontalement. Ils peuvent être utilisés comme bordure haute : pour les terrasses, les dallages, les escaliers et les parterres de fleurs, comme mur isolé ou de soutènement, comme clôture, etc.



MURS ET MURETS DE JARDIN

- 150 Blocs de jardin Solido
- 151 Blocs de jardinage
- 152 Blocs de jardin Scala
- 153 Blocs de jardinage
- 154 Murs de jardin Abacus

PALISSADES

- 155 Palisade Legato
- 156 Palisade Presto
- 157 Palissade UniSplit
- 158 Palisade Novator
- 159 Bloc architectural
Novator® Max
- 160 Palissade de Nostalit
- 160 Palissade de méandre

PAVILLONS DE JARDIN

- 161 Lego gazon
- 161 Gazon Flora®



UNI SPLIT®
GRÈS BLANC

SOLIDO

BLOCS DE JARDIN

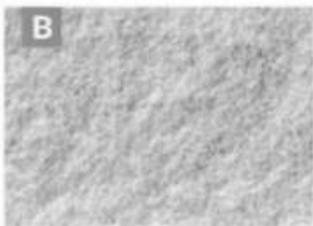
LES TYPES DE FINITION



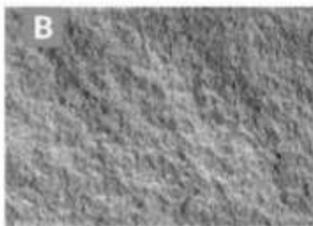
UNI SPLIT

BLOCS UNIQUES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
gr. 19	Dimensions [cm]	60x19x15	15
		Coin 55x19x15	25
			0,678
			1,150

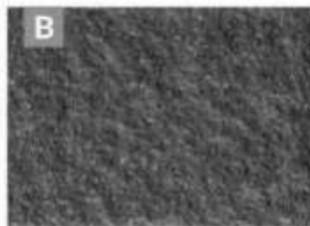
UNI SPLIT®



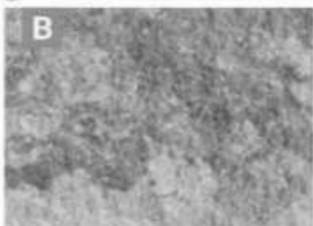
grès blanc



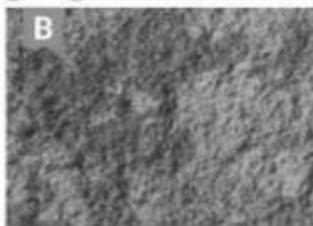
grès gris



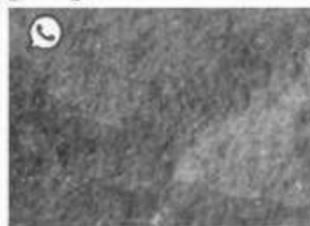
grès gris foncé



grès crème



grès brun



grès coquillier



grès blanc-gris



grès noir et blanc



GARDENIT

BLOCS DE JARDIN

UNI SPLIT®
GRÈS BLANC-GRIS



ENSEMBLE DE BLOCS						
Dimensions [cm]	15x7,5x19	22,5x7,5x19	30x7,5x19	45x15x19	22,5x15x19	30x15x19

SET - PAQUET DE 2 COUCHES DE BLOCS DE 7,5 et 15 cm
0,975 m de long, 22,5 cm de haut Unité de vente indivisible

LES TYPES DE FINITION



UNI SPLIT

UNI SPLIT® (EN ANGLAIS)



grès blanc



grès gris



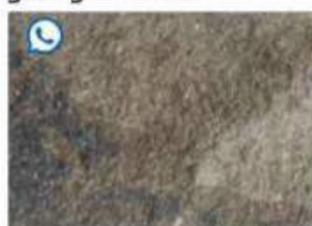
grès gris foncé



grès crème



grès brun



grès coquillier



grès blanc-gris



grès noir et blanc



SCALA

BLOCS DE JARDIN

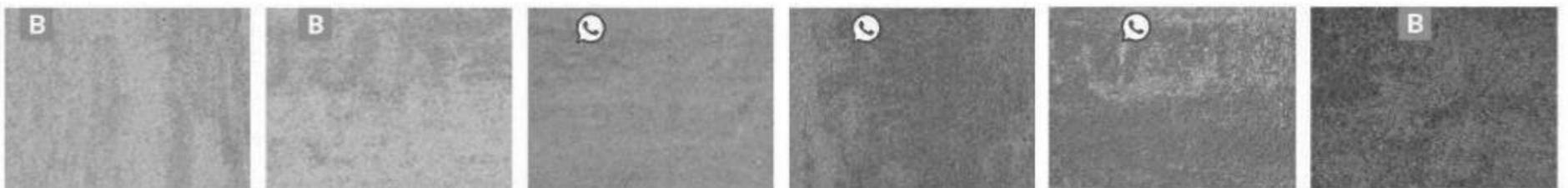
RUSTICAL
GRANIT BLANC

N

POULIE		Quantité par palette [pcs]	Poids de la palette [t]
Dimensions [cm]	60x19x15	50	1.9

PRIMATEC® MELANŽ

Les blocs Primatec sont grenailés sur deux faces. Grenailage supplémentaire - prix convenu individuellement.



porphyre gris clair

porphyre crème beige

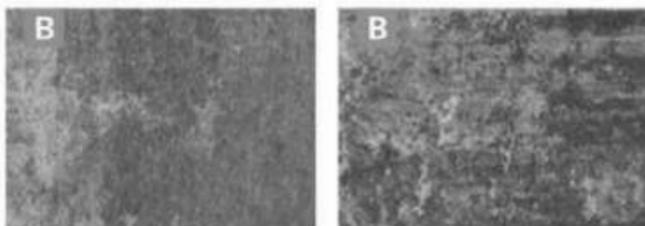
ocre porphyrique

porphyre brun

acier gris porphyre

porphyre aci-
er-graphite

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)

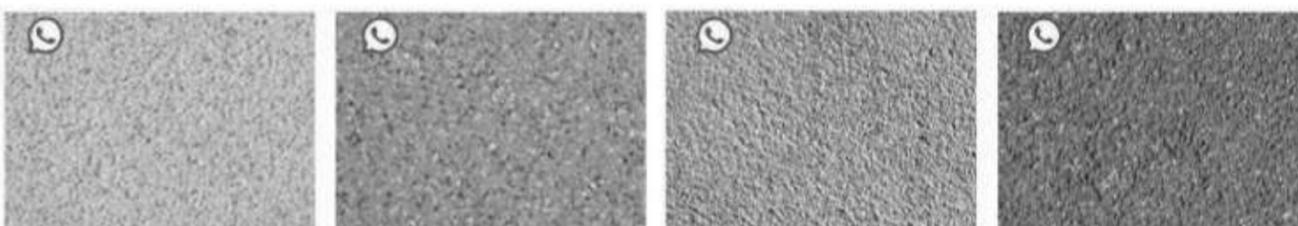


calcaire coquillier

calcaire dévonien

RUSTICAL

Les blocs Rusticals sont grenailés sur deux faces. Grenailage supplémentaire - prix convenu individuellement.



granit blanc

granit gris clair

granit beige

granit d'acier



UNI SPLIT® (EN ANGLAIS)
BRÈCHE COQUILLIÈRE

JARDINIER

BLOCS DE JARDIN

ENSEMBLE DE BLOCS						Quantité par palette ^{m2}	Poids palettes [t]	Nombre de couches sur une palette
gr. 12 cm	Dimensions [cm]	40x12	30x12	20x12	10x12			
	pcs/palette	48	48	48	48	5,76	1,556	6

ENSEMBLE - 0,12 m ² Unité de vente indivisible				
Dimensions [cm]	40x12	30x12	20x12	10x12
pièce/complète	1	1	1	1

LES TYPES DE FINITION



UNI SPLIT® ANTIC PLUS
[fouetté au moulin]

UNI SPLIT® ANTIC PLUS



brèche coquillière



brèche de lignite



grès jaune



brèche de carbone



grès blanc



grès gris



grès gris foncé



grès crème



grès brun



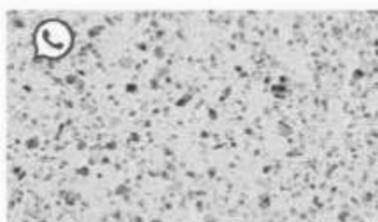
ABAKUS® MURS DE JARDIN

TERAZZO®
GRANIT CLAIR

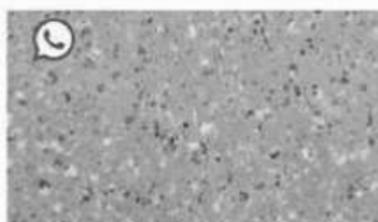
N

PAROIS EN ABAKUS de 8 cm d'épaisseur					
Dimensions [cm]	8x40x160	8x40x120	8x40x100	8x40x80	8x40x60
Poids unitaire [kg] (en anglais)	118	88,5	74	59	44,5
Quantité par palette [pcs]	14	20	20	20	20

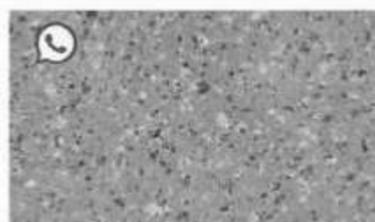
TERAZZO®



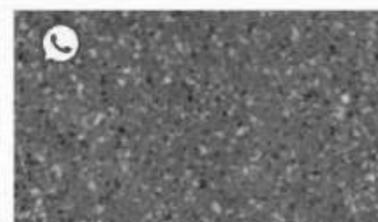
granit clair



granit gris organique

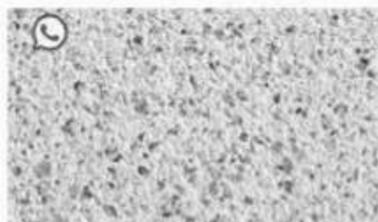


granit gris clair

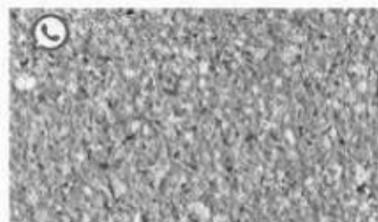


granit d'acier

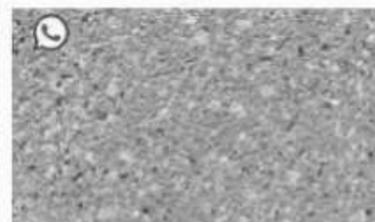
TERATEC®



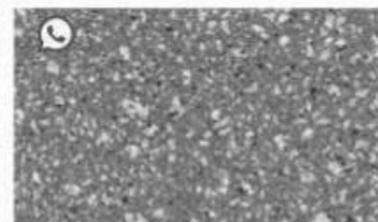
granit clair



granit gris organique



granit gris clair



granit d'acier



PALISSADE LEGATO

MELANŽ
CALCITE GRIS CLAIR



PALISSADE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	8x40x100	24	1,73

MELANŽ



calcite gris clair



calcite beige crème



calcite ocre



calcite brune



calcite gris-acier

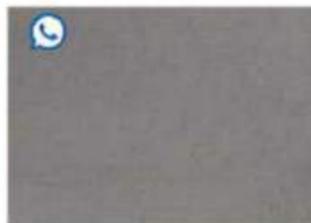


acier-graphite calcite

COLOR



blanc



gris



acier



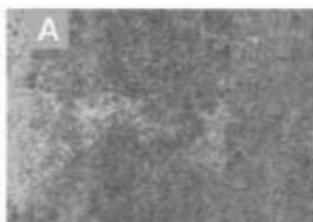
PALISSADE PRESTO

COLOR
BLANC

N

PALISSADE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	8x30x100	33	1,78

COLOR-MIX® (MELANŽ DE COLORS)



calcaire coquillier

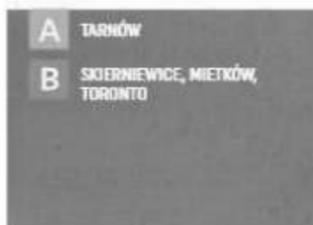


calcaire dévonien

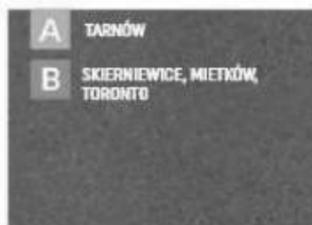
COLOR



blanc



gris



graphite



PALISSE UNI-SPLIT®

PALISSADES							Consomma- tion par 1 mb
Dimensions [cm]	15x15x120	15x15x100	10x15x80	10x15x60	10x15x40	10x15x30	6,67
pcs/palette	24	28	50	60	100	120	
Poids de la palette [t]	1,460	1,44	1,42	1,26	1,42	1,26	
Couches par palette	4	4	5	5	5	5	

UNI SPLIT®



grès jaune



brèche coquillière



brèche de lignite



brèche de carbone



grès blanc



grès blanc-gris



grès crème



grès coquillier



grès gris foncé



COLOR
GRAPHITE

PALISSADE

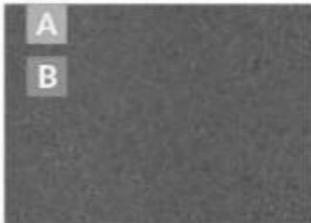
NOVATOR®

PALISSADES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	11,8x18,75x100	25	1,012
	11,8x18,75x80	48	1,56
	11,8x18,75x60	70	1,75
	11,8x18,75x40	60	1,17

COLOR



gris



graphite



RUSTICAL® - RUSTICAL® - RUSTICAL® - RUSTICAL® - RUSTICAL
GRIS



MUR ARCHITECTURAL NOVATOR® MAX

BLOC ARCHITECTURAL				
Dimensions [cm]	100x12x50	120x12x50	160x12x50	200x12x50
Pièces par palette [pièces]	8	6	4	4
Poids de la palette [t]	1400	1260	1120	1395

RUSTICAL



gris



acier

*Pour une description technique de la surface PRESTIGE, veuillez vous référer aux conditions de garantie aux pages 187-188

PALISSADE
NOSTALIT®

COLOR
GRAPHITE

PALISADES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	18x18x120	25	1,72
	18x18x100	25	1,416
	18x12x80	48	1,488
	18x12x60	70	1,645
	18x12x40	84	1,638

COLOR



B
A 18x12x40 - Fugax

gris

B
A 18x12x40 - Fugax

graphite

PALISSADE
MÉANDRE

COLOR
GRIS

PALISADES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	11x9.5x40	128	1,152

COLOR



B

gris

B

graphite



PAVILLONS DE JARDIN

Produit	Dimensions [cm]		Color			Quantité par palette [pcs.]	Poids de la palette [t]
B Gazon Flora® - Lune Ø 30 FOUGASSE	 Ø 30x20		gris			60	0,66
			graphite				
B Gazon Flora® - Lune Ø 50 FOUGASSE	 Ø 50x30		gris			12	0,56
			graphite				
B Gazon Flora® - Rectangle FOUGASSE	 60x40x25		gris			16	0,752
			graphite				



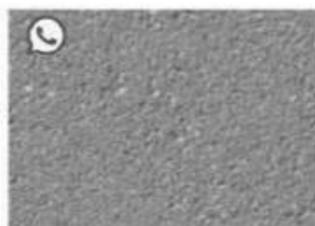
MARMITES NOVATOR®

RUSTICAL
GRIS

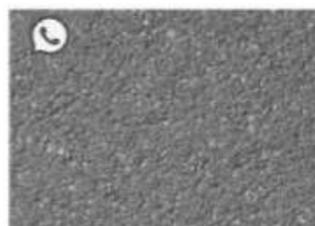


MARMITES	
Dimensions [cm]	120x50x42.5

RUSTICAL



gris



acier



GAZON LEGO

COLOR® (COLOR)
GRIS



GAZON		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	40x30x20	45	1,062

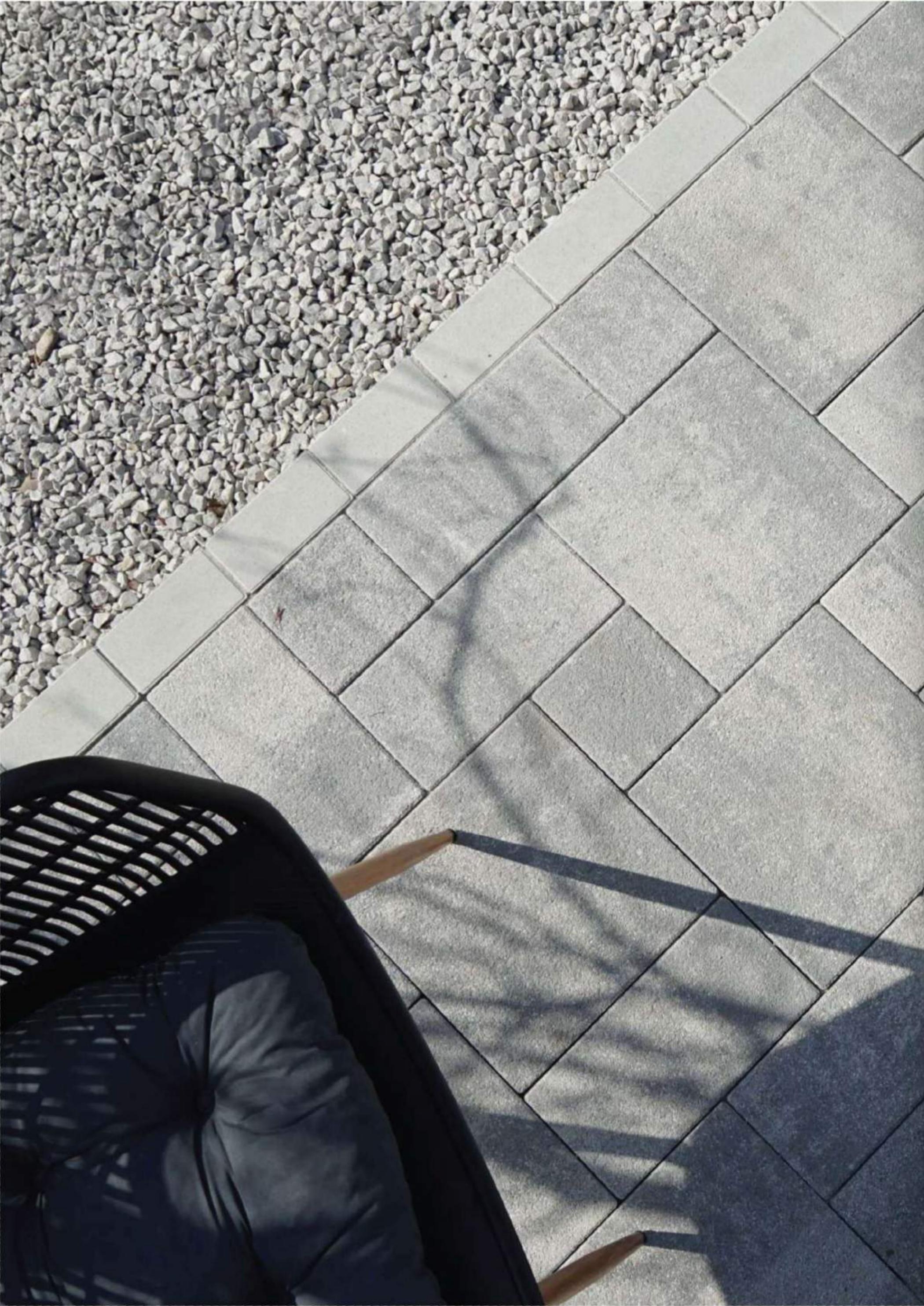
COLOR



gris



graphite



BORDURES PROSPECT®

Les panneaux Prospect® sont des bordures qui ressemblent à des palissades carrées, ce qui augmente considérablement leur attrait. Ils sont principalement utilisés à proximité des surfaces en pavés et dalles nobles



BORDURE ET BORDURE NOVATEUR

Les bordures et blocs architecturaux Novator sont dédiés aux prestigieuses solutions du système NOVATOR®. Ils sont disponibles en différentes dimensions pour s'adapter aux dalles à construire, ainsi qu'aux murs de délimitation et de soutènement, qui sont souvent épaissis. Ces éléments ont de grandes qualités créatives, donnant aux constructions de la massivité, de la transparence et un design moderne.



BORDURE BORDURES

- 166 Bande de chant Novator
- 166 Novator® bordure de trottoir
- 167 Prospect® edge
- 168 Résistance Novator
- 169 Arête du béton
- 169 Bordure Meander
- 169 Meander® Duo edge
- 169 Bordure 8
- 169 Bord 6

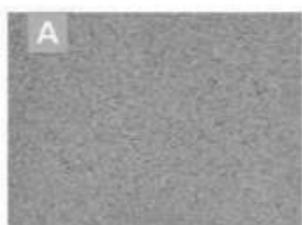
NOVATOR® PLAQUE DE CHANT NOVATOR® KERBSTONE

COLOR
GRIS

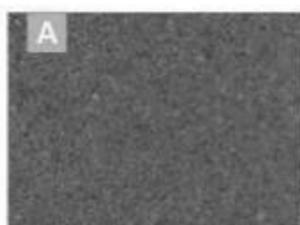
BORDURES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	10x30x100	27	1,782

BORDURE		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	15x30x100	15	1,62

COLOR

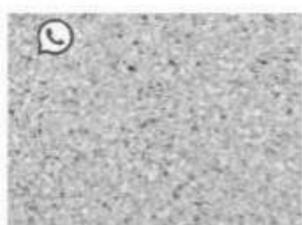


gris

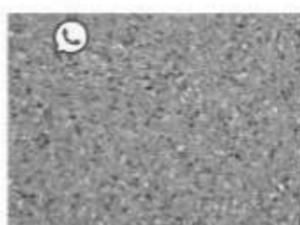


graphite

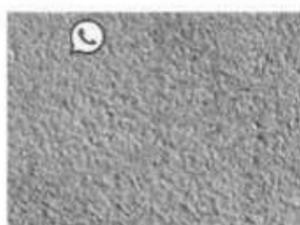
RUSTICAL



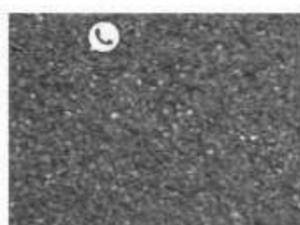
granit blanc



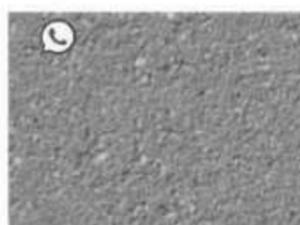
granit gris clair



granit beige



granit d'acier



gris



BORDURE DE LA PERSPECTIVE

COLOR
GRAPHITE

BORDURES		Quantité par palette [pcs.]	Poids palettes [t]
Dimensions [cm]	8x28x48	60	1,40
	8x40x48	40	1,38

COLOR

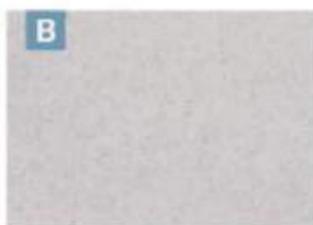


gris



graphite

COLOR-MIX® | COLOR



blanc



calcaire coquillier



calcaire dévonien



COLOR (COLOR)
0016

NOVATOR® RESISTOR

gr. **16**

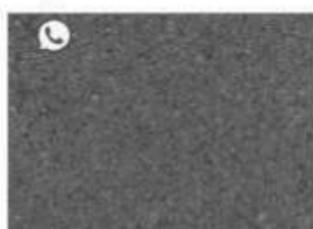


RÉSISTANCE		Nombre de couches sur une palette
Dimensions [cm]	16x16x16	
Quantité par palette ^[m²]	168	4
Poids de la palette [t]	1,51	

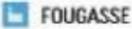
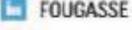
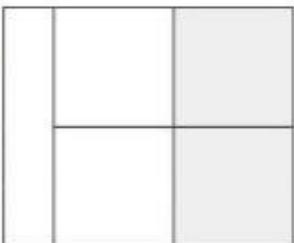
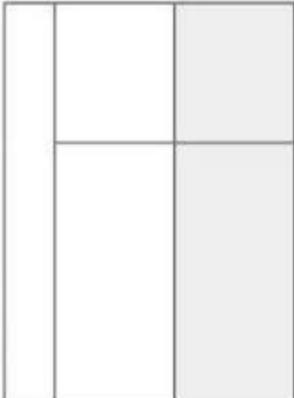
COLOR



gris



graphite

Produit	Dimensions [cm]		Color		Quantité par palette [pcs.]	Poids de la palette [t]		
Bordure Tetron  	6x30x51		gris B		66	1,235		
			graphite B					
Bordure Méandre  	6x33.5x25		gris B		135	1,296		
			graphite B					
			rouge B					
Bordure Meander® Duo  	6x10x25		gris B		405	1,260		
			graphite B					
			rouge B					
Bord 8/25 Phase unilatérale KIELCE, KRZEMIENICA, MIETKÓW, TARNÓW Phase bilatérale TARNÓW, FUGASÓWKA, MIETKÓW, SKIERNIEWICE, KRAKÓW, RACIBÓRZ, TORUŃ, GOŚCICINO	STANDARD	8x25x100		gris B		30	1,35	
				graphit B				TARNÓW, FUGAS, SKIERNIEWICE, KRAKÓW, RACIBÓRZ, TORUŃ, GOŚCICINO
Bord 8/30 Phase unilatérale KIELCE, KRZEMIENICA, MIETKÓW, TARNÓW Phase bilatérale TARNÓW, FUGASÓWKA, MIETKÓW, SKIERNIEWICE, KRAKÓW, RACIBÓRZ, TORUŃ, GOŚCICINO [O] - OMAG, [H] - HES	STANDARD	8x30x100		gris B		30	1,62	
				graphit B				TARNÓW, FUGAS, SKIERNIEWICE, KRAKÓW, RACIBÓRZ, MIETKÓW, GOŚCICINO, TORUŃ
Bord 6 Phase unilatérale KIELCE, KRZEMIENICA, MIETKÓW, TARNÓW Phase bilatérale KIELCE, KRZEMIENICA, TARNÓW, KRAKÓW, FUGASÓWKA, RACIBÓRZ, SKIERNIEWICE, MIETKÓW, TORUŃ, GOŚCICINO, MIETKÓW	STANDARD	6x20x100		gris A		45	1,13	
				graphit A				TARNÓW, KIELCE, KRZEMIENICA, FUGAS, SKIERNIEWICE, KRAKÓW, RACIBÓRZ, MIETKÓW, TORUŃ, GOŚCICINO
				rouge B				TARNÓW
				marron B				TARNÓW

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - BRUK-BET SPÓŁKA Z O.O.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BRUK-BET SP. Z O.O.

1. DÉFINITIONS.

1.1) Vendeur - BRUK-BET Sp. z o.o., Nieciecza 199, 33-240 Żabno, inscrite au registre des entrepreneurs du tribunal régional de Kraków- Śródmieście à Kraków, XIIe chambre économique du registre national des tribunaux sous le numéro KRS (registre national des tribunaux) 0000270323, capital social 299 millions de PLN, NIP 517-020-05-80,

1.2) Acheteur - personne physique, personne morale, unité organisationnelle sans personnalité juridique passant une commande ou achetant des produits au vendeur, sans être un consommateur,

1.3 parties - le vendeur et l'acheteur,

1.4) Produits - les produits propres au vendeur et les produits commerciaux (revente) proposés par le vendeur,

1.5) Produits - les produits fabriqués par le vendeur,

1.6. liste de prix - la liste de prix standard en vigueur pour les produits, le transport et d'autres frais, établie par le vendeur,

1.7) CGV - les présentes conditions générales de vente du vendeur,

1.8. consommateur - personne physique qui n'exerce pas d'activité commerciale ou professionnelle dans le cadre de l'activité du vendeur, passant une commande ou achetant des produits au vendeur.

2. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX.

2. Les CGV constituent des conditions générales de contrat au sens des articles 384 et suivants du Code civil et sont appliquées par le Vendeur pour la vente de tous les Produits inclus dans l'offre du Vendeur, sauf dans les cas où les CGV sont expressément exclues. Du Code civil et sont appliquées par le Vendeur pour la vente de tous les Produits inclus dans l'offre du Vendeur, sauf dans les cas où les CGV sont explicitement exclues. Les CGV font partie intégrante des contrats et des commandes et sont contraignantes pour les deux parties au contrat, sauf si les parties conviennent explicitement de dispositions différentes. Toute modification, disposition supplémentaire, suspension ou résiliation du contrat nécessite le consentement des deux parties, exprimé par écrit.

2.(2) Les CGV sont mises à la disposition du public par leur insertion dans les dépliants publicitaires, dans la liste des prix et sur le site web du vendeur à l'adresse suivante : www.bruk-bet.pl. Si le vendeur conclut un contrat de vente avec un consommateur, les CGV sont remises au consommateur.

2.(3) Dans le cas d'un contrat conclu avec un consommateur, les dispositions pertinentes du Code civil et de la loi du 30 mai 2014 relative aux droits des consommateurs (Journal officiel de 2019, point 134) s'appliquent indépendamment des présentes conditions générales. Les CGV s'appliquent à un contrat de vente conclu avec un consommateur dans la mesure où les dispositions du droit impératif n'en disposent pas autrement.

2.(4) L'acceptation des CGV s'effectue par la signature d'un contrat commercial, la passation d'une commande et, en l'absence de contrat ou de commande, par la remise d'une facture ou la réception du produit.

2.(5) Le vendeur appliquera en premier lieu les CGV, malgré les autres modèles (contrats, règlements, conditions générales) appliqués par l'acheteur.

3. LES RÈGLES RELATIVES À LA CONCLUSION ET À L'EXÉCUTION DES CONTRATS DE VENTE ET AU TRAITEMENT DES COMMANDES.

3.(1) Un contrat de vente est conclu par la passation d'une commande par l'acheteur et l'acceptation de la commande par le vendeur, à moins que l'acheteur ne s'oppose expressément et immédiatement aux conditions résultant de l'acceptation de la commande par le vendeur - réponse à la commande, au plus tard dans un délai de deux jours ouvrables consécutifs à compter du moment où la déclaration d'acceptation de la commande par le vendeur lui a été remise. Les Parties seront alors liées par un accord dont le contenu est spécifié dans la commande de l'acheteur, en tenant compte des termes et conditions contenus dans l'acceptation de la commande. L'acheteur est responsable des conséquences de la fourniture de données incorrectes ou incomplètes dans la commande, qui empêchent l'exécution correcte de la commande.

3.(2) Tous les amendements, compléments aux accords, ainsi que tous les avis, déclarations, etc. faits par les parties en relation avec l'exécution de l'accord doivent, sous peine de nullité, être faits par écrit, à moins que les parties n'en conviennent autrement.

3.(3) Le prix des produits est déterminé sur la base de la liste des prix à la date de la facture ou de l'offre séparée du vendeur soumise à l'acheteur. L'acheteur ne peut invoquer l'ignorance de la liste de prix en vigueur. Le Vendeur se réserve le droit d'accorder librement des rabais, des remises et d'organiser des promotions sur les Produits vendus.

3. le prix des Produits comprend leur chargement dans l'entrepôt du Vendeur à l'aide d'un chariot élévateur dans le moyen de transport. Le moyen de transport utilisé pour acheminer les produits doit être

adapté au chargement avec un chariot élévateur.

3.5 Le vendeur se réserve le droit de vendre ses produits uniquement sous forme de palettes complètes.

3.(6) Le lieu d'exécution est l'entrepôt du vendeur, à moins que le vendeur ne se soit engagé à envoyer les produits à l'acheteur ou au consommateur en un lieu déterminé.

3.(7) Lors de la réception des Produits, ceux-ci doivent être contrôlés par l'acheteur ou le Consommateur en termes de quantité et par l'acheteur également en termes de qualité. L'acheteur est tenu de signaler immédiatement tout défaut apparent des produits ou de leur emballage, sous peine de perdre le droit de s'en prévaloir ultérieurement, sous réserve de la clause 3.8.

3. jusqu'à 2 % de la quantité totale des produits dans le cadre du contrat de vente concerné (jusqu'à 3 % dans le cas des produits en béton cellulaire) contenant des défauts de nature mécanique causés par le chargement ou l'emballage, ainsi que par le transport et le déchargement, sont admissibles si le vendeur en est responsable dans le cadre du contrat de vente concerné. Dans la mesure indiquée ci-dessus, la responsabilité du vendeur est exclue.

3.(9) Les produits acceptés par l'acheteur sont réputés exempts de tout défaut manifeste. L'acceptation des produits confirmée par la signature de la personne autorisée par l'acheteur sur le document de décharge du vendeur signifie la perte des droits de l'acheteur à toute réclamation future liée à des insuffisances quantitatives ou à des défauts manifestes des produits livrés. Au moment où les produits quittent l'entrepôt du vendeur pour être remis à l'acheteur ou à son transporteur, toutes les charges liées aux produits ainsi que tous les risques et dangers de perte, de destruction ou d'endommagement accidentels des produits sont transférés à l'acheteur.

3.(10) L'acheteur, qui enlève les Marchandises par son propre transport ou avec l'aide d'un transporteur, est responsable de l'arrimage correct du chargement en utilisant notamment des butées de palettes et des sangles de serrage. Les pertes éventuelles causées par un mauvais transport ne sont pas imputables au vendeur.

3.(11) Sur accord des parties, le vendeur livre les produits par ses propres moyens ou avec l'aide d'un transporteur au lieu désigné, et les frais de transport sont indiqués sur la facture documentant la vente, à moins que le prix du produit n'inclue les frais de transport. En tout état de cause, avant la vente, afin de calculer les frais de transport, l'acheteur ou le Consommateur est tenu de préciser le lieu final de livraison des Produits.

3. lorsque les Produits sont livrés par le Vendeur au lieu indiqué par l'acheteur ou le Consommateur, ceux-ci sont tenus de prendre en charge l'acceptation qualitative et quantitative des Produits après la fin du transport et l'éventuel déchargement effectué par le Vendeur.

3.(13) Le vendeur délivre à l'acheteur ou au consommateur une facture précisant la date et le mode de paiement des produits. La date de paiement est la date à laquelle les fonds sont crédités sur le compte bancaire du vendeur. Les factures doivent être payées dans la devise convenue et aux dates de paiement indiquées sur les factures. L'acheteur n'est pas autorisé à déduire des créances du vendeur. L'acheteur n'est pas autorisé à suspendre unilatéralement ses obligations de paiement.

3.(14) En cas de retard de paiement, le vendeur est autorisé à facturer des intérêts de retard au taux légal et, en cas d'achat par l'acheteur, les intérêts de retard légaux dans les transactions commerciales.

3.(15) En cas d'expiration du délai de paiement ou de dépassement de la limite d'achat de l'acheteur, le vendeur a le droit de ne pas livrer les marchandises à l'acheteur et de ne pas accepter de nouvelles commandes, et tous les paiements de l'acheteur au vendeur deviennent immédiatement exigibles, quel que soit le délai de paiement précédemment convenu. La suspension des livraisons ou l'exercice d'autres droits prévus dans les présentes CGV en cas de retard de l'acheteur exclut la possibilité pour l'acheteur de faire valoir toute prétention en raison de l'inexécution ou de l'exécution indue du contrat, en particulier des prétentions à des dommages-intérêts résultant pour l'acheteur de la suspension des livraisons, de la mise à l'échéance de toute dette du vendeur envers l'acheteur ou de l'exercice par le vendeur des autres droits susmentionnés.

3. les Produits et les emballages, c'est-à-dire les palettes de transport consignées, restent la propriété du Vendeur jusqu'à leur paiement intégral. En cas de retard de paiement, le vendeur peut demander par écrit la restitution des produits et emballages enlevés et non payés. L'acheteur doit, à ses frais et risques, retourner tous les Produits et emballages non payés au lieu indiqué par le Vendeur dans un délai de 14 jours à compter de la demande.

3.(17) Un employé du service clientèle du vendeur peut exiger un paiement anticipé des produits commandés s'il a connaissance de la situation financière de l'acheteur, qui peut indiquer que l'acheteur ne paiera pas les produits livrés ou que le paiement sera effectué avec retard, en particulier si l'acheteur n'a pas respecté précédemment les délais de paiement ou si l'acheteur n'entretient pas de relations com-

merciales permanentes avec le vendeur.

3.(18) L'acheteur qui n'enlève pas personnellement les produits avec son propre moyen de transport est tenu de fournir au vendeur, avant l'enlèvement, une autorisation d'enlèvement signée contenant les informations suivantes : - nom et prénom du conducteur, - série et numéro du document d'identité, - numéro d'immatriculation du véhicule, - numéro et date de la commande. Le conducteur doit être informé au préalable qu'il est tenu de prouver son identité à la demande du vendeur.

3. l'autorisation doit être signée par l'acheteur ou par une personne autorisée à faire des déclarations d'intention au nom de l'acheteur. Le vendeur a le droit de refuser de remettre les marchandises à une personne qui ne dispose pas de l'autorisation requise sans encourir de responsabilité pour les dommages subis par l'acheteur ou des tiers à ce titre. L'acheteur est responsable envers le vendeur de tous les frais encourus en raison de l'absence d'autorisation, notamment les frais de stockage des produits visés au point 3.22. des CGV.

3.(20) Lorsque le vendeur livre les produits au lieu indiqué par l'acheteur, il incombe à ce dernier de s'assurer :

3.20.1. qu'une personne autorisée à recevoir les Produits est présente à l'endroit indiqué,

3.20.2. la route d'accès au site de livraison était adéquate,

3.20.3. les conditions de déchargement et le déchargement lui-même.

3.21 Au cas où il n'y aurait pas de personne disposant de l'autorisation requise au lieu indiqué par l'acheteur, le Vendeur a le droit de remettre les Produits à une personne qui s'engage à les accepter au nom de l'acheteur, aux frais et risques de l'acheteur. Le risque lié à la délivrance des Produits dans cette situation est supporté par l'acheteur.

3.22) Si les Produits ne sont pas enlevés à la date convenue et ne sont pas stockés dans l'entrepôt du Vendeur, l'acheteur sera tenu de payer au Vendeur des frais de stockage dans les conditions et pour le montant spécifiés dans le contrat commercial, les offres du Vendeur et/ou l'acceptation de la commande.

4. LES SUPPLÉMENTS LIÉS AU DÉBIT DES PRODUITS.

4.(1) Nonobstant les autres dispositions des CGV, l'acheteur doit payer au vendeur des frais supplémentaires liés au débit dans le cadre de l'exécution de la commande, conformément aux principes spécifiés dans les clauses 4.2. à 4.5. et dans la liste de prix en vigueur.

4.(2) L'acheteur qui a conclu un contrat commercial avec le Vendeur ou tout autre contrat de droit civil concernant la vente des Produits doit payer au Vendeur une redevance logistique dans les cas et conditions spécifiés dans les clauses 4.3 et 4.4 et pour le montant indiqué dans la Liste des prix en vigueur. La redevance logistique sera majorée de la TVA due et pourra être facturée séparément pour chacun des cas énumérés ci-dessous.

4.3. des frais de logistique seront facturés lorsque l'acheteur :

4.3.1. commande des produits qui ne sont pas fabriqués au lieu d'enlèvement de l'acheteur et renonce à son achat après que les produits ont été transportés au lieu d'enlèvement convenu ;

4.3.2. commandera les produits sous forme de palettes complètes et procédera à des ajustements quantitatifs et/ou qualitatifs de la commande après que les produits ont été expédiés au lieu d'enlèvement convenu. Les frais logistiques seront majorés du coût du transport aller-retour des marchandises expédiées, sur la base des tarifs de transport en vigueur le jour de la réexpédition.

4.(4) Le paiement du montant dû au titre de la redevance logistique et des frais de transport s'effectue sur la base d'une facture émise par le vendeur. Le délai de paiement sera déterminé sur la base du contrat commercial ou d'un autre contrat de droit civil en vigueur entre les parties. A défaut, le délai de paiement sera indiqué sur la facture et sera de 7 jours à compter de la date de sa remise à l'acheteur.

4.(5) Si l'acheteur n'enlève pas à la date convenue les marchandises commandées qui ont été déplacées vers le lieu d'enlèvement, des frais de stockage seront facturés par l'acheteur au vendeur pour le montant indiqué dans la liste de prix en vigueur. Le paiement des frais de stockage, auxquels s'ajoute la TVA, doit être effectué à la date convenue sur la base du contrat commercial ou de tout autre contrat de droit civil liant les parties. Dans le cas contraire, le délai de paiement sera indiqué sur la facture et sera de 7 jours à compter de la date de remise de la facture à l'acheteur.

5. CONTRIBUTIONS.

5.(1) Nonobstant les autres dispositions des présentes CGV, dans le cas d'un Acheteur qui n'a pas conclu de contrat commercial avec le Vendeur ou tout autre contrat de droit civil concernant la vente des Produits, ainsi que dans le cas d'un Consommateur, il est tenu de verser au Vendeur un acompte d'un montant de 100% de la commande.

5.(2) L'acompte sera payé par l'acheteur ou le consommateur au moment de la passation de la commande. Le paiement anticipé sera confirmé par le vendeur au moyen d'une facture anticipée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - BRUK-BET SPÓŁKA Z O.O.

6. RESPONSABILITÉ DU VENDEUR. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION.

6.1. en tout état de cause, la responsabilité totale du vendeur pour les dommages causés à l'acheteur sera limitée à la perte réelle et à la valeur des produits vendus. En outre, le vendeur n'est pas responsable des avantages perdus par l'acheteur ou l'utilisateur réel. Le vendeur n'est pas responsable des dommages liés à une utilisation impropre et involontaire des produits.

6.2. Le vendeur est dégagé de toute responsabilité pour les défauts des produits si l'acheteur avait connaissance du défaut au moment de l'achat ou de la livraison. La clause de non-responsabilité ci-dessus ne s'applique pas aux ventes aux consommateurs.

6.3. la garantie pour les défauts des produits vendus à l'acheteur est exclue.

6.4. Avant de revendre les produits, l'acheteur est tenu d'examiner les articles d'un point de vue qualitatif, en particulier si les produits ont été stockés dans l'entrepôt de l'acheteur pendant une longue période. Par longue période, on entend une période supérieure à un mois.

6.5. Si d'autres acheteurs, y compris des consommateurs, font valoir auprès de l'acheteur des droits à la garantie pour des défauts de marchandises lors d'une revente ultérieure des produits, l'acheteur est tenu d'informer immédiatement le vendeur de la réclamation faite, de lui permettre d'examiner le produit revendu et d'examiner avec le plus grand soin la réclamation du nouvel acheteur, y compris du consommateur, sous peine de perdre ses droits à l'égard du vendeur en raison d'un défaut dans le produit vendu. Il en va de même pour la reconnaissance de la réclamation du Consommateur ou le fait de ne pas traiter la réclamation du Consommateur sans informer le Vendeur de la réclamation formulée.

6.6. L'acheteur est tenu d'informer les autres acheteurs des produits dans le cadre de leur revente ultérieure de la nécessité d'examiner le produit avant son installation, son incorporation ou toute autre utilisation du produit, ce qui entraîne la nécessité de son montage, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, notamment en ce qui concerne les défauts visibles de l'article, les différences de Color, etc. Le vendeur ne prend pas en charge les coûts de montage et de démontage du produit si un éventuel défaut de l'article ou une différence de Color était visible lors de la mise en circulation du produit. Le vendeur ne prend pas en charge les coûts de montage et de démontage du produit si un éventuel défaut de l'article ou une différence de Color était visible lors de la délivrance du produit.

6.7. L'introduction d'une réclamation concernant le produit ne libère pas l'acheteur de l'obligation de payer le montant dû pour l'exécution de la commande dans les délais et dans son intégralité.

7. LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉVALUATION DES PLAINTES RELATIVES AUX PRODUITS DU BÉTON (ne s'applique pas aux produits TERMALICA et TERMOBET).

7.1. Sur la surface des produits en béton, des écarts dans l'uniformité de la texture de la couche superficielle sont autorisés. Ces écarts sont causés par des changements inévitables dans les propriétés des matières premières, le processus de production lui-même, ainsi que par des changements dans les conditions de durcissement. Ces écarts ne sont pas considérés comme importants si les paramètres techniques des produits sont conformes aux exigences des normes applicables. Les circonstances susmentionnées ne constituent pas un motif de réclamation.

7.2. dans certains cas, les produits peuvent présenter des différences de Color. Ces différences peuvent résulter de conditions de durcissement différentes (température, humidité de l'air) causées, par exemple, par la séquence de remplissage des chambres de durcissement, l'heure du jour, les changements météorologiques et le rapport eau-ciment variable du Melaniz (malgré l'utilisation de méthodes techniquement avancées de contrôle de l'humidité du béton), la quantité variable de coulis de ciment sur la surface des produits, les changements dans la Color du ciment, ainsi que la granulométrie et la Color des agrégats. L'âge du béton est un facteur important qui influence la variation de Color des produits. Des différences de Color peuvent apparaître lorsque des produits provenant de lots de production différents sont utilisés pour le développement. Elles sont dues à des différences mineures dans les caractéristiques des machines individuelles, au moment de la production de lots donnés et à des différences minimales dans les matériaux de départ. Cela ne constitue pas un motif de réclamation.

7.3. des efflorescences peuvent apparaître sur les produits fabriqués. L'apparition d'efflorescences est un phénomène naturel, aléatoire et totalement indépendant du fabricant. Il s'agit toutefois d'un phénomène temporaire qui, en fonction de son type et de son intensité et de l'intensité de l'utilisation des produits, disparaît en l'espace de quelques années. Le délai de disparition des efflorescences est également influencé par les conditions atmosphériques lors de l'utilisation. Ces circonstances ne constituent pas un motif de réclamation.

7.4. dans des cas particuliers, des microfissures capillaires peuvent être présentes à la surface des produits. Celles-ci sont imperceptibles sur

les produits secs et ne peuvent être localisées sur la surface qu'au fur et à mesure du séchage. Ce phénomène est dû au retrait qui se produit pendant le processus de prise du béton. Des recherches approfondies ont montré que l'apparition de microfissures de retrait n'affecte pas les propriétés fonctionnelles et ne réduit pas les paramètres techniques des produits. Les circonstances susmentionnées ne constituent pas un motif de plainte.

7.5. les bords des produits (en particulier les produits sans phase) peuvent présenter des "bosses" dues à l'usure progressive du moule et de ses tampons. Ces bosses disparaissent lors de la pose et de l'utilisation du revêtement. L'apparition de ces bosses ne nuit pas à l'utilisation des produits et ne constitue pas un motif de réclamation.

7.6. La Color des produits présentés dans les catalogues ou les listes de prix du vendeur, ou installés dans des jardins d'exposition ou d'autres expositions, peut varier par rapport aux lots de production individuels et n'est donnée qu'à titre d'information. Il est recommandé de vérifier soigneusement l'état des produits avant de les installer. Les différences dans les nuances de Color ne constituent pas un motif de réclamation.

8. GARANTIE DE LA QUALITÉ DE L'OBJET VENDU.

8.1. Le vendeur garantit les produits.

8.2. Les conditions détaillées de la garantie, les types de produits couverts par la garantie et les principes de la procédure de réclamation au titre de la garantie sont spécifiés dans le document Conditions de garantie de qualité pour les objets vendus par Bruk-Bet sp. z o.o. - annexe F-3 I-RJ(PR-OC), disponible à l'adresse www.bruk-bet.pl.

9. EMBALLAGE.

9.1. Les produits sont emballés sur des palettes de transport ou dans des BIG-BAGS.

9.2. Les palettes de transport marquées du logo "BRUK-BET" et les europallettes sont des emballages consignés.

9.3. Les consommateurs qui achètent sur des palettes consignées se verront facturer une consigne qui leur sera remboursée s'ils retournent les palettes intactes à l'entrepôt du vendeur dans les 90 jours suivant leur mise à disposition. Si le délai de retour des palettes est dépassé, la valeur des palettes sera facturée.

9.4. Dans le cas d'achats par des acheteurs, les palettes consignées constituent un produit commercial qui est facturé dans chaque cas.

9.5. La procédure et les conditions de rachat des palettes consignées figurent dans le document actuel intitulé Rules of trading with used pallets in Bruk-Bet Sp. z o.o., disponible à l'adresse www.bruk-bet.pl avec ses annexes.

9.6. certains types de pavés comportent des pavés de bordure et de demi-côté, qui sont proposés avec les pavés de base dans une quantité strictement définie par mètre carré. Tout excédent de cubes de bordure et de demi-cubes n'est pas remboursable et l'acheteur doit combler le manque en coupant des cubes entiers.

9.7. Chaque palette de produits est accompagnée d'une étiquette d'identification du produit.

9.8. si les produits sur les palettes de transport sont également emballés dans des emballages en carton, ils doivent être stockés dans des locaux secs, non exposés aux intempéries. Les palettes contenant ces produits ne doivent pas être stockées l'une sur l'autre en raison du risque d'endommagement des produits.

9.9. Pour les produits emballés dans des boîtes en carton, l'unité de vente minimale est l'emballage individuel.

9.10. les formats individuels des Produits sont emballés dans une quantité strictement définie (surface ou longueur) dans des boîtes en carton individuelles.

9.11. si le vendeur spécifie l'utilisation de soudures dans l'assemblage des produits, les quantités de produits indiquées dans le devis doivent tenir compte de ces soudures.

9.12. Le fait que l'acheteur ou le consommateur ne suive pas les instructions du vendeur comme indiqué ci-dessus exclut la responsabilité du vendeur pour tout défaut du produit résultant d'un stockage inadéquat.

10. CONFIDENTIALITÉ.

10.1. Les informations techniques, commerciales et financières sous forme matérielle et immatérielle que le vendeur fournit à l'acheteur dans le cadre de l'exécution du contrat de vente sont confidentielles et constituent un secret d'affaires du vendeur. Ces informations concernent notamment les produits, les fournisseurs, les clients, les méthodes, les stratégies, les questions techniques, les secrets commerciaux, les procédés, les brevets, les inventions, le savoir-faire et les droits de propriété intellectuelle.

10.2. L'acheteur ne peut rendre publiques ou utiliser les informations fournies par le vendeur à d'autres fins que celles convenues par les parties et résultant de la bonne exécution du contrat. L'obligation de confidentialité est illimitée dans le temps.

10.3. L'acheteur doit prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour empêcher la divulgation à un tiers des informations fo-

urnies par le vendeur. L'acheteur imposera un devoir de confidentialité à ses employés et aux tiers concernés. Toute violation des conditions du présent paragraphe par une société affiliée, la direction ou les employés de l'acheteur sera considérée comme une violation de l'obligation de confidentialité de l'acheteur.

10.4. Les restrictions relatives à la divulgation et à l'utilisation des informations fournies par le vendeur ne s'appliquent pas aux informations dont l'acheteur peut démontrer qu'elles :

10.4.1. étaient déjà de notoriété publique au moment de leur divulgation ;

10.4.2. ont dû être transférées en raison d'une obligation légale ou d'une décision judiciaire définitive.

10.5. Protection des données personnelles :

10.5.1. Le vendeur ne met les données à caractère personnel à la disposition de l'acheteur qu'à l'adresse aux fins de la bonne exécution des obligations contractuelles.

10.5.2. Si le vendeur communique des données à caractère personnel à l'acheteur, ce dernier est tenu de se conformer à toutes les lois applicables et aux réglementations en matière de protection des données.

10.5.3. L'acheteur prend les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de protection des données à caractère personnel adapté aux risques encourus et la capacité de garantir le maintien de la confidentialité, de l'intégrité, de la disponibilité et de la résilience des systèmes et services de traitement.

10.5.4. Le vendeur assure la protection des données personnelles de ses acheteurs personnes physiques, ainsi que des représentants de et des employés des personnes morales conformément aux dispositions applicables de à cet égard et dans les conditions énoncées dans la politique de sécurité des données personnelles du vendeur en vigueur. Les clauses d'information sont affichées sur le site www.bruk-bet.pl.

11. FORCE MAJEURE.

11.1. en cas de force majeure, le vendeur est libéré de son obligation d'exécution du contrat de vente et des présentes CGV pendant cette période et ne subit pas de conséquences juridiques négatives à ce titre.

11.2. Le vendeur s'engage à informer immédiatement l'acheteur et le consommateur de la survenance des circonstances visées à l'article 11.1.

12. RETRAIT.

12.1. L'acheteur peut résilier le contrat en cas de retard dans l'exécution d'une commande excédant 60 jours (sauf accord contraire entre les parties) pour des raisons exclusivement imputables au vendeur, si l'acheteur a au moins une fois sommé par écrit le vendeur d'exécuter la commande.

12.2. Le vendeur a le droit de résilier le contrat en cas de retard de paiement de la part de l'acheteur ou de retard dans l'acceptation des produits de plus de 14 jours.

13. LES DISPOSITIONS FINALES.

13.1. Pour tous les litiges relatifs au contrat de vente, la loi applicable est la loi polonaise et le tribunal polonais est compétent. L'application des règles de conflit de lois et de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue.

13.2. Toute modification des CGV proposée par l'acheteur ou le consommateur lors de la passation d'une commande nécessite l'accord écrit du vendeur pour être valable.

13.3. si l'une des dispositions des présentes CGV s'avère invalide, inefficace ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité et l'efficacité des autres dispositions des présentes CGV.

13.4. tout litige résultant de l'exécution du contrat de vente sera soumis par les parties au règlement d'un tribunal de droit commun compétent pour le siège social du vendeur.

13.5. Les présentes CGV ne sont pas destinées à limiter de quelque manière que ce soit les droits du consommateur en vertu de la législation généralement applicable.

13.6. En cas de divergence entre l'accord commercial ou tout autre accord de droit civil conclu entre l'acheteur et le vendeur et les présentes CGV, les dispositions de l'accord prévaudront.

13.7. Le vendeur se réserve le droit de modifier les présentes CGV. L'acheteur est réputé avoir accepté la modification des présentes CGV si, après avoir pris connaissance du contenu des modifications, il n'a pas résilié dans les plus brefs délais le contrat qui le lie au vendeur.

13.8. Le vendeur peut céder, renouveler, transférer, grever ou sous-traiter l'exécution du contrat ou d'une partie de celui-ci (y compris les créances dues par l'acheteur) sans l'accord préalable de l'acheteur.

13.9. les CGV actuelles entrent en vigueur le 10 juin 2021.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES CATALOGUES ET LISTES DE PRIX DU VENDEUR NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE AU SENS DE L'ART. 66 I N. N. DU CODE CIVIL.

F-3 I-RJ(PR-OC)

CONDITIONS DE GARANTIE DE QUALITÉ DE L'OBJET VENDU PAR BRUK-BET SP. Z O.O.

§ 1

Dispositions générales

1. La présente garantie de qualité (ci-après dénommée "garantie") est fournie conformément aux articles 577 et suivants du Code civil. Du code civil.
2. Nom et coordonnées du garant : BRUK-BET Sp. z o.o., Nieciecza 199, 33-240 Żabno, inscrite au registre des entrepreneurs du tribunal de district de Cracovie - Śródmieście à Cracovie, XI^e chambre économique du registre national des tribunaux sous le numéro KRS 0000270323, capital social de 299 millions PLN, NIP 517-020-05-80, BDO : 000002132, ayant le statut de grand entrepreneur (ci-après dénommé "le garant").
3. Étendue territoriale de la protection de la garantie : le territoire de la République de Pologne, de la République slovaque et de la République tchèque.
4. La présente garantie constitue une déclaration de garantie et ne requiert pas la signature du garant pour être valable.
5. Toute modification de la garantie proposée par l'acheteur nécessite l'accord écrit du garant pour être valable.
6. La garantie n'exclut pas, ne limite pas et ne suspend pas les droits de l'acheteur consommateur résultant de la non-conformité de la chose vendue au contrat. L'acheteur consommateur peut exercer ses droits à l'encontre du vendeur pour non-conformité de la chose vendue au contrat indépendamment de ses droits au titre de la garantie. Ces recours ne sont pas affectés par la présente garantie.

§ 2

Conditions de garantie

1. BRUK-BET Sp. z o.o. garantit la bonne qualité des produits fabriqués conformément aux propriétés d'usage déclarées dans la Déclaration nationale des propriétés d'usage émise en vertu de la loi du 16 avril 2004 sur les produits de construction (t. j. Journal officiel de 2021, point 1213, telle que modifiée). j. Journal Officiel de 2021, point 1213, tel que modifié) disponible avec les normes PN-EN pertinentes et les instructions d'installation, d'application et d'utilisation sur le site www.bruk-bet.pl et sur l'étiquette du produit avec le marquage CE ou la marque de construction B.
2. La garantie couvre les produits destinés à l'aménagement des rues et des jardins, c'est-à-dire les pavés, les bordures, les dalles et les panneaux ajourés, les palissades, les blocs de clôture, les produits REALIT et RELIEF, ainsi que les produits de la gamme Prestige (RUSTICAL®, MICROTEC, POLERYT®, METALIC, TERAZZO®, TERATEC®, NATURYT® et Lamino Perlon, produits Renox) et des composants de systèmes de regards d'égout en béton (ci-après dénommés "Produits").
3. Les produits sont garantis pour une période de 3 ans à compter de la date de livraison de l'article à l'acheteur.
4. La garantie couvre les produits achetés directement auprès du garant et dans les points de vente de ses distributeurs.
5. La garantie ne couvre pas les Produits vendus en rupture de stock, incomplets et les Produits présentant des défauts dont l'Acheteur avait connaissance au moment de la livraison.
6. La garantie est exclue en cas de :

- 1) Le non-respect des instructions relatives au produit figurant sur le site Internet www.bruk-bet.pl lors de l'installation et de l'utilisation des produits,
- 2) l'utilisation d'agents de déglacage à base de sels tels que NaCl, CaCl, MgCl₂,
- 3) les modifications apportées aux produits par l'acheteur après l'achat (découpage, perçage, etc.),
- 4) l'installation/le montage des produits avant l'expiration d'un délai de 28 jours à compter de la date de fabrication.
7. Si, conformément à la présente Garantie, le Garant s'est engagé à réparer le Produit, la période de garantie initiale relative à ce Produit se poursuit et est prolongée de la période pendant laquelle l'Acheteur n'a pas pu utiliser le Produit au cours de la procédure de réclamation. Si, conformément à la présente Garantie, le Garant s'est engagé à remplacer le Produit (ou une partie de celui-ci), la nouvelle période de Garantie (relative au Produit ou à une partie de celui-ci) court à partir de la date de livraison du nouveau Produit (ou d'une partie de celui-ci).
8. La garantie ne s'applique que si l'acheteur a payé le prix du produit dans les délais et dans son intégralité.
9. Les réclamations au titre de la garantie doivent être soumises par l'acheteur au lieu d'achat des produits immédiatement après avoir constaté un ou plusieurs défauts dans les produits. Les plaintes doivent être soumises à l'aide du formulaire de plainte Bruk-Bet disponible à l'adresse www.bruk-bet.pl
10. Bruk-bet se réserve le droit d'inspecter les produits faisant l'objet de la réclamation, de prélever des échantillons et d'effectuer des tests en laboratoire. L'exécution de ces activités peut suspendre le délai d'exercice des droits en vertu de la garantie. Les règles détaillées relatives à la déclaration et à l'examen des réclamations figurent au § 7 de la Garantie.

§ 3

Produits pour le mobilier urbain et de jardin, y compris les produits du groupe de produits Prestige (RUSTICAL®, MICROTEC, POLERYT®, METALIC, TERAZZO®, TERATEC®, NATURYT® et les produits fabriqués à partir de Lamino Perlon, Renox)

1. Seuls les défauts des produits résultant de causes inhérentes au produit à la date de livraison à l'acheteur sont couverts par la garantie, sous réserve des paragraphes suivants.
2. La garantie ne couvre pas les défauts et/ou les dommages aux produits causés par :
 - 1) l'emballage, le chargement, le transport, le déchargement et le stockage inadéquats des produits,
 - 2) un montage incorrect des produits achetés, non conforme à la conception et aux règles de l'art,
 - 3) Spécification incorrecte par l'acheteur des diamètres des joints étanches, des ouvertures et de leur position les uns par rapport aux autres,
 - 4) le développement de produits immatures,
 - 5) l'utilisation inappropriée, incompatible avec l'objectif et les caractéristiques des produits achetés,
 - 6) les catastrophes naturelles et autres accidents imprévisibles.
3. Ils ne sont pas soumis à la garantie et ne sont pas considérés

comme des défauts, conformément aux normes et documents de référence pertinents et aux dispositions des présentes conditions de garantie :

- (a) des écarts dans les dimensions et la texture des produits,
- b) les défauts de la couche supérieure des produits résultant de leur utilisation,
- c) les changements de Color naturels des produits dus à leur utilisation et aux effets des conditions météorologiques, cela s'applique également aux produits dotés d'un revêtement Metallic Color, qui est susceptible de vieillir et de subir des modifications visuelles au cours de l'utilisation, qui est un phénomène naturel.
- (d) l'efflorescence calcique naturelle sous forme de dépôts à la surface des produits, formée pendant la maturation du béton.
- (e) les différences de Color au sein d'un même lot de production ou de lots de production différents se produisant dans la texture de la surface des produits en raison de la variation du processus naturel de maturation des produits, de la variation des propriétés des agrégats et d'autres matières premières utilisées dans la production.
- (f) les différences de Color entre les produits livrés au client et ceux présentés dans les catalogues et les points de vente. Ces différences sont dues à la variation naturelle de la Color des produits en béton coloré au fil du temps, au processus de maturation des produits au fil du temps, à la variation des propriétés des agrégats et des autres matières premières utilisées dans la production,
- (g) les microfissures capillaires superficielles résultant du retrait du béton en tant que processus physique et chimique naturel se produisant pendant le vieillissement du béton
- (h) les traces de gouttes latérales sur les bords des produits, liées à la technologie de production des pièces vibro-pressées, s'effacent à l'usage et n'affectent pas les performances des produits,
- (i) les pores et les agrégats exposés sur la surface latérale des produits (crawls) n'affectent pas négativement la durabilité et la performance déclarée des produits.
- j) les décolorations et les taches sur la face des produits en béton résultant du processus de production, du processus de maturation et du stockage n'affectent pas négativement la durabilité et les paramètres de performance déclarés des produits. Elles se dégradent avec le temps et le nettoyage et l'imprégnation avec des préparations spécifiques permettent de les éliminer.
- k) les inclusions ponctuelles de grains de granulats grossiers supérieures à 4 mm dans la couche de surface et sur les bords sont une conséquence naturelle du processus de production des éléments en béton vibré et n'affectent pas négativement la durabilité et les paramètres de performance déclarés des produits.

Des inclusions ponctuelles de granulats d'une fraction >4 mm sont autorisées dans la couche de surface et sur les bords des produits.

Pavés - jusqu'à 3 inclusions par 1^{m2}

Dalle de pavage - jusqu'à 3 inclusions par 1^{m2}

Marches d'escalier, dalles de palier, palissades en finition Teratec, Terazzo - des ondulations multiples sur les bords de jusqu'à 10x10 mm sont autorisées. Celles-ci sont dues à la nature du processus de production, c'est-à-dire au ponçage et au fraisage des bords avec la mise à nu d'agrégats précieux et rocheux, et n'ont pas d'incidence négative sur la durabilité des produits.

(l) l'écaillage ponctuel de la couche de parement, visible à une distance inférieure à 2 m conformément aux normes applicables,

n'a pas d'incidence négative sur la durabilité et les performances déclarées des produits.

Un écaillage ponctuel de la couche superficielle et des bords du produit de < 2 x 2 mm, conséquence naturelle du processus de production, est autorisé :

Chaussée - jusqu'à 3 cavités par 1^{m2}

Dalle - jusqu'à 3 cavités par 1^{m2}

Marches d'escalier, palissades, dalles de plate-forme - 1 cavité par unité.

4. Les circonstances excluant la garantie, telles qu'indiquées aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, permettent également au distributeur de se soustraire à sa responsabilité à l'égard du produit au motif que la chose vendue n'est pas conforme au contrat.

§ 4

Composants des regards en béton

1. Seuls les défauts des produits résultant de causes inhérentes au produit à la date de livraison à l'acheteur sont couverts par la garantie, sous réserve des paragraphes suivants.

2. La garantie ne couvre pas les défauts et/ou les dommages aux produits causés par :

- 1) l'emballage, le chargement, le transport, le déchargement et le stockage inadéquats des produits,
- 2) un montage incorrect des produits achetés, non conforme à la conception et aux règles de l'art,
- 3) Spécification incorrecte par l'acheteur des diamètres des joints étanches, des ouvertures et de leur position les uns par rapport aux autres,
- 4) le développement de produits immatures,
- 5) l'utilisation inappropriée, incompatible avec l'objectif et les caractéristiques des produits achetés,
- 6) les catastrophes naturelles et autres accidents imprévisibles.

3. Ils ne sont pas soumis à la garantie et ne sont pas considérés comme des défauts :

- 1) Déviations dans la structure, les dimensions, la forme et l'apparence des produits autorisées par les normes et documents de référence pertinents,
- 2) la décoloration, l'efflorescence, les écarts de Color causés par le processus de production des produits et la variabilité naturelle de la taille des grains et de la coloration des agrégats et autres matières premières utilisées dans la production,
- 3) les irrégularités résultant de l'utilisation de composants du système de jointoiement ou d'étanchéité non autorisés par le garant,
- 4) les irrégularités résultant de la connexion des produits du garant avec les composants d'autres systèmes d'assainissement.

4. Les circonstances excluant la garantie, telles qu'indiquées aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, permettent également au distributeur de se soustraire à sa responsabilité à l'égard du produit au motif que la chose vendue n'est pas conforme au contrat.

§ 5

Champ d'application de la garantie

- 1. Si une partie seulement des produits vendus est affectée par un défaut, la responsabilité du garant est limitée aux produits défectueux.
- 2. La responsabilité totale du garant est limitée exclusivement au prix du produit défectueux, sous réserve de l'article 4 ci-dessus.
- 3. Le Garant peut, à sa seule discrétion, se libérer de ses obligations au titre de la Garantie en versant à l'acheteur un montant égal au prix du Produit affecté par le défaut couvert par la présente Garantie.
- 4. Dans le cadre de cette Garantie, le Garant ne limite ni n'exclut la responsabilité, qui ne peut être exclue en relation avec les droits des consommateurs, mais le Garant n'accepte aucune responsabilité dans

le cadre de cette Garantie ou sur toute autre base, pour le manque à gagner, toute perte et tout dommage indirects et consécutifs découlant de ou en relation avec une réclamation faite conformément à cette Garantie ou la réparation ou le remplacement du Produit sans accord préalable avec le Garant, sous réserve, toutefois, de l'Art. 43d de la loi sur les droits des consommateurs du 30 mai 2014 (Journal officiel de 2021, point 2105 tel que modifié). Cela inclut l'exclusion de la responsabilité pour le produit dans la mesure permise par les dispositions légales obligatoires.

5. Le garant peut refuser tous les recours prévus par la présente garantie si des tentatives non autorisées de réparation ou de remplacement du produit couvert par la garantie risquent d'aggraver les dommages ou si l'acheteur n'accepte pas de remédier au défaut selon les recommandations du garant. L'autoréparation ou le remplacement du produit sans l'autorisation du garant entraîne la perte de la garantie.

§ 6

Conditions générales d'utilisation

1. La garantie de qualité ne couvre que les produits qui ont été utilisés conformément au mode d'emploi qui les accompagne.

2. Afin d'éviter de rayer le revêtement des rues et des jardins, les bords tranchants et durs des chaises, tables et autres équipements aux points de contact avec le revêtement doivent être protégés par des tampons appropriés en matériaux souples tels que le feutre ou le caoutchouc.

3. Pendant leur fonctionnement, les produits doivent être maintenus propres. En particulier, les salissures susceptibles d'affecter les propriétés physiques ou chimiques des produits doivent être évitées et éliminées immédiatement.

4. Les traces de caoutchouc ou autres salissures qui peuvent apparaître à la surface des produits d'aménagement des rues et des jardins doivent être éliminées à l'aide de produits de la gamme du Garant ou agréés à cet effet. Le Garant n'est pas responsable des défauts causés par l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien non agréés par lui, ou par un nettoyage mécanique invasif.

5. Dans les régions exposées à un usage particulièrement intensif ou à des intempéries intenses, les produits de construction pour la rue et le jardin doivent être imprégnés à l'aide de produits de la gamme du garant ou approuvés par le garant, au moins tous les deux ans.

6. Les pavés et dalles revêtus de Lamino® doivent être réimprégnés après un certain temps :

-Renox Perlon -1 an

-Lamino Perlon -3 ans

En cas d'utilisation intensive et de conditions météorologiques particulières, ces traitements doivent être effectués plus fréquemment. L'épaisseur du revêtement Lamino® diminue en fonction des conditions d'utilisation.

§ 7

Obligations du garant et droits de l'acquéreur

1. Sous réserve des dispositions de l'article 5, le garant est tenu d'éliminer les défauts physiques du produit ou de livrer un article exempt de défaut, si ces défauts apparaissent dans la période spécifiée sur le site dans la déclaration de garantie. Si le remplacement ou la réparation du produit est impossible ou entraîne des coûts importants, le garant peut réduire le prix du produit en remboursant une partie du prix payé à l'ayant droit exerçant ses droits au titre de la garantie. Les parties peuvent également, d'un commun accord écrit et sous peine de nullité, convenir des détails des conditions de la suppression du défaut.

2. En cas de revente ultérieure des Produits du Garant par le

Distributeur, les droits au titre de la Garantie passent intégralement à l'acheteur suivant. L'acheteur au sens de la présente Garantie est la personne physique ou morale qui, étant propriétaire du Produit, ne l'a pas acheté dans le but de le revendre ou de l'installer dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise.

3. En cas d'avarie mécanique survenue avant la remise des marchandises à l'acheteur, celle-ci doit être confirmée à l'adresse dans le procès-verbal de réception des marchandises du moyen de transport, signé par le conducteur. Les réclamations pour dommages mécaniques ne peuvent être faites que sur le formulaire F-4 I-RK(PR-OC) et ses annexes, disponibles à l'adresse www.bruk-bet.pl. Le non-respect des exigences énoncées dans cette disposition, en particulier la confirmation dans le procès-verbal de réception confirmé par le conducteur, entraînera le non-traitement de la réclamation.

4. En cas de défauts des produits, l'acheteur est tenu de ne pas les installer, d'en informer immédiatement le garant, de protéger les produits contre les dommages et d'introduire une réclamation écrite. L'installation d'un produit présentant des défauts visibles ou préalablement constatés signifie l'acceptation de la qualité du produit et ne constitue pas un motif de réclamation.

5. Si l'acheteur a fabriqué des produits présentant des défauts visibles ou préalablement constatés, le garant a le droit de rejeter les réclamations relatives à ces défauts.

6. Les produits réclamés doivent être fixés et disposés sur la palette de manière à ce que la quantité puisse être identifiée.

7. Si un défaut de produit est constaté, l'acheteur doit déposer une plainte immédiatement, au plus tard dans les 7 jours suivant la découverte du défaut.

8. Le délai pour répondre aux demandes de l'acheteur et fournir une réponse à la réclamation est de 30 jours à compter de la date de réception. Si le garant doit inspecter les produits faisant l'objet de la réclamation, un représentant autorisé du garant effectuera l'inspection dans le délai convenu avec l'acheteur, en documentant l'action au moyen d'un protocole de réclamation.

Le délai susmentionné peut être prolongé en cas de nécessité de procéder à une expertise des produits faisant l'objet de la réclamation, en cas d'impossibilité de procéder à l'inspection susmentionnée en raison des conditions météorologiques, ainsi que dans le cas où le garant n'est pas en mesure de respecter le délai pour des raisons techniques et organisationnelles liées à l'ampleur de la réclamation. Le garant doit fournir une nouvelle date pour le traitement de la réclamation sous forme documentée (e-mail).

9. Pour pouvoir exercer ses droits à la garantie et déposer une plainte, l'acheteur doit présenter le garant au point de vente du concessionnaire :

(a) Formulaire de demande d'indemnisation - disponible sur www.bruk-bet.pl sous l'onglet téléchargeable F-2 I-RJ(PR-OC) Claim Information,

(b) la preuve de l'achat du ou des produits ou la preuve de la vente des produits dans le cadre du service fourni,

(c) les étiquettes apposées sur les produits, couvrant l'ensemble du lot de produits faisant l'objet de la demande,

DESCRIPTION DE LA GARANTIE DE TEXTURE PRODUITS DE PRESTIGE

1. RUSTICAL®, SATINO®, PRIMATEC

Les surfaces grenillées ont une structure granulaire grossière et rugueuse. La texture des produits présente des grains d'agrégats exposés de granulation variable.

Le processus de fabrication des produits utilise des agrégats précieux naturels caractérisés par des variations dans leurs propriétés, qui peuvent se traduire par l'obtention :

- (a) la structure hétérogène des agrégats exposés,
- (b) inclusions ponctuelles de fractions d'agrégats plus grossières,
- (c) la variation des Colors de texture dans des articles individuels, dans un ou plusieurs lots de production,

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

2. MICROTEC

Les surfaces brossées en plongée ont une texture rugueuse à micro-grains. La texture des produits présente des agrégats précieux micro-grains apparents. Le processus de production de la texture MICROTEC utilise des agrégats nobles naturels caractérisés par des variations dans leurs propriétés, qui peuvent se traduire par.. :

- (a) la structure hétérogène des agrégats exposés,
- (b) les inclusions ponctuelles de fractions d'agrégats plus grossières,
- (c) variation de la Color de la texture au fil du temps dans des articles individuels, dans un lot de production ou dans différents lots de production,

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

3. Poleryt

Les surfaces traitées par brossage, fraisage et polissage du béton ont une texture lisse et polie. Dans le processus de production de la texture POLERYT, des agrégats nobles naturels caractérisés par des variations dans leurs propriétés sont utilisés, ce qui peut se traduire par l'obtention :

- (a) la structure hétérogène des agrégats polis,
- (b) inclusions ponctuelles de fractions d'agrégats plus grossières,
- (c) variation de la Color de la texture au fil du temps dans des articles individuels, dans un lot de production ou dans différents lots de production,

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

4. METALIC® (MÉTAL)

Les surfaces rehaussées par l'application d'un revêtement métallique ont une texture de surface métallisée. Des pigments de Color spécialisés sont utilisés pour produire la texture METALIC. L'adhérence du revêtement métallique a lieu pendant le processus de durcissement des produits en béton, ce qui peut se traduire par une coloration variable des produits résultant du processus naturel de maturation du béton ainsi que de avec des imprégnations colorantes.

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

DESCRIPTION DE LA GARANTIE DE TEXTURE PRODUITS DE PRESTIGE

5. TERAZZO®

Les surfaces traitées par ponçage du béton, ont une texture terrazzo, rappelant les granits et grès naturels. Dans le processus de fabrication de la texture TERAZZO, des agrégats nobles naturels caractérisés par des variations dans leurs propriétés sont utilisés, ce qui peut se traduire par l'obtention :

- (a) la structure hétérogène des agrégats du sol,
- (b) inclusions ponctuelles de fractions d'agrégats plus grossières,
- (c) variation de la Color de la texture au fil du temps dans des articles individuels, dans un lot de production ou dans différents lots de production,

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

6. TERATEC

Les surfaces traitées par meulage et sablage de la surface du béton ont une texture légèrement rugueuse avec des grains de granulats précieux exposés. Le processus de production de textures TERATEC utilise des agrégats précieux naturels caractérisés par des variations dans leurs propriétés, qui peuvent se traduire par :

- (a) la structure hétérogène des agrégats du sol,
- (b) inclusions ponctuelles de fractions d'agrégats plus grossières,
- (c) variation de la Color de la texture au fil du temps dans des articles individuels, dans un lot de production ou dans différents lots de production,

Ces aspects visuels sont une conséquence naturelle du processus de production d'éléments en béton à la surface raffinée, n'affectent pas la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

7. NATURYT®

Les surfaces, affinées par l'application d'un revêtement spécial sous forme d'impression, ont une structure lisse, reproduisant les surfaces naturelles du marbre, du granit et des roches de grès. Le processus de production de la texture NATURYT utilise une impression spéciale sur les surfaces en béton. L'utilisation de colorants sur la surface de la texture des produits en béton peut se traduire par un changement de Color au cours de l'utilisation des produits.

Les variations de Color de la texture NATURYT au fil du temps dans des articles individuels et dans des lots de production uniques ou différents ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

8. LAMINO®

Les surfaces améliorées par l'application d'un revêtement de stratification ont une texture de surface légèrement brillante. L'adhérence de la couche de stratification a lieu pendant le processus de durcissement des produits en béton, ce qui peut se traduire par une coloration naturelle et variable des produits résultant du processus de maturation du béton.

Les aspects visuels susmentionnés sont une conséquence naturelle du processus de production des éléments en béton avec surface Lamino améliorée, n'affectent pas négativement la durabilité du produit et ne font l'objet d'aucune réclamation.

9. CAST HUMIDE

Surfaces en béton imitant les motifs naturels des roches, produites par le moulage d'éléments dans des moules spécialement conçus à cet effet.

En raison du processus naturel de maturation du béton dans les moules, les éléments peuvent avoir des Colors variables.

CONDITIONS D'UNE CONSTRUCTION ET D'UN ENTRETIEN CORRECTS ET LE STOCKAGE

RÈGLES DE TRANSPORT CORRECTES

1. Chargement et déchargement à l'aide de chariots élévateurs ou d'UNE grue HDS équipée de fourches à palettes et d'élingues appropriées pour les puits en béton et les éléments préfabriqués.

2. Le transport de palettes et de produits en béton doit être protégé de manière adéquate ;

- les courroies de transport,
- les coins de transport,
- des entretoises en bois ou en plastique dans le cas de produits préfabriqués.



PRINCIPES DE STOCKAGE APPROPRIÉS

Les produits stockés doivent être stockés ;

- sur un terrain plat,
- le site doit être drainé (le stockage de palettes dans l'eau et la boue n'est pas autorisé),
- empilage autorisé sur une seule palette,
- interdiction d'empiler des palettes de planches de 80 cm x 80/100/120,
- les éléments préfabriqués doivent être stockés sur des palettes ou des planches en bois ou en plastique,
- les éléments préfabriqués doivent être posés avec des cales en bois ou en plastique pour éviter tout dommage,
- les palettes non emballées doivent être protégées de manière adéquate contre les dommages mécaniques et la contamination (film étirable, ruban adhésif, etc.),
- ne doivent pas être souillés au point de pénétrer de manière irréversible et permanente dans le béton,
- les produits déballés dont l'emballage est endommagé et qui présentent des salissures visibles doivent être correctement lavés et protégés contre les dommages avant d'être remis au client.



PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT CORRECTS

Les produits de Bruk-Bet Sp. z o.o. sont conformes aux normes européennes en vigueur et possèdent les certificats légaux requis, les évaluations techniques nationales et la déclaration nationale de performance, qui sont disponibles sur le site www.bruk-bet.pl ou auprès de notre représentant commercial.

Vous trouverez ci-dessous quelques points importants pour l'installation correcte des produits achetés. Des instructions détaillées sont disponibles sur le site www.bruk-bet.pl sous l'onglet "Application Instructions".

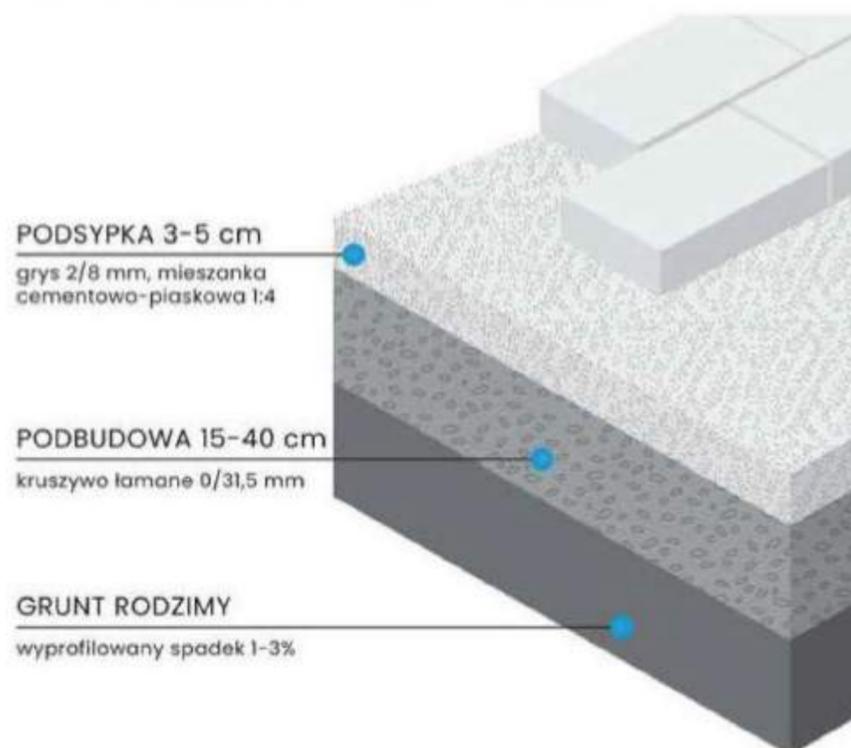
ATTENTION: Lors de l'installation de produits imprégnés de Renox ou de Lamino, il n'est pas recommandé d'utiliser une sous-couche de Melanz ciment-sable en raison du risque accru d'efflorescence de chaux.

1. FAIRE LES BONNES FONDATIONS

La sous-structure doit être réalisée conformément à la conception, en tenant compte du type de sol, des conditions de drainage et de la méthode d'exploitation (le non-respect de ces conditions peut entraîner des dommages aux produits).

2. FABRICATION DU LEST

Les pavés et les dalles de terrasse sont posés sur un ballast, c'est-à-dire une couche de nivellement de 4 à 5 cm d'épaisseur. Le sous-ballast est constitué de gravillons d'une granulométrie de 2/8 mm. Dans le cas d'un lit de sable et de ciment (1:4), la surface pavée doit être immédiatement nivelée à l'aide d'un compacteur avant que le lit ne soit complètement pris. L'utilisation d'un lit de sable et de ciment peut avoir un effet sur l'apparition d'efflorescences de chaux.



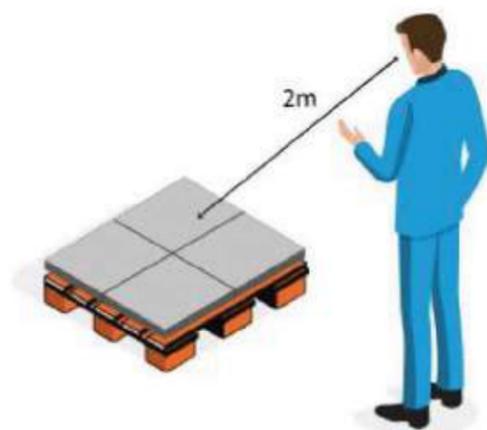
3. VÉRIFICATION DU MATÉRIEL À LIVRER AVANT DÉVELOPPEMENT

Au moment de la livraison du matériel de travail, vérifier que le matériel livré est conforme à la commande ou aux indications figurant sur le document de livraison WZ et que les différents assortiments de marchandises proviennent du même lot de production, vérifier que le matériel ne présente pas de dommages dus au transport (rédiger un protocole avec l'entreprise de transport sur le document F-1(I-7 - formulaire F4 (I-RKPR-OC)). Envoyer au vendeur le protocole de réclamation concernant les services de transport et les défauts, en y joignant des photos des dommages subis par la voiture. Tout doute concernant les produits doit être signalé au vendeur avant l'installation du produit. L'installation du produit avec des défauts



4. INSPECTION VISUELLE CORRECTE DE LA MARCHANDISE LIVRÉE ET LE MATÉRIEL INSTALLÉ

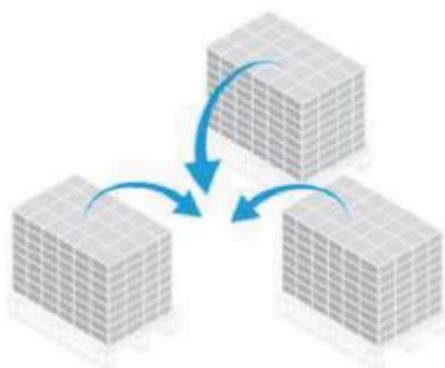
L'inspection visuelle ainsi que la documentation sous forme de photographies doivent être effectuées dans des conditions de lumière naturelle, à une distance d'au moins 2 mètres du produit.



visibles signifie l'acceptation de son apparence et n'est pas sujette à réclamations et échanges pour cette raison.

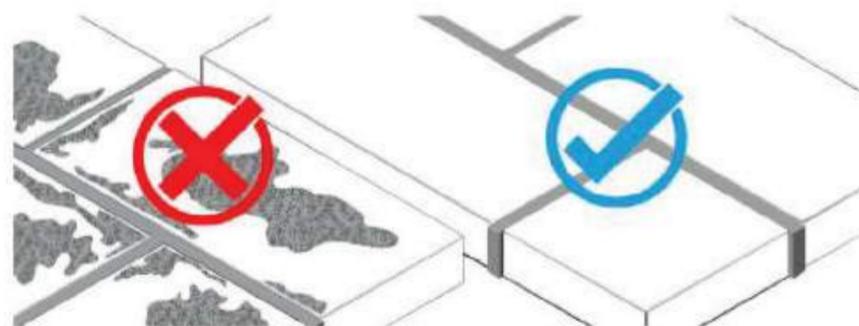
5. PRINCIPE DE GERBAGE À PARTIR DE 3 PALETTES

Lors de la pose, il est recommandé de suivre la règle consistant à sélectionner et à Mélanger des cubes provenant de plusieurs palettes différentes. Cela permet d'éliminer les écarts de Color naturels et les "taches monochromatiques" et d'assurer un Mélange uniforme des Colors de la surface. La sélection des cubes de la palette doit être effectuée verticalement d'une couche à l'autre. Ceci est



6. REMPLISSAGE DES JOINTS

Du sable lavé à sec d'une granulométrie de 0/2 mm ou des agrégats à grains fins de type Granofuga d'une granulométrie de 0,5/2 mm seront utilisés pour remplir les joints. Les joints doivent être complètement remplis. L'utilisation de sable ordinaire non lavé à cette fin peut entraîner une coloration permanente de la surface sous la forme d'une décoloration jaune due aux fractions fines de poussière d'argile ou d'argile contenues dans ce sable. Avant de compacter (damer) la chaussée, toute la surface doit être soigneusement nettoyée du sable afin que les grains ne se répandent pas sur les cubes. Il est déconseillé de laisser la chaussée remblayée avec du sable afin de remplir les joints.



particulièrement important pour les pavages COLOR-MIX, où une distribution uniforme des Colors des éléments de pavage doit être assurée.

7. LE COMPACTAGE DE LA CHAUSSÉE

Un compacteur équipé d'une plaque vibrante protégée par un revêtement en plastique pour éviter d'endommager et de rayer les pavés est utilisé pour compacter la chaussée. Le compactage des dalles Novator ou Romalit de grand format doit être effectué à l'aide d'un compacteur léger de 100-120 kg maximum. Les dalles de terrasse et de jardin d'une épaisseur de 4 à 6 cm ne doivent pas être nivelées à l'aide d'un compacteur mécanique - les dalles doivent être tapées à l'aide d'un marteau de pavage.



8. CONSTRUCTION DES DÉBUTS ET DES CÔTÉS

Il n'est pas nécessaire de jointoyer les pierres de bordure et les bordures, elles doivent être posées en maintenant des joints ouverts de 3 à 10 mm entre elles.

9. CONSTRUCTION DE PALISSADES

La profondeur d'encastrement des palissades dans la couche de béton doit être de 1/4 à 1/3 de la hauteur de l'élément à installer.

10. IMPRÉGNATION DES PLAQUES PAR VOIE HUMIDE

Lors de la pose des dalles et marches Trawertyn, Kaverro et Garden Plank en blanc, il convient d'éviter toute salissure accidentelle de la surface des produits. Il est recommandé d'imprégner les planches avant ou immédiatement après la pose de la surface. Pour l'imprégnation, nous recommandons l'utilisation de Renovator Natural de Bruk-Bet.

CONDITIONS D'UNE CONSTRUCTION ET D'UN ENTRETIEN CORRECTS ET LE STOCKAGE

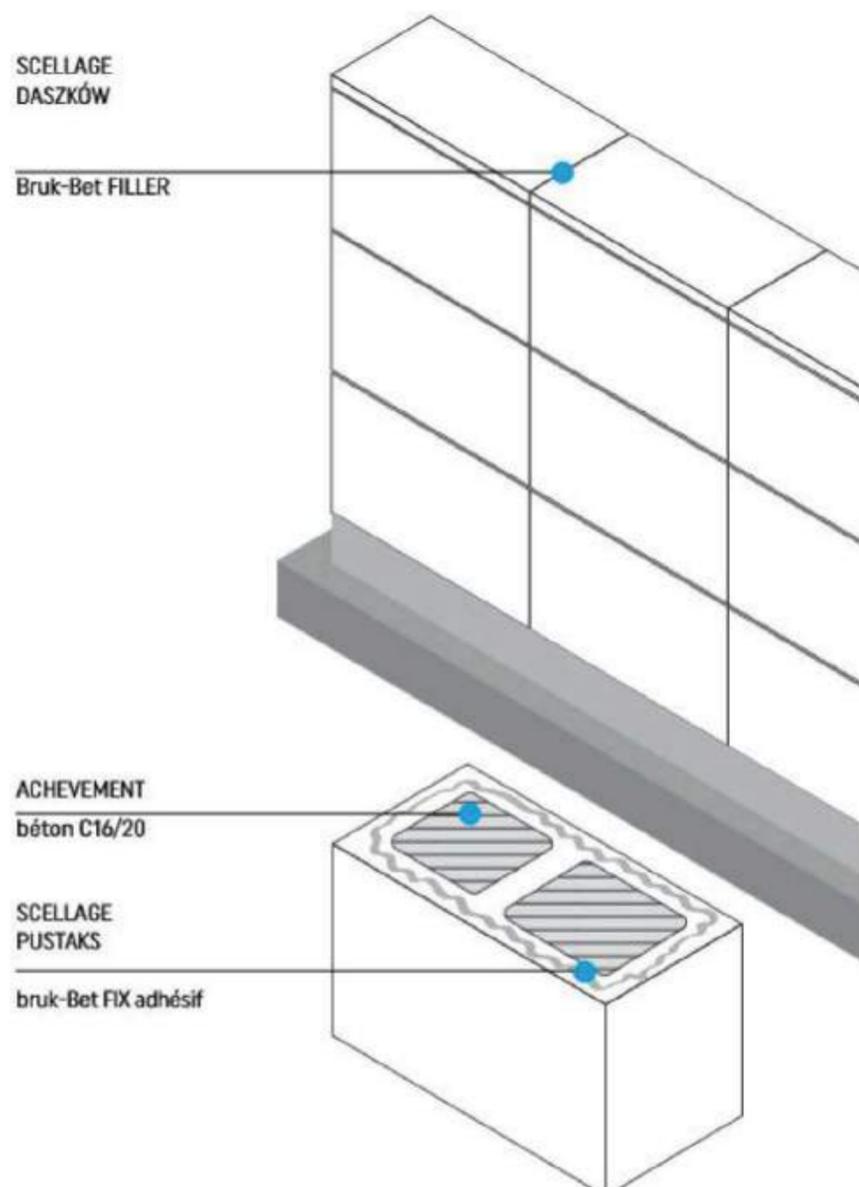
11. BLOCS DE CLÔTURE

Une fondation continue doit toujours être mise en place sous les clôtures en blocs creux. Les fondations doivent être placées en dessous de la zone de gel de 0,8 à 1,4 m selon la région.

Nous posons les blocs de clôture à l'aide de la colle de montage polyuréthane Bruk-Bet FIX ou d'un mortier-colle en couche mince, de manière à ce que tous les joints soient bien scellés, avant de remplir les blocs de béton.

Les blocs de clôture servant de poteaux doivent être remplis de béton de consistance plastique dense min. C20/25 de consistance plastique dense ou du béton de clôture Bruk-Bet prêt à l'emploi. Il est recommandé d'utiliser des inserts de compensation à l'intérieur des chambres creuses pour éliminer les effets du retrait du béton. Le producteur n'est pas responsable des fissures creuses qui se produisent sans l'utilisation de manchons de compensation ou d'un Melanz de béton spécial pour le remplissage des chambres des blocs de clôture Bruk-Bet. Il n'est pas recommandé d'ajouter de l'eau au béton en raison de l'augmentation du retrait lors du séchage.

Nous remplissons les joints entre les auvents de clôture avec de la colle Bruk-Bet FIX, ce qui empêchera l'eau de pénétrer dans les chambres. Le manque d'étanchéité des planches de couverture peut entraîner la fissuration des briques creuses en hiver.



12. EFFLORESCENCE CALCAIRE

Des efflorescences de chaux sous forme d'efflorescences blanches peuvent apparaître à la surface des éléments de pavage en béton (pavés, bordures, etc.). Elles résultent de processus physico-chimiques naturels dans le béton et disparaissent à l'usage dans un délai de 1 à 3 ans et n'affectent pas négativement les propriétés du béton. L'efflorescence n'est pas un défaut du produit.

ATTENTION : Ne pas imprégner les pavés sur lesquels des efflorescences se sont produites, car cela empêcherait le processus naturel de disparition des efflorescences.



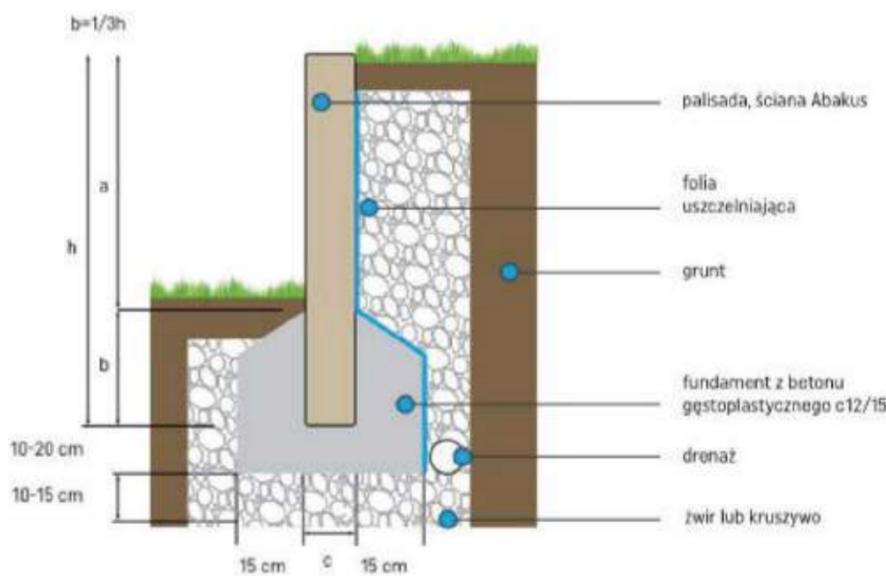
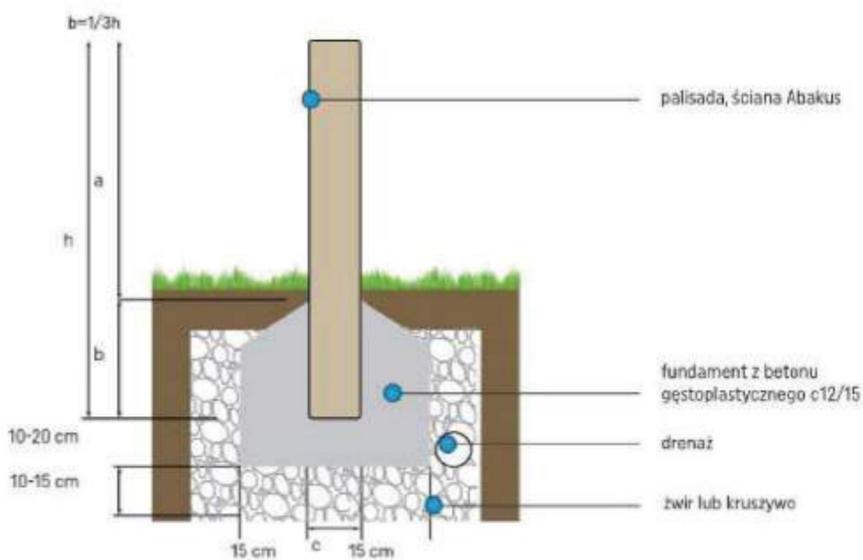
13. MICROSPECTS

Des microfissures peuvent apparaître à la surface des produits, particulièrement visibles sur les chaussées humides lors du séchage, par exemple après des précipitations. Ce phénomène est dû à la maturation naturelle du béton et à son durcissement. Parmi les réactions qui se produisent lors du durcissement du béton, on peut citer le fait que l'hydroxyde de calcium, qui est transporté lentement par l'eau qui s'infiltré, réagit avec le dioxyde de carbone, ce qui entraîne la perte du composé de carbonate de calcium qui scelle les fissures. Selon le degré de salissure du béton, les fissures sont plus ou moins visibles, mais les tests de résistance au gel effectués n'indiquent aucune diminution de la résistance et de la durabilité des produits en béton.



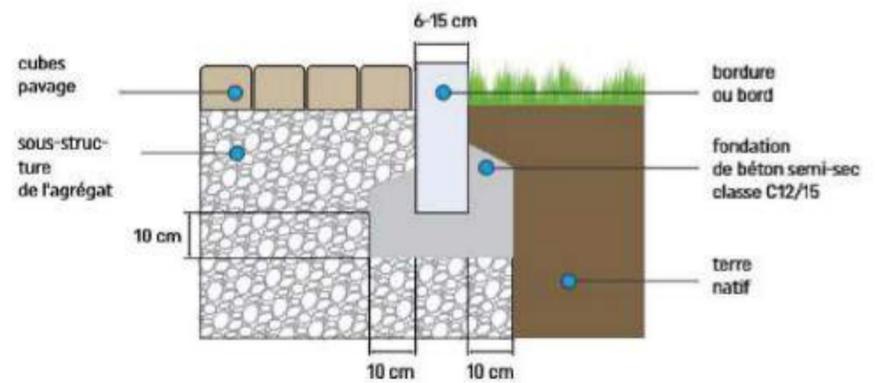
15. PALISADES, MURS

Pour l'installation des palissades, il convient de creuser une tranchée d'environ 30 à 40 cm de profondeur et de réaliser une sous-structure de 10 cm d'épaisseur en granulats ou en gravier. Les palissades sont placées sur une couche de béton dense de 10 à 20 cm d'épaisseur, puis clavées (calées) des deux côtés, formant ainsi des supports en béton. Les palissades doivent obligatoirement être noyées dans le béton. La profondeur de l'enrobage doit être d'environ 1/3 de la longueur de la palissade. Lorsque les palissades sont construites pour soutenir la pente du sol, la paroi des éléments doit être revêtue d'un film d'étanchéité et une couche de séparation de gravier ou de granulats d'une largeur d'environ 20 cm doit être réalisée. Un tuyau de drainage doit être posé dans la partie inférieure du remblai pour évacuer l'eau de pluie. En raison de la forme légèrement conique des éléments, pour des raisons technologiques, chaque palissade doit être plombée et posée séparément. Pour assurer un espacement régulier, il est recommandé de placer des cales ou des croix d'espacement au sommet des palissades.



14. BORDURES, RÉISTANCES NOVATOR

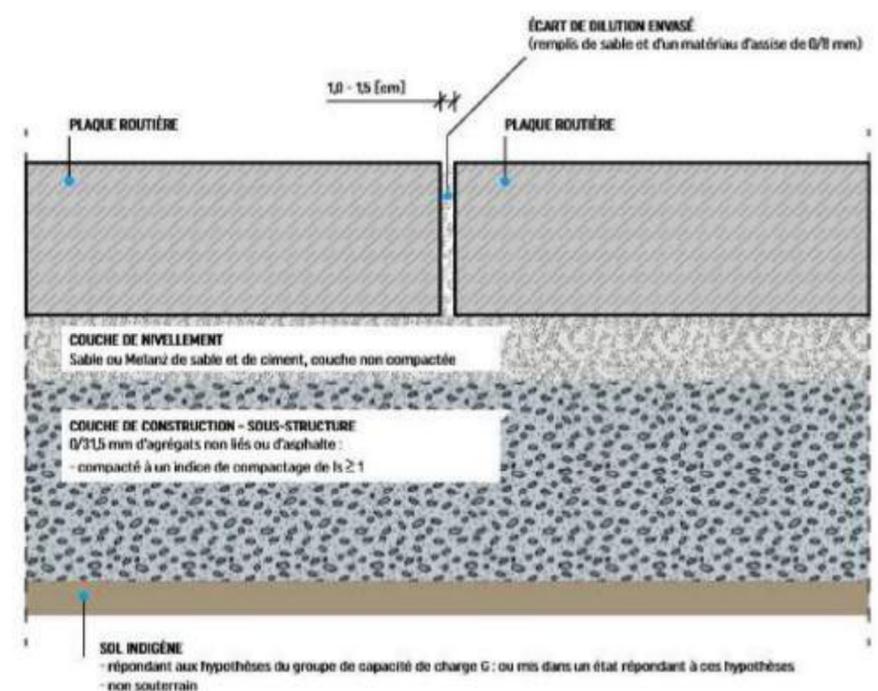
La pose des bordures et des blocs de soutènement s'effectue sur une couche de béton semi-sèche C12/15, dans laquelle les éléments sont noyés sur une profondeur de 5 à 15 cm et travaillés avec du béton depuis l'extérieur. La pose des bordures commence avant que le béton n'ait complètement pris. Tous les éléments doivent être posés avec la même pression afin que la charge soit répartie uniformément sur la sous-structure. Les éléments doivent être posés sur le même plan et à la même hauteur. Un maillet en caoutchouc est utilisé pour aligner les éléments individuels. Les joints entre les bords ne doivent pas être remplis. Le remplissage des joints avec du mortier de ciment entre les bords provoque un phénomène négatif, qui peut entraîner l'écaillage des surfaces de parement.



16. PAVAGE

Le sol sous la structure projetée doit être de la classe G1. Si le sol est d'une classe différente, il doit être ramené à cette classe conformément à la réglementation en vigueur.

Il convient de rappeler que la capacité portante, la résistance et la durabilité d'une chaussée en dalles routières correctement exploitée dépendent dans une large mesure de la bonne préparation du sous-sol, de la bonne mise en œuvre et du bon entretien de la chaussée.



RÈGLES CORRECTES L'ENTRETIEN

Les surfaces pavées sont exposées à des facteurs dommageables - conditions météorologiques changeantes, utilisation intensive, ainsi que les taches et l'action de micro-organismes tels que les algues, les mousses et les mauvaises herbes.

MAINTENANCE CONTINUE

L'entretien des pavés et des dalles consiste en un nettoyage régulier de la surface par balayage, un lavage périodique à l'eau, l'élimination de la saleté et des impuretés. Pour l'entretien périodique des surfaces, il est recommandé d'utiliser le produit de nettoyage Bruk-Bet Renovator OPAL - une préparation pour le maintien de la propreté des pavés et des dalles de terrasse. Il est recommandé de laver soigneusement la surface avec un nettoyeur à haute pression une fois par an après la saison hivernale.

Au cours de l'utilisation de la chaussée, un lessivage partiel et un soulèvement du sable ou du granofuga des joints entre les cubes peuvent se produire. Il est recommandé de vérifier périodiquement l'état des joints une fois par an et, si nécessaire, de les réapprovisionner avec du sable lavé de 0/2 mm ou du granofuga de 0,25/2 mm. Chaque fois que la chaussée est lavée à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, le matériau de jointoiement doit être réapprovisionné dans les joints.

IMPREGNATION

Afin d'assurer une protection durable et de maintenir la valeur esthétique, il est recommandé d'effectuer une imprégnation périodique des surfaces en pavés de béton et en dalles de terrasse. L'imprégnation doit être effectuée sur une surface sèche, exempte d'impuretés et d'efflorescences de chaux, en appliquant l'agent d'imprégnation conformément aux instructions d'application du produit. La procédure d'imprégnation doit être répétée tous les 2 ans.

Les pavés et les dalles protégés par le revêtement de protection Perlon® Lamino® au stade de la fabrication ne nécessitent pas d'imprégnation supplémentaire pendant la durée de vie initiale du revêtement, qui est de 2 à 5 ans en fonction du degré de protection Lamino®.

ENTRETIEN HIVERNAL DES CHAUSSÉES

Pendant la période hivernale, il ne faut pas utiliser d'outils tranchants pour enlever la neige et la glace, ni de granulats tranchants qui peuvent endommager la surface des produits en béton.

Lors de l'utilisation d'agents de déglacage, il convient de respecter les instructions de l'agent, de ne pas appliquer d'agents imbibés sur les chaussées et de ne pas les appliquer de manière irrégulière (une décoloration ou une perte de Color des produits en béton peut se produire si les agents ne sont pas appliqués correctement).

Après la saison hivernale, il est recommandé de laver et de rincer soigneusement la chaussée à l'aide d'un nettoyeur à haute pression. Au cours de la première période hivernale suivant la pose de pavés et de dalles, l'utilisation d'agents de déglacage n'est pas recommandée. L'utilisation de sable concassé pour la protection contre le glissement n'est pas non plus recommandée.

Nous recommandons ;

- le déneigement en cours,
- l'utilisation de matériaux tels que ceux utilisés pour l'injection (par exemple, du sable lavé de 0 à 2 mm).

ATTENTION, NE PAS UTILISER! Les déverglacants à base de chlorure de sodium et de chlorure de calcium ont un effet destructeur sur le béton. L'utilisation fréquente et intensive de ces substances peut entraîner une décoloration des produits et la formation de taches sur le revêtement.

TACHES D'HUILE

Lorsqu'il s'agit d'éliminer des taches difficiles telles que des taches de graisse ou d'huile de moteur sur le site à l'aide de produits de nettoyage, il convient de faire preuve de prudence, car les produits chimiques puissants ou le grattage mécanique peuvent décolorer le site et endommager la structure du dallage.

MOUSSES ET LICHENS

Si le revêtement est infesté de polluants organiques sous forme d'algues et de mousses, il convient de les éliminer à l'aide de biocides chimiques, par exemple Bruk-Bet Renovator FLOREX - préparation pour l'élimination des algues et des lichens, et de les laver soigneusement à l'eau à l'aide d'un nettoyeur à haute pression. Avant d'utiliser le produit chimique, il est recommandé de faire un essai dans un endroit peu exposé en raison de la possibilité de décoloration des cubes. Pour enlever le lichen, ne pas utiliser d'outils métalliques tranchants qui pourraient endommager les bords et la surface des pavés.



Adresse de l'entreprise

B.A. SARL
28 B Avenue du Château
94440 Villecresnes, France
SIRET : 942 486 911 00012

Contact

shopba.contact@gmail.com

B.A. est le représentant commercial exclusif en France pour la distribution des produits agréés.

www.bashop.fr